
Vol. 46—No 34

PRIX:
SEPT CENTS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 27 NOVEMBRE 1959

Inhumation à Montréal de Son Exc. Mgr J. Charbonneau

MONTREAL (CCC) — C'est vendredi matin, à dix heures, que sera célébré, à la cathédrale Marie-Reine du Monde, le service funèbre de Mgr Charbonneau. Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique au Canada, officiera et prononcera l'oraison funèbre. L'inhumation aura lieu dans la crypte.

Mardi, à la cathédrale Saint-André, à Victoria, Son Exc. Mgr William Duke, archevêque de Vancouver, a chanté une messe pontificale de requiem. Son Exc. Mgr Morin, évêque de Prince-Albert, prononça l'oraison funèbre en français, et Son Exc. Mgr Hill, évêque de Victoria, en anglais. Les autres évêques présents furent: LL. EE. NN. SS. J. MacDonald, archevêque d'Edmonton; M. O'Neil, archevêque de Regina, M. Baudoux, archevêque de St-Boniface; W. Dougherty, évêque de Yakima, Washington, et A. Decosse, évêque de Gravelbourg.

MESSAGES

S. S. le pape Jean XXIII

OTTAWA (CCC) — Samedi soir, le Souverain Pontife faisait parvenir à la délégation apostolique à Ottawa, par l'entremise du cardinal Domenico Tardini, secrétaire d'Etat du Vatican, le message suivant:

"Le Souverain Pontife, recommandant à la miséricorde divine l'âme du regretté Mgr Charbonneau, envoie de grand coeur à sa famille et à ses amis, en gage du divin réconfort, sa paternelle bénédiction apostolique."

Le cardinal Léger

PARIS (CCC) — "L'activité de la grâce demeure un mystère. Il ne faut surtout pas oublier que le Seigneur a sauvé le monde par la croix. Vues dans cette perspective les dernières années de la vie de Mgr Charbonneau furent peut-être plus fécondes pour le diocèse de Montréal que toutes ses activités alors qu'il y était archevêque."

Cette déclaration a été faite samedi à Paris, où il venait d'apprendre le décès de son prédécesseur au siège archiépiscopal de Montréal Mgr Charbonneau, par Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal. Le cardinal était en route vers Rome pour effectuer son voyage "ad limina".

La CTCC

MONTREAL (CCC) — Le décès de Mgr Charbonneau a suscité un grand nombre d'expression de regrets et d'hommages.

La Confédération des travailleurs catholiques du Canada, entre autres, a tenu à exprimer ses sentiments dans ces termes:

"La CTCC est profondément attristée par la nouvelle de la mort de Son Exc. Mgr Charbonneau. Elle conservera un souvenir impérissable de la sollicitude que Son Excellence avait à son endroit et à l'endroit des travailleurs.

(Suite à la deuxième page)

NOTES DE LA SEMAINE

Les élections partielles . . .

Ce journal étant imprimé le jeudi midi, il n'est pas possible de donner les résultats des élections partielles qui ont lieu en ce jour dans quatre comtés du Manitoba.

Il sera très difficile d'ailleurs de commenter ces élections à une semaine d'intervalle. La condition des routes et le temps froid, en plus du travail qui se poursuit dans les champs dans certains endroits ont empêché plusieurs électeurs de prendre part aux réunions publiques et tout cela peut bien avoir un effet semblable sur le total des bulletins de vote. Dans ces circonstances, les habitants des villages exercent une influence prépondérante sur le choix populaire.

Un autre facteur rendra difficile l'analyse des résultats, à savoir, à quel point la popularité personnelle de MM. Willis, Miller et Boulic affecte les chances des candidats du même parti dans les comptes qu'ils représentaient.

Dans Rhineland, la lutte sera encore plus compliquée, car il y a là trois candidats dont un créditiste, M. Jacob Froese, qui jouit d'un prestige personnel remarquable, comme Mennonite modéré, président des commissaires d'écoles rurales du Manitoba et membre de l'exécutif provincial des Credit Unions.

Dans Cypress, l'équipe de feu M. Boulic semble s'être ralliée à l'appui de Mme T. Forbes, mais deux facteurs jouent contre elle, une tradition antiféminine aux élections provinciales et le fait qu'elle vient du sud de comté, comme M. Boulic, ce qui peut dicter des abstentions coûteuses au nord, parmi les conservateurs qui ont fait leur devoir dans le passé.

A tout prendre, il est évident que ces élections se sont imposées un peu trop tôt après la réélection définitive du gouvernement Roblin avec une majorité réelle. Pour le moment, c'est l'indifférence massive électorale qui domine.

☆ ☆ ☆

La Commission Cameron et l'étude du français

Au cours d'une interview qu'il a accordée à un journaliste de "La Presse" de Montréal, l'hon. sénateur Donald Cameron a déclaré que l'agence des nouvelles a faussé le sens d'une recommandation de la Commission Royale (Cameron) d'Alberta au sujet de l'enseignement du français.

Selon le sénateur, on a suggéré que l'enseignement des langues secondes, le français ci-inclus, soit réduit à une demi-heure par jour dans les classes élémentaires de la 3e à la 6e année. Cependant, la Commission a précisé qu'il s'agissait d'une langue comme matière d'étude, et non pas d'une langue comme langue d'instruction. En un mot, la recommandation n'affecterait pas les classes où les cours se donnent en français et ordinairement à des élèves de langue française. Le sénateur s'est déclaré un fervent du bilinguisme en Alberta et un adulte qui regrette toujours les déficiences de sa propre formation bilingue.

Cette explication s'accorde bien avec une section du mémoire qui avait été présenté devant la Commission par l'Association des Commissaires catholiques de l'Alberta. Le mémoire appuya avec nuances l'enseignement du français, du latin et de l'ukrainien à divers degrés, mais en laissant de côté comme fait acquis la position du français comme langue d'instruction et comme langue maternelle. De fait, en Alberta, un front commun catholique est le moyen le plus puissant de sauvegarder les écoles séparées et les écoles catholiques publiques, qui, dans les paroisses de langue française, font une part équitable à cette langue.

Il est à regretter que nos confrères, quelques quotidiens de langue française de l'Est du pays, aient réagi d'une façon si peu intelligente à la nouvelle imprécise de l'agence de presse. Un journal résume son opinion en un mot "stupide". Un autre ignore qu'il y a en Alberta des écoles séparées.

On ne semble pas non plus réaliser que le bilinguisme canadien veut dire en premier lieu le droit de chacun des deux groupes historiques du pays à se développer normalement, en se servant librement, même à l'école, de sa propre langue maternelle. L'autre degré du bilinguisme, qui consiste dans le rayonnement de la langue seconde, le français ou l'anglais, est moins une question de diversité culturelle que d'unité nationale.

Il est juste, par exemple, de comparer la liberté des élèves de langue anglaise du Québec avec la liberté restreinte des élèves de langue française ailleurs, mais dans le cas du rapport de la Commission Cameron, il fallait comparer plutôt le degré de l'enseignement du français aux élèves de langue anglaise en Alberta, avec le degré de l'enseignement de l'anglais aux élèves de langue française du Québec. Sans savoir trop ce qui se passe dans la vieille province, l'on peut souligner que ce deuxième genre de bilinguisme fait des progrès remarquables en Ontario, au Manitoba, en Alberta et même en Colombie-Britannique. C'est peut-être le meilleur moyen à la longue pour améliorer la situation de ceux dont la langue maternelle est le français, en dehors de la province de Québec.

Espérons que nos confrères se renseigneront auprès de la presse canadienne et s'assureront un service de nouvelles plus précis et surtout plus abondant pour ce qui a trait à la vie française ailleurs au pays.

☆ ☆ ☆

M. K. n'aime pas les . . . dos

Un communiqué de la Croix-Rouge canadienne fait saisir la réalité des problèmes qui ont été discutés la semaine dernière à Winnipeg en marge de l'Année Mondiale du Réfugié. Fuir sa patrie ou en être chassé inflige au coeur un déchirement qui ressemble à celui de la mort. Il faut ajouter souvent un autre degré de séparation, celui de la dispersion des membres de la famille. Parfois ce sont les jeunes qui fuient, tandis que les parents demeurent sous le toit ancestral. Et alors, anxieux, ceux qui ne peuvent pas partir commencent leur période d'attente: a-t-il traversé la frontière? est-il sain et sauf? peut-on communiquer avec lui dans son pays d'asile?

Le communiqué de la Croix-Rouge fait vivre cette inquiétude, car il contient une liste de 180 noms de personnes que l'on cherche au Canada. La plupart des noms sont ceux de personnes d'origine slave, de l'autre côté du rideau. Un frère, une soeur, un père, une mère, qui attendent un mot de réconfort moyennant la Croix-Rouge. Ce travail, on le sait, a été accompli pendant la guerre par le Vatican comme étant une véritable oeuvre de miséricorde.

Lors de son voyage aux Etats-Unis, M. "K" a dit avec humour qu'il préfère voir le visage des gens, et non pas leur dos. La liste de la Croix-Rouge fait voir qu'il y en a encore qui, malgré les gardes, les chiens, les phares, les mitrailleuses et le réseau de barbelés, préfèrent lui montrer leur dos et partir. Et de loin, derrière le rideau, beaucoup de visages se tournent vers les camps de réfugiés, vers les pays asiles, vers le Canada, pour savoir si un être aimé a réussi à se sauver. Et partout, le visage de M. K. leur fait peur.

La conférence fiscale aura lieu à Ottawa à la fin de l'été 1960

OTTAWA — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré que la prochaine conférence fiscale fédérale-provinciale aura lieu à Ottawa à la fin de l'été de 1960.

Il a dit qu'il appréciait l'offre du premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bennett, de tenir la conférence à Victoria, mais il a ajouté que la conférence aurait lieu ici.

M. Diefenbaker a dit aux journalistes, avant de se rendre à une réunion du cabinet, qu'il était certain que chaque province serait heureuse d'accueillir la conférence dans sa capitale.

Mais pour la commodité de tous et à cause des relations entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, la conférence aura lieu dans la capitale nationale.

Les accords fiscaux actuels entre les provinces et le gouvernement fédéral expirent en 1962.

Les catholiques de Hollande et la presse quotidienne

AMSTERDAM — La presse quotidienne néerlandaise a passé récemment le cap des trois millions d'abonnés. On sait que la quasi-totalité (95% au moins) des journaux néerlandais se vend par abonnement. Le nombre des familles aux Pays-Bas est de 2,700,000. Quant à la publicité, 75% des campagnes nationales se font dans la presse quotidienne.



Le R. P. Aimé Aubin, O.M.I., missionnaire en Bolivie depuis six ans, regagne son champ d'apostolat après une visite chez ses parents, M. et Mme Philippe Aubin, de St-Adolphe, Manitoba. Le Père Aubin, qui a fait ses études au Juniorat des Oblats à St-Boniface et à l'Université d'Ottawa, est allé en mission après une année d'enseignement au Collège de Gravelbourg. Après avoir revivifié la paroisse de Corque, d'une superficie de 100 milles carrés, il s'est rendu à Huayllamarca fonder une école secondaire. On le voit prenant des messages, à la maison des Oblates Missionnaires, rue McDermot, Winnipeg, communauté mondiale très active en Bolivie. Paraissent sur la photo: Miles Irène Jacober (Fairview, Alta), Yvette Gagnon (Lotbinière, P.Q.), Lucille Provencher (Plessisville, P.Q.), Ghislaine Poirier (Haywood, Man.), Marthe Lebrun (St-Tite, P.Q.) et le Père Aubin. (Ne paraissent pas sur la photo Miles Gilberte Audette (Delmas, Sask.) et Hélène Fortier (St-Boniface, Man.) (Photo La Liberté)

La Fraternité française a recueilli $70,000.00

Les dirigeants de la Fraternité française se sont réunis à Québec ces jours-ci, sous la présidence conjointe de Me Paul Gouin, du Conseil de la vie française, et de Me Richard Rioux, de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste. M. Roger Cyr, de la Fédération, a déposé son rapport final de la souscription 1959 de la Fraternité française. Le montant recueilli s'élève à $70,000.00, soit une augmentation de 10 pour cent sur la souscription de l'an passé.

Une portion de ce montant a été versée au Fonds de réserve et à l'organisation de la campagne 1960. La majeure partie a été répartie immédiatement entre trente oeuvres culturelles françaises à travers le Canada et les Etats-Unis. Voici la liste des octrois ainsi accordés grâce à la générosité des souscripteurs et au travail des organisateurs:

LA FRATERNITE FRANCAISE D'AMERIQUE
Répartition 1959

Nouvelle-Angleterre	
Le Comité de vie franco-américaine	$ 5,000.00
La Fédération féminine franco-américaine	1,000.00
Acadie	
"Le Petit Courrier", Pubnico ouest, N.-E.	500.00
La Société St-Pierre du Cap Breton	500.00
La Société St-Thomas d'Aquin de l'Ile-du-P.-Edouard	500.00
L'Evangéline, Moncton	2,500.00
L'Université du Sacré-Coeur, Bathurst, N.-B.	2,000.00
Colombie-Britannique	
Les Ursulines de Maillardville	6,000.00
L'école du St-Sacrement à Vancouver	1,000.00
Le pensionnat du Bon-Pasteur à Maillardville	500.00
La Fédération C.-F. de la Colombie-Britannique	500.00
Alberta	
Le Collège St-Jean d'Edmonton	5,000.00
Le Centre Quirion et l'oeuvre de colonisation de St-Paul	1,000.00
Le Collège de Falher	500.00
L'Association C.-F. d'Education de l'Alberta	500.00
Saskatchewan	
Le Collège Notre-Dame de Prince-Albert	1,500.00
Le Collège de Gravelbourg	1,500.00
Le poste radiophonique français de Saskatoon	1,000.00
Le poste radiophonique français de Gravelbourg	1,000.00
L'Association catholique franco-canadienne	500.00
L'oeuvre des Foyers-Ecoles	500.00
Manitoba	
Le Collège des Jésuites de St-Boniface	3,000.00
L'Association C.-F. d'Education	1,500.00
Le poste de radio de St-Boniface	1,000.00
L'école du Sacré-Coeur de Winnipeg	1,000.00
Le journal "La Liberté et le Patriote"	500.00
Ontario	
L'Association C.-F. d'Education pour diverses fondations	4,000.00
La Société St-Jean-Baptiste (expansion)	2,000.00
La paroisse française de Kingston	500.00
La paroisse française de Brockville	500.00
Québec	
L'Association de la jeunesse canadienne-française	2,000.00
Imprévus et dépenses générales	8,000.00
Fonds de réserve	5,000.00
	$62,000.00

Le gouvernement précise sa position au sujet de l'admission des réfugiés

(Les réunions des Services pour immigrants catholiques ayant stimulé l'intérêt général à l'égard des millions de réfugiés d'Europe, ce communiqué, en date du 19 novembre, vient préciser la politique d'Ottawa à ce sujet. On remarquera que les sociétés qui patronnent la venue de malades et d'infirmes sont tenues à une responsabilité indéfinie.)

OTTAWA — Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, l'honorable Ellen Fairclough, a fait connaître aujourd'hui la politique du gouvernement fédéral en regard de l'admission au Canada des réfugiés européens, et précisé la portée de la déclaration faite à l'Assemblée des Nations Unies, le 24 septembre dernier, par le ministre des Affaires extérieures, l'honorable Howard Green, à l'effet que cent réfugiés tuberculeux et leurs familles seraient admis au pays dans le cadre de la contribution spéciale du Canada à l'Année Mondiale des Réfugiés.

Mme Fairclough a déclaré notamment que l'application des règlements de l'immigration serait suspendue au bénéfice de ces réfugiés tuberculeux et de leurs familles. Le gouvernement fédéral acquittera les frais de transport et des ententes sont présentement négociées avec les gouvernements provinciaux au sujet du traitement des malades dans les hôpitaux et les sanatorias et des frais de subsistance de leurs dépendants tels que requis.

Les règlements de l'immigration seront aussi relâchés à l'égard d'autres réfugiés européens atteints de tuberculose ou souffrant de quelque autre handicap physique à la condition que leur état ne constitue pas une entrave sérieuse à leur intégration à la vie canadienne et pourvu que le réfugié et sa famille soient patronnés par une société bénévole reconnue qui s'est engagée à assurer les soins dont ils pourront avoir besoin pour aussi longtemps que nécessaire.

La politique

Le Canada a toujours accordé un traitement de faveur aux réfugiés. Immédiatement après la dernière guerre mondiale, le Canada a admis en marge de ses programmes réguliers d'immigration des milliers de réfugiés et d'apatrides. Le principe établi fut toujours que lorsque le chef d'une famille de réfugiés est admissible en conformité des normes établies, il soit traité comme tout autre immigrant, et que ses dépendants soient admis sans égard à leur âge ou à leurs infirmités, à la condition qu'ils ne soient pas atteints de maladies mentales ou contagieuses et que le chef de famille soit en mesure d'assurer leur subsistance. Ce principe est en vigueur depuis 1950. De plus, le gouvernement fédéral a mis en application plusieurs programmes spéciaux destinés à favoriser les réfugiés qui ne pouvaient être admis au pays à titre d'immigrants ordinaires.

Ententes au sujet des répondants

La politique du gouvernement permet aux réfugiés qui ne peuvent satisfaire aux critères normaux de sélection de venir au Canada en vertu d'ententes particulières concernant les répondants:

a) **Réunion des familles.**

Le gouvernement a toujours accordé une considération sympathique aux familles de réfugiés séparées pour raisons de santé, lorsque le chef ou un autre membre de la famille travaille et réside en permanence au Canada. Si l'incapacité physique résulte d'une maladie contagieuse ou de toute autre affection nécessitant des soins dans une institution, les autorités du Ministère de la Santé de la province de destination de l'immigrant doivent fournir l'assurance que des ententes ont été conclues à l'effet de garantir l'hospitalisation ou le traitement de la personne ou des personnes souffrant de ces maladies. Bien que la loi sur l'Immigration interdise l'entrée au pays des personnes atteintes de maladies infectieuses ou contagieuses, les réfugiés qui ne peuvent remplir les conditions médicales prévues par la loi peuvent être admis pour traitement.

b) **Responsabilité des répondants.**

Tout citoyen canadien peut demander l'admission d'un réfugié, qu'il s'agisse d'un parent ou d'un ami, et qu'il vienne d'Autriche, d'Allemagne ou d'Italie. L'autorisation requise est basée sur la responsabilité du répondant d'assurer la subsistance du réfugié d'une manière convenable, y compris, au besoin, un emploi.

Le répondant doit être une personne digne de confiance qui respectera son engagement d'assurer que le nouveau venu ne tombe pas à la charge publique. Le réfugié doit être de bon caractère et de bonnes moeurs, et répondre aux exigences médicales habituelles. Toutefois, une considération sympathique est accordée à tous les cas, sauf ceux qui souffrent d'une affection mentale ou d'une maladie contagieuse.

c) **Responsabilité des sociétés bénévoles.**

Les organismes de bienfaisance reconnus ont le privilège de patronner l'admission de réfugiés d'Europe. Les organismes reconnus par le ministère sont: Le Conseil chrétien canadien pour le rapatriement des Réfugiés; Le Conseil canadien des Eglises; La Société canadienne d'Etablissement rural (Services catholiques aux immigrants); Le Congrès juif canadien; Les Services juifs d'Aide aux Immigrants.

En outre, lorsque ces groupements s'engagent à assumer pleine responsabilité, aussi longtemps que requise, à l'endroit des réfugiés qu'ils patronnent, le ministère est disposé à admettre les réfugiés malades ou infirmes.

Statut légal des réfugiés

La loi canadienne s'applique indifféremment à tous les résidants du Canada sans égard à l'origine raciale, au pays d'origine ou à la citoyenneté. Toutefois, en raison du caractère fédératif du gouvernement, tous les résidants au pays sont soumis non seulement aux lois fédérales, mais aussi aux lois en vigueur dans les provinces qu'ils habitent. Aucune loi, soit fédérale, soit provinciale, n'impose une règle de conduite particulière aux nouveaux arrivés en raison de leur statut d'immigrants, sauf celle qui, dans le texte de la loi sur l'Immigration, prévoit qu'un immigrant peut être déporté pour raisons graves seulement, dans les cinq ans qui suivent son arrivée. Après cette période, jusqu'à ce qu'il ait acquis la citoyenneté canadienne, un immigrant ne peut être déporté que pour un crime contre la sécurité du pays. Le réfugié a, au Canada, les mêmes responsabilités et jouit des mêmes privilèges que ceux de tout autre immigrant et peut, aux mêmes conditions, acquérir la citoyenneté canadienne.



Cette année, pour la première fois, la Fraternité française d'Amérique a fait un octroi au journal "La Liberté et le Patriote", hebdomadaire des Canadiens d'expression française du Manitoba et de la Saskatchewan. L'octroi permettra au journal d'améliorer sa bibliothèque de livres spécialisés et de poursuivre son travail toujours déficitaire dans la Saskatchewan. Le geste assez rare apporte au personnel aussi un encouragement opportun, car les besoins d'autres oeuvres font oublier parfois l'importance des oeuvres de presse. Sur la photo l'on voit le R. P. R. Durocher, O.M.I., directeur qui reçoit le beau chèque des mains de M. le dentiste P.-E. LaFlèche, représentant du Conseil de la Vie française, tandis que le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint et participant très actif à la campagne de la Fraternité cette année, regarde avec fierté ce fruit de son zèle. (Photo La Liberté)

AECFM

Le Club des 200

Nous avons pu rencontrer un des nouveaux membres du Club des 200 (dont le nom est publié ci-dessous) et lui demander pourquoi il donnait son $25.00 à l'Association. Sa réponse comporte une leçon.

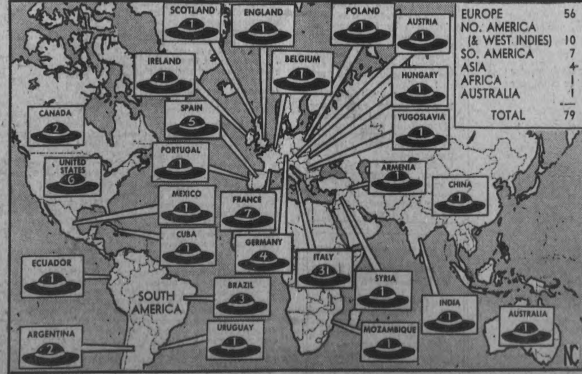
"J'ai rêvé l'autre nuit que chaque Franco-Manitobain devrait donner au moins $2,500 à SON Association au cours de sa vie. Et comme j'espère vivre jusqu'à 100 ans, cela fait $25.00 par année. Alors . . . C'est que, voyez-vous, l'Association est une oeuvre nécessaire, qu'il faut soutenir dans son travail pour nous. Et comme $3.00 par famille n'est pas suffisant, il faut bien que certains s'imposent un sacrifice spécial. D'autant plus que la force de l'Association est proportionnelle aux sacrifices que s'imposent ses membres. Je fais mon sacrifice cette année, et je me propose bien de continuer à l'avenir."

Il est à souhaiter que d'autres fassent le même rêve et prennent la même résolution.

DIXIEME LISTE
(Contributions de $25.00)

Conseil Goulet, Chevaliers de Colomb, Précieux-Sang
Mlle Thérèse Ramaekers, St-Boniface
M. Brunelle Léveillé, St-Boniface
M. l'abbé Maurice Sabourin, C.A.R.C., Winnipeg
M. René Mulaire, St-Pierre-Jolys
Cercle Ouvrier St-Joseph, St-Boniface
M. Emile Bernuy, Précieux-Sang
M. Georges Hébert, St-Boniface
Les RR. PP. Rédemptoristes, Ste-Anne-des-Chênes
Hôpital Ste-Rose, Ste-Rose-du-Lac
Les RR. PP. Jésuites, St-Boniface
Les Rév. Soeurs de St-Joseph, St-Eugène
Le Club St-Vincent, Précieux-Sang
Anonyme, St-Boniface
M. Roger Teillet, Précieux-Sang
M. R. Duquette, Sacré-Coeur, Winnipeg

MEMBRES INSCRITS A DATE: 109



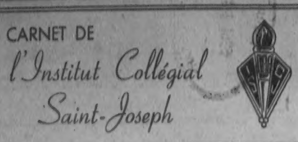
L'universalité de l'Eglise catholique est clairement représentée par la composition du Sacré Collège auquel S. S. Jean XXIII adjoindra huit nouveaux cardinaux lors du consistoire du 14 décembre prochain. La carte ci-dessus, préparée par le service des nouvelles N.C.W.C., montre comment les 5 continents et 27 pays possèdent des cardinaux.

Lettre de Paris

Vive controverse à propos de la mort du président Herriot

par Maurice HERR
Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

(Voir article en septième page)



Une visite intéressante à la Maison Provinciale des Soeurs Grises

Un petit mot de notre visite à la Maison Provinciale des révérendes Soeurs Grises, en l'honneur de la béatification de Mère d'Youville . . . Nous remercions sincèrement les religieuses de leur dévouement à nous faire voir les diverses pièces de la maison, ainsi que de leur intérêt en répondant à toutes nos demandes de renseignements.

En rentrant, elles nous montrèrent leur belle chapelle dont la beauté est inexprimable. Au deuxième étage, nous avons eu l'honneur de rencontrer trois postulantes et neuf novices avec qui nous avons causé pendant quelques minutes.

Nous sommes ensuite descendues au premier étage où plusieurs religieuses nous distribuèrent des souvenirs, tels qu'un crayon, une statuette, des images et une petite épinglette de Mère d'Youville.

Ce fut pour nous un chapitre bien vivant de l'histoire canadienne.

Louise REMILLARD,
Académie St-Joseph.

Jour de l'Armistice

Le 11 novembre, jour de l'Armistice, nous avons eu un film traitant de la guerre de 1914. Pour nous, les jeunes, c'était une autre page de l'histoire étudiée qui se déroulait, mais pour nos parents, pour nos maîtresses, que de pénibles souvenirs évoqués! C'était la guerre de 1939 revécue — les chers disparus! Les coquelicots rouges que nous portions ce jour-là étaient bien le symbole du sang versé en ces champs de batailles. De tels exemples devraient nous fouetter le sang, réveiller notre patriotisme, et faire prier pour les âmes de nos défunts.

Alice PAYETTE,
Académie St-Joseph.

Une visite bien appréciée!

Jeudi, le 12 novembre à 3 h. de l'après-midi, M. Gibson, gérant de Cie Underwood, nous donna une courte conférence sur le progrès qu'a fait la dactylotype durant le siècle dernier. En guise d'illustration, le conférencier avait apporté deux machines: une de 90 ans et une autre "ultra moderne" et électrique. C'était vraiment intéressant! Etre sténographe "dans le temps" exigeait une certaine force physique pour manoeuvrer les dactylotypes, tandis que maintenant . . . "Ça va tout seul!"

Carmelle ABRAHAM,
Académie St-Joseph.

Le "café" français

A l'Institut, le mercredi est réservé spécialement à la conversation française pour toutes les élèves, anglaises aussi bien que françaises. Pour encourager le mouvement et nous aider à parler français, une classe a organisé le "café français": aux heures assignées, les élèves s'accouplaient, une française et une anglaise, et descendaient au caféteria pour prendre une tasse de café.

Là, on demandait en français sa tasse de breuvage puis, groupées, la conversation s'engageait en français. C'était amusant et héroïque tout à la fois.

Voilà quelques impressions de certaines de nos compagnes:

"Les anglaises ont eu l'air d'en jouir beaucoup et c'était vraiment bon de les entendre se débrouiller en français."
L. M.

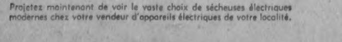
"Succès! Cela donne une chance aux filles d'être ensemble — on peut découvrir de nouvelles amies!"
D. S.

"J'ai eu beaucoup de plaisir!"
P. M.

"J'ai trouvé ça très intéressant et aussi très drôle!"
J. D.







Films français à l'AECFM

Règlements des débats

Au programme de l'Association d'Education du Manitoba se trouvent les règles de la procédure parlementaire. Voici un film qui aidera à illustrer cette section du programme. Quelques personnes se réunissent pour une discussion. Elles se choisissent d'abord un président, puis une secrétaire qui prendra note de tous les points essentiels du débat. Et on commence. Mais il y a des règlements à suivre: motions, amendements, sous-amendements, motions privilégiées, ajournements ou clôtures des séances, tout doit être fait avec méthode et sous la surveillance impartiale du président.

Ciné-Forum

Comment diriger et animer une discussion? Que ce soit dans les réunions d'APM, ou encore dans les Ciné-Clubs, le problème majeur reste celui de faire parler les gens présents. Ici on illustre ce problème de façon objective. Le succès d'une discussion, après la projection d'un film, dépend, pour une très large part, de la personnalité de l'animateur. Le secret d'un bon animateur ne serait-il pas de s'incorporer au groupe, de n'intervenir que pour orienter la discussion, que pour provoquer de nouvelles opinions? Ne vaut-il pas mieux laisser les gens s'interroger entre eux, se contredire, émettre des opinions, plutôt que de se poser en maître du forum? Ce sont tous ces problèmes que le film passe en revue.

La poulette grise

Anna Malenfant chante la vieille berceuse, si jolie. Sur l'écran, de ses pastels les plus délicats, Norman McLaren fait succéder à la poulette grise . . . dans l'église, la brune . . . dans la lune, etc.

On peut se procurer ces films au secrétariat de l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, St-Boniface.

Mgr A. Sanschagrin, administrateur apostolique

OTTAWA (CCC) — La Délégation apostolique a été informée que le Saint-Père accueillant la supplique de Son Exc. Révérendissime Mgr J.-A. Desmarais, évêque d'Amos, a nommé Administrateur apostolique "Sede plena" du même diocèse Son Exc. Mgr Albert Sanschagrin, O.M.I., évêque titulaire de Bagi et coadjuteur avec droit de succession d'Amos.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes

Secrétaire de rédaction: Paul Léveillé
Rédacteurs-en-chef: Gabriel Dufault, Robert Pelletier
Chroniqueurs: Alberto Bonomo, Walter Kleinschmit et Gérald Gaudreau

Un nouveau coin à notre chronique

La saison du "hockey" est commencée à Provencher. L'organisateur de cette activité sportive, le R. F. Paul, a divisé les équipes en trois groupes: "Bantam C" pour les commençants; "Juniors" pour les moyens, et "Seniors" pour les as. Cent cinquante élèves enthousiastes se sont inscrits pour former les douze équipes, donc quatre par groupe. La saison du gouret promet donc d'être très intéressante. A la fin de la saison, les équipes victorieuses gagneront des trophées et des écussons. Aussi, dans l'intérêt de nos lecteurs sportifs, nous donnerons régulièrement les résultats des joutes de hockey à Provencher.

W. K. et G. G.

Salade russe

Les éditeurss et chroniqueurs du "Paladin" sont de nouveau à l'oeuvre préparant la troisième édition du journal de l'école. Ce numéro, rempli de nouvelles intéressantes, paraîtra la semaine prochaine.

Les élèves pourront sous peu porter des écharpes et des tuques décorées du bouclier et des couleurs de Provencher. Pour un prix minime, nous pourrons être fiers d'être à la dernière mode.

Les élèves de Provencher se sont joints à plusieurs autres écoles du Grand-Winnipeg pour faire parvenir leurs souhaits de succès aux Blue Bombers à l'occasion de la joute pour la Grey Cup. Non satisfaits, nous avons aussi fait parvenir un télégramme au nom de l'école Provencher.

G. D.

La journée du Souvenir

Le mercredi matin 11 novembre, les élèves de Provencher se rendirent au gymnase Notre-Dame pour commémorer le jour du Souvenir. Après le chant "O Canada", les élèves Parker, Waters, Cunnington et Paquin nous déclamèrent des poèmes d'occasion. La fanfare, placée à l'arrière de la salle, exécuta ensuite trois morceaux entraînants. Puis nous eûmes le bonheur d'entendre le Lieutenant-Colonel Deniset nous rappeler ce que doit vouloir dire pour nous ce Jour du Souvenir. Les élèves de Mlle Marion nous présentèrent une saynète d'occasion. Tous furent surpris de voir ce groupe évoluer sur la scène avec un naturel étonnant pour des jeunes du grade VII. Avant de terminer cette cérémonie impressionnante, nous avons récité ensemble le Pater et nous nous sommes tenus au garde-à-vous pendant la sonnerie aux morts et l'hymne national.

R. P.

Félicitations

La rédaction de cette chronique se fait l'interprète des élèves de Provencher pour offrir aux membres de notre fanfare ses félicitations à l'occasion de sa participation à la Parade de Saint Nicolas, il y a deux semaines. Le temps froid, la longueur du trajet, la difficulté de tenir les instruments en bon ordre, tout cela n'a pas empêché notre fanfare de se distinguer parmi tous les groupes par sa belle tenue et sa magnifique performance.

R. P.

Vol. 11, no 5 25-11-59

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — Ecole secondaire Grades 7 à 12

J.E.C.

Six des nôtres ont participé au stage diocésain de l'action catholique, il y a une quinzaine de jours. Ils en sont revenus avec le désir de mettre en pratique les conseils, avis et mandats, de leur archevêque, de leur aumônier et de leurs chefs diocésains. Avec des chefs aussi décidés, l'organisation et le bon fonctionnement des équipes devraient être chose facile.

Chorale et chant

Après celle des petits, la chorale des grands se fait entendre. Elle semble vouloir procéder par surprises. Un salut du S. Sacrement, particulièrement réussi, en plus de favoriser la piété, a suscité des commentaires laudatifs. "Candate Domino", chantez pour le Seigneur! et vos exercices religieux n'en seront que plus fervents.

Le dévouement des professeurs de chant et de musique trouve déjà sa récompense. Nos jeunes vibrent . . . manifestent leur gaieté autrement que par les bruits d'une musique déjà trop répandue. La mère d'un de nos grands nous confiait: "Je n'avais jamais entendu chanter mon garçon, avant qu'il fréquente votre collège". Chant, fredonnement: signe parfois authentique d'un esprit et d'un coeur libres. Chantez les gars!

Jour du souvenir

Une brève mais impressionnante cérémonie nous a rappelé le souvenir des soldats morts pour notre patrie. Le chant de notre hymne national, la minute bouleversante de silence et l'allocution qui nous exhorte à la générosité laissent dans notre mémoire des choses à méditer. Pour cette fois, rappelons-nous que "nous n'avons pas souvent l'occasion d'être héroïques, mais nous avons tous les jours l'occasion d'être braves!"

Statistiques

Est-ce qu'il y a lieu de s'inquiéter ou plutôt de se réjouir? Des statistiques récentes ont révélé que le collège comptait un professeur avec 6 cousins parmi les élèves actuels, deux professeurs avec 5 cousins, un professeur avec 1 cousin, quinze groupes de 3 ou 2 frères, trois groupes d'élèves de 5 cousins, six groupes de 3 cousins et sept groupes de 2 cousins.

Conséquence: esprit familial, esprit d'entraide et garantie évidente de compréhension mutuelle!

Nouvelles brèves

Il nous tardait de rassurer, d'informer ou de saluer nos amis ou bienfaiteurs selon le cas, en leur communiquant par l'entremise de la chronique, les nouvelles suivantes:

Le R. P. L.-P. Fafard, ancien supérieur, se remet bravement des suites de la maladie qui l'a retenu quelque temps inactif. Paisible convalescence!

Le R. P. J. Downs, également ancien supérieur, demeure infatigablement à son poste de directeur spirituel au Collège de St-Rémi, dans la province de Québec. Nous le remercions de s'être inquiété de nous dans nos épreuves et d'avoir fait pour nous favoriser des démarches opportunes.

De St-Sauveur-des-Monts nous arrive la voix harmonieuse du R. F. Chénier pour nous confier qu'on ne le ménage pas: chant, musique, classe. Comme tout cela dispose à l'entrain et l'harmonie! Bon souvenir!

Deux de nos anciens sont venus nous saluer et assister à notre grand-messe du dimanche. M. Louis Gosselin, de l'école normale, se dit satisfait de la préparation reçue à notre collège. M. Adélard Sénécal, que St-Eustache a retenu, est venu se rendre compte si on avait réussi à le remplacer à la direction de pratiquement toutes les associations du collège. Bienvenue et bonne chance!

Noviciat

De cet oasis de paix profonde qu'est le noviciat, le R. F. Richard Boulet nous fait part de son bonheur. On lui a confié une fonction au comité des jeux. Il attend l'hiver avec impatience et nous devinons que la fièvre du gouret doit y être pour quelque chose. Il n'a que des louanges pour son Père Maître, ses confrères et son régime de vie.

Le R. F. Noël Delaurier, devenu un vétéran du noviciat, songe déjà sans doute au jour où il descendra de la montagne pour venir besogner sur la plaine. Voeux de bonheur et persévérance!

Bienvenue

Le R. F. Victor Gaboriault est venu se joindre au personnel enseignant. Sa stature, son calme et son mérite font qu'il inspire à tous confiance et estime. "Ad multos annos!"

Futurs professeurs

Nos aînés du 12e grade se sont rendus à St-Jean-Baptiste pour y entendre des orateurs qualifiés leur exposer les avantages de l'Institut Pédagogique et les inviter à choisir le professorat comme carrière. Notre collège se glorifie d'avoir, en ces dix dernières années, favorisé cette profession méritante. Nous comptons parmi nos anciens, trois principaux d'écoles et une vingtaine de professeurs. Que le succès accompagne ces anciens et qu'ils ne se gênent pas pour venir rencontrer nos dix-huit finissants actuels et leur inspirer de marcher sur leurs traces.

Réponses

L'intérêt que d'aucuns portent au développement et à la croissance de notre institution nous oblige à répondre à leurs légitimes investigations.

Il est vrai que le collège compte parmi ses anciens, trois prêtres séculiers et une dizaine de Clercs de St-Viateur.

Il est vrai que le programme des classes de 7 à 12 est celui du département de l'Education du Manitoba. L'enseignement de l'anglais est confié à des Manitobains authentiques qui sont en mesure de produire des qualifications enviables.

Il est vrai que tous nos élèves sont catholiques et que dans un avenir rapproché ils seront tous français de nom et de fait.

Il est vrai que le Département d'Education nous considère comme école publique et que l'administration de la Grande Division de la Rivière-Rouge nous gratifie de son soutien matériel et moral.

Mgr Charbonneau . . .

(Suite de la premiere page)

OTTAWA (CCC) — Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, qui fut le premier évêque de Hearst, Ont., et le quatrième archevêque de Montréal, est décédé à Victoria, C.-B., le jeudi soir 19 novembre.

Il naquit à Lefaivre, comté de Prescott (Ont.), le 31 juillet 1892, fils de feu Daniel Charbonneau et de feu Caroline Yelle.

Jeunesse

Il étudia d'abord à l'école primaire de sa paroisse natale et commença ses études classiques au juniorat d'Huberdeau, pour les terminer au séminaire de Ste-Thérèse. Il fit ses études théologiques au Grand Séminaire de St-Sulpice à Montréal et fut ordonné prêtre en sa paroisse natale le 24 juin 1916 par Mgr Gauthier, alors archevêque d'Ottawa.

Il exerça d'abord le ministère à la Pointe-Gatineau, alla étudier la sociologie à l'Université de Washington, puis remplit la charge de vicaire successivement à Buckingham, Hawkesbury et Lefaivre. Il enseigna ensuite la philosophie pendant deux ans au séminaire de Philosophie à Montréal, après quoi il se rendit au Collège canadien à Rome pour étudier plus à fond la philosophie et le droit canonique et obtenir le doctorat en ces sciences ecclésiastiques.

Ministère à Ottawa

Quand Mgr Emard décida de confier son Grand Séminaire au clergé séculier, en 1925, il choisit M. l'abbé Joseph Charbonneau comme premier supérieur. L'Université d'Ottawa lui décerna par la suite le doctorat en théologie "honoris causa".

A la mort de Mgr Emard, à la fin de mars 1927, le chapitre diocésain élit M. l'abbé Charbonneau comme vicaire capitulaire.

A son arrivée à Ottawa, le 28 mars 1928, Mgr Guillaume Forbes nomma M. l'abbé Charbonneau vicaire général, tout en le maintenant au poste de supérieur des Grand et Petit Séminaires diocésains.

En 1934, il devint principal de l'Ecole normale de Hull, fonction qu'il remplissait lors de sa nomination au siège de Hearst. De plus, en sa qualité d'official de la Curie diocésaine, il s'est occupé des causes matrimoniales et des autres questions qui relèvent du tribunal ecclésiastique.

Evêque de Hearst

Le 22 juin 1939, il était nommé titulaire du nouveau diocèse de Hearst, ci-devant le vicariat apostolique de l'Ontario-Nord, moins la partie septentrionale de ce territoire, devenue le nouveau vicariat apostolique de la Baie James. Le 15 août, Mgr Forbes communiquait à l'évêque-élu la plénitude du sacerdoce en la basilique d'Ottawa, et dans une lettre pastorale il soulignait la science, la dignité, la piété sacerdotale, l'esprit de prudence et la grande humilité de son ancien vicaire général.

Métropolitain

Le 18 mai 1940, Mgr Charneau était promu archevêque titulaire d'Amorio et coadjuteur à Montréal avec future succession. Le 31 août suivant, lors du décès de Mgr Georges Gauthier, il devint archevêque de Montréal et reçut le pallium en 1941.

Durant près de 10 ans, il ne cessa de se dépenser à la tête de ce diocèse cosmopolite où se posent de nombreux problèmes. Mgr Charbonneau avait une lourde tâche sur les épaules, mais aucun secteur de son bercail n'échappa à sa vigilance.

Pour l'enseignement supérieur, notamment, il se dépensa sans compter; ainsi, dans la souscription de 11 millions de dollars qui fut menée à bien en 1948, l'Université de Montréal n'eut pas d'appui plus ferme, plus éclairé que celui de son archevêque.

L'Action catholique

Dans le domaine de l'apostolat proprement dit, Mgr Charbonneau a laissé la marque d'un esprit doué d'une grande clairvoyance. Le 29 juin 1941, il publiait "une lettre pastorale" de 75 pages sur "l'Action catholique"; on a considéré comme une véritable charte cet exposé lumineux des droits et devoirs respectifs des laïcs et des prêtres en matière d'apostolat. L'archevêque y systématisait, en les appliquant à un diocèse aussi important, les enseignements les plus précis de Pie XI et de Pie XII sur le sujet. Rares sont les documents qui décèlent autant de zèle et de courage, autant de ferveur spirituelle et de compétence administrative.

L'Action sociale

Mgr Charbonneau envisageait aussi les réalités sociales d'un oeil avisé. Ainsi, les pages qu'il publiait en janvier 1948 sur le logement manifestent qu'il était attentif à tous les éléments du problème, en ce qui concerne l'habitation ouvrière en particulier, tel qu'il se posait alors dans une ville dont les quartiers se multipliaient rapidement.

Sa charité s'étendait loin. Sa lettre pastorale sur l'aide aux petits enfants d'Europe témoigne de la sollicitude de son coeur paternel envers les déshérités; Mgr Charbonneau s'est révélé un éminent protecteur des orphelins. Sa charité était aussi courageuse; ainsi lors de la longue et pénible grève d'Asbestos, il ne craignit pas d'organiser l'envoi de secours aux ouvriers sans travail.

Retraite

A cet homme de Dieu, les épreuves et les difficultés ne furent pas ménagées. Dix années à la direction du diocèse de Montréal eurent raison de sa résistance physique; il remit sa démission au Saint-Père qui le nomma, le 9 février 1950, archevêque titulaire de Bosphore, comte romain et assistant au trône pontifical; puis il se retira à Victoria, C.-B., y trouvant un climat plus favorable à sa santé chancelante. Il y remplit depuis lors la fonction d'aumônier au pensionnat des Soeurs de Ste-Anne.

Les multiples réalisations de ce grand apôtre dans les diocèses d'Ottawa, de Hearst et de Montréal laissent un souvenir vivace dans la mémoire de centaines de milliers de catholiques.



Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Les difficultés du clan

Comme vous le savez, le clan est composé de collégiens tout autant que d'étudiants de l'école Provencher et de travailleurs. Cependant, tous ne savent pas que cette condition qui existe au clan pose de sérieux problèmes. Tant qu'il ne s'agit que des réunions, les choses vont assez bien. En effet, les collégiens, qui normalement sont à l'étude au collège tous les soirs, sont libres le jeudi soir, ou le mardi pour les F.-R., afin de pouvoir poursuivre leurs activités scoutes à la Route.

Mais quand vient sur le tapis des questions aussi importantes que les excursions, ou certains services, ou même quelques activités scoutes extraordinaires, la difficulté saute aussitôt aux yeux. Les collégiens ont de la classe le samedi, et les congés qui leur sont accordés environ à tous les deux mois s'accordent souvent très mal avec les congés de l'école Provencher, ou des travailleurs. Aussi les excursions que l'on se propose de faire sont souvent écourtées en raison du manque de concordance.

Ceci n'est qu'une partie des difficultés qui surgissent à n'importe quel moment à cause des temps libres de chacun. Permettez-moi de souligner maintenant que les excursions mentionnées devraient être faites à tous les mois pour le moins. La route marchée fait partie intégrale de la formation du Routier non pas à titre accidentel, mais essentiel, sur le même pied que le palabre et le service. La marche, par sa difficulté et surtout par la volonté qu'il faut pour surmonter ses répugnances par tout les temps, présente un moyen de formation idéal. Le nombre des services que les routiers peuvent rendre autour d'eux est aussi très limité par les conditions existantes.

Les mêmes conditions existent à la deuxième troupe, Taché, à ceci près que tous les scouts de cette troupe sont collégiens. Cependant, le résultat est à peu près le même, puisque la limitation des temps libres existe principalement du côté du collège.

Une solution possible au problème serait sûrement que les routiers soient assez nombreux pour former deux clans, ce qui ne serait pas souhaitable au point de vue unité, mais au point de vue prestige autant qu'à celui des possibilités d'activités de Route.

Partie de cartes

La série de trois parties de cartes des scouts s'est terminée dimanche. Les résultats, financiers et autres, ont été magnifiques. Merci à tous!

TOUJOURS PRET



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Selon le Saint-Père

Présence et témoignage de la presse au service du vrai et du beau

CITE DU VATICAN (CCC) — Le Saint-Père a accordé récemment une audience aux dirigeants, rédacteurs et correspondants, ainsi qu'au personnel du journal catholique "L'Avvenire d'Italia" (L'Avenir d'Italie) de Bologne, qui lui étaient présentés par Son Em. le cardinal Lercaro, archevêque de cette ville. A cette occasion, S. S. Jean XXIII a prononcé un discours dans lequel il a précisé les devoirs et les responsabilités de la presse catholique. Il a dit tout d'abord que ce que l'on attend de la presse catholique, c'est un acte de présence et de témoignage, puis il a ajouté que le style du journaliste catholique doit toujours être caractérisé par la charité, le respect de ceux qui sont dans l'erreur, et par un vocabulaire digne. Rappelant enfin que l'un des devoirs les plus sacrés des chrétiens est de répandre l'instruction religieuse et sociale, le Souverain Pontife a souligné que l'un des moyens les plus puissants permettant de s'acquitter de ce devoir, c'est la presse catholique.

Voici de larges extraits du discours du Souverain Pontife aux journalistes de "L'Avvenire d'Italia":

"En présence d'une assemblée si choisie, animé du désir de mentionner quelque chose qui se rapporte à ce secteur de l'apostolat, Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte en cette audience, pour vous mieux faire connaître, de façon plus solennelle, ce que pensent le Pape et l'Eglise du très important problème de la presse catholique et ce qu'ils attendent des fidèles sur ce point.

La presse catholique est un acte de présence et de témoignage

1) Ce qui caractérise et justifie la vie d'un journal catholique, est avant tout, son programme positif. Pas plus que pour aucune activité humaine, on ne peut juger de la valeur de celle-ci par ce qu'elle n'est pas ou qu'elle ne doit pas faire, — ce qui serait une limitation —, on doit la juger par ce qu'elle accomplit, dans un louable effort, et une claire vision de ses propres attributions. Or la presse catholique consiste surtout en un acte de présence et de témoignage. Présence active intelligente, éveillée, en face des innombrables problèmes posés par la vie d'aujourd'hui, pour les interpréter selon le critère infaillible de la vérité éternelle, qui se reflète dans le temps. Présence à qui rien n'échappe de ce que le lecteur doit savoir, afin de l'aider à se faire une conscience éclairée, en face des points d'interrogation et des incertitudes que le monde d'aujourd'hui lui procure. Acte de présence donc, qui oriente, précise, éclaire toute chose, à la lumière de la vérité révélée.

Mais aussi témoignage: c'est-à-dire prise de position, sereine mais sûre, sans compromis et sans respect humain, avec loyauté et patience. Le journaliste catholique ne suit pas les frivoles caprices de l'opinion publique et encore moins les oriente dans le sens qui plait, à cette dernière, mais il sent le devoir de servir la vérité, se souvenant des paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ: "Que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'à la vue de vos bonnes oeuvres, ils glorifient votre Père qui est dans les cieux" (Math. 5, 16).

Ainsi, très chers fils, pourrez-vous accomplir toujours dignement votre noble mission et en être fiers.

Style propre à un journal catholique

2) La dignité d'une semblable mission se manifeste en outre, également, dans la présentation, qui doit attirer davantage et conquérir par sa grâce aimable et de bon goût. Nous voulons parler du style propre à un journal catholique et qui lui donne comme un cachet tout à fait particulier: style toujours limpide, même lorsqu'il revêt un ton combatif; style empreint de vérité, de charité, de respect pour ceux qui errent; au vocabulaire aristocratique et digne.

Il est malheureusement vrai qu'un mode de faire et d'écrire, que l'on retrouve jusque dans les publications destinées aux enfants — "flentes dicimus", nous le disons en pleurant — gagne sans cesse du terrain, foulant souvent aux pieds les exigences les plus élémentaires du goût, de la réserve, de la pudeur, utilisant une terminologie et une documentation photographique, qui répugnent à toute conscience honnête. En face d'un semblable phénomène, qui conditionne souvent le succès d'une certaine presse, le journaliste catholique peut, un court instant, être tenté de suivre le courant, en justifiant une vision moins sévère de la réalité et en concédant aux faits les moins édifiants de la chronique plus qu'il ne conviendrait.

Or, très chers fils, le style de votre journal ne peut permettre un glissement de votre conscience. Face à l'habileté des "enfants du siècle" (Luc. 16-18), faites preuve de volonté et continuez à réagir avec votre bon sens, votre foi et votre courage. Apprenez aux lecteurs à apprécier le vrai, le bon, le beau. Sachez puiser la matière de votre enseignement aux sources intarissables de la vérité, de la beauté et de la bonté que constituent les différentes époques de l'histoire, le monde de l'art et de la poésie, les conquêtes de la science, les merveilles de l'univers, les voyages d'explorateurs et des missionnaires.

Quel splendide panorama peut être offert aux familles où règne la bonne éducation, sans toutefois alourdir, par un étalage trop savant, les pages destinées à la sereine parenthèse ouverte dans le travail quotidien.

Ne dites pas que le travail du journaliste catholique est plus difficile, parce que plus "soumis" à des exigences et des normes morales; mais prouvez par les faits, qu'il peut être accompli avec une très grande largeur de vues et d'information, parce que, comme le dit l'Apôtre, "Tout est à vous! Mais vous êtes au Christ, et le Christ est à Dieu" (Cor. 3, 22-23).

La presse catholique doit être soutenue par les catholiques

3) Enfin le journal, qui expose et qui défend la doctrine chrétienne, doit vivre de la ferveur des catholiques. C'est une vérité élémentaire mais qui, pratiquement, n'est comprise que par peu de personnes. Profitant donc de cette audience, il Nous plait de faire part à Nos très chers fils de l'espoir que nourrit Notre coeur.

Nous avons confiance que beaucoup, parmi le clergé et le laïcat, mais spécialement ceux qui ont une conception exacte du sens chrétien, voudront comprendre que l'un des devoirs sacrés du chrétien est celui de l'instruction religieuse et sociale. Il est exact que celle-ci, suivant les prescriptions du Concile de Trente, des Synodes et de plus récentes exhortations des Pontifes Romains, doit être donnée par l'enseignement pastoral des évêques et par le catéchisme dispensé par les curés.

Mais, en réalité, peu nombreux sont ceux qui entendent cette parole de vie: en raison des conditions de travail et d'activités diverses, des empêchements, des déplacements, auxquels sont soumis un grand nombre de personnes.

Eh! bien, un des moyens les plus puissants, dont Dieu peut se servir pour pénétrer dans les maisons, pour se faire comprendre et aimer, est précisément la presse catholique.

S'il en résulte une grave responsabilité pour tous les catholiques qui ont à la soutenir et à la répandre, la charge qui vous incombe n'est pas moins lourde, vous qui, avez la mission, noble et solennelle, de rendre un grand service à la parole de Dieu, en la faisant résonner dans toute sa beauté et son actualité, sans l'appauvrir ni l'altérer, mais au contraire en la rendant vivante et attrayante. Quel honneur, quel mérite aux yeux de Dieu et des hommes! . . ."

Mgr H. Routhier, O.M.I.

L'activité religieuse et l'activité nationale se distinguent, sans que l'une nuise à l'autre

A l'occasion du congrès de l'Association des Canadiens-français de l'Alberta, Son Exc. Mgr Henri Routhier a traité vigoureusement une question qui se pose à l'heure actuelle avec acuité, à savoir l'harmonie entre l'Action Nationale et l'Action Catholique. Voici des extraits de ce discours, qui jette de la lumière sur le sujet:

* * *

Nous devons établir cette claire distinction, qui d'ailleurs n'est pas toujours une dissociation entre le spirituel et le temporel, afin de ne pas créer de confusion, mais aussi pour que ni le national ne nuise au spirituel ni le spirituel ne détruise le national en l'ignorant ou s'en désintéressant.

Nous croyons donc qu'en bonne et saine philosophie et théologie s'il est souverainement important d'embrigader le laïcat dans l'Action Catholique pour la sauvegarde et l'approfondissement de notre foi, qu'il importe parallèlement dans le domaine national humain de maintenir et de fortifier notre Association Nationale qu'est l'ACFA, et son école d'entrainement que doit être "La Relève Albertaine". Détruisez l'Action Catholique et vous aurez une chrétienté anémiée et mourante; détruisez nos Associations nationales et vous aurez un peuple prêt à tous les reniements. D'ailleurs il n'a jamais été prouvé que la ferveur religieuse nuise au patriotisme, ni que le patriotisme, sainement pratiqué ne doive nuire à la religion. Nous continuons de croire que le dicton de "La langue gardienne de la foi" conserve une réelle valeur chez-nous pourvu qu'on ne lui fasse pas dire ce qu'il ne signifie pas.

* * *

Il est arrivé, et c'est le Chanoine Groulx qui le déclare, comme moi-même j'y crois, que voulant propager l'Action Catholique, Mouvement indispensable, et sous prétexte de faire pratiquer à la jeunesse un catholicisme épuré, on lui ait présenté un catholicisme libéré du temporel et du terrestre quand on ne le disait pas infecté de l'impureté du nationalisme. On a laissé tomber les mouvements nationaux des jeunes et on n'a plus eu d'écoles de formation de patriotisme qui reposaient sur la réalité terrestre à laquelle l'homme doit resté attaché en vertu de sa nature humaine. Jamais l'Eglise n'a excommunié les patries et les nations ni aboli les devoirs envers elles. Jamais Elle n'a voulu inculquer à ses croyants qu'ils devaient se dégager d'attache à leur pays, à leur culture, à la richesse humaine dont Dieu Lui-même était l'auteur. On n'a qu'à relire à ce sujet l'Encyclique de Léon XIII: "Sapientiae Christianae" ou les Radio-messages de Pie XII qui défendent les droits d'un patriotisme éclairé et progressif. Le patriotisme ainsi entendu n'est pas hostile aux autres patries, il n'est pas dominateur, mais contient une sève qui grandit les peuples, les fortifie dans leur élan, les pousse à réaliser des oeuvres, que l'effort individuel ne pourrait ambitionner. Si l'on ne cultive pas chez notre peuple un sain patriotisme, et si l'on ne maintient pas, à cette fin, l'existence et la vitalité de nos Associations, on en fera des déracinés, on aura une jeunesse anarchique, sans esprit, sans ambition, prête à toutes les abdications et à toutes les trahisons.

* * *

Un redressement s'impose d'urgence, au peuple de Québec peut-être, mais aussi à notre petit peuple de l'Alberta à plus forte raison. Il faut que nous redonnions aux nôtres une fierté de leurs origines, un désir ardent de monter bien au-delà de la médiocrité. Notre peuple, un peuple latin, ne peut se contenter de vivoter et d'accepter sans regret les pertes subies et le laisser-aller. Si nous devons apporter notre part de collaboration au grand tout qu'est le Canada et plus particulièrement à nos coreligionnaires d'autres origines, ce ne devrait pas être la contribution d'un peuple moribond, ni chair ni poisson, mais celle d'un peuple qui veut être éclairé, fort, ardent, fier et pur. Notre pays apportera dans le monde des nations sa part de réalisation en assurant chez tous ses éléments le plein épanouissement de ses talents, de sa vigueur, de son individualité, et non pas une plate uniformité sans individualité ni personnalité.

OTTAWA — Selon une enquête faite en janvier dernier, sur 555 postes récepteurs de télévision, 100 captaient des émissions canadiennes et 455 des programmes américains à Toronto entre 6 h. et 11 h. du soir. A Montréal, la proportion était de 100 émissions canadiennes contre 125 programmes américains et à Winnipeg de 100 émissions canadiennes contre 114 programmes américains. A ce rythme, la télévision de nos voisins va américaniser rapidement une partie considérable des Canadiens.

Le 14 novembre, à Halifax, le Chaudière, septième destroyer-escorteur de la classe du Restigouche, a été armé dans la Marine royale du Canada. Le premier ministre du Canada, le très honorable John G. Diefenbaker, fut l'invité d'honneur à cette cérémonie. Le Chaudière, que l'on voit ici durant ses épreuves à pleine vitesse, fait partie de la 5e escadre d'escorte à Halifax.
(Photo de la Défense nationale)

Billet du vendredi

JEAN ROSTAND, fils du poète Edmond

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Jean Rostand, successeur à l'Académie d'Edouard Herriot, l'homme politique et écrivain de Lyon, est l'un des deux fils d'Edmond Rostand, poète et dramaturge, auteur de **Cyrano de Bergerac** et de **L'Aiglon**, oeuvres sur lesquelles il n'y a pas à insister. Alors que Maurice, son ainé, se destina aux lettres comme son père — sa mère aussi — sans atteindre surtout à la hauteur du premier, il devint un homme de science. Admis par la grand-porte chez la vieille dame du quai Conti, il a eu 65 ans le 30 octobre. Il y en a huit, il obtenait pour son oeuvre le Grand prix de littérature de la ville de Paris.

Ce qui paraitra peut-être singulier à plusieurs, car Jean Rostand, natif de Paris et y ayant passé une grande partie de sa jeunesse, s'applique depuis longtemps à n'y point vivre. Il habite avec sa femme, qui l'entoure de soins maternels — comme en ont si souvent besoin les savants — une maison bourgeoise de Ville-d'Avray, dans la commune de Seine-et-Oise, en banlieue de la capitale. C'est là, entouré de verdures, qu'il poursuit dans le silence et le calme son oeuvre de biologiste. Il le fut dès l'enfance, dès qu'il se rendit compte de l'existence des insectes, des bestioles les plus modestes, des oiseaux, des animaux. Il semble que rien ne compte pour lui, en dehors des sciences naturelles et des mystères qu'elles ne livrent qu'avec réticence.

* * *

Rostand raconte de temps à autre comment il s'éveilla à la réalité de la nature, inconnue ou ignorée de la plupart. Il avait alors huit ou neuf ans, et cela se passait dans le domaine princier de Cambo, à quelque distance de Bayonne, qu'avait créé son père. Autour de lui des arbres et des fleurs à profusion, des envols de pigeons blancs se posant çà et là, des insectes qui volaient partout, animant de leur crépitement la tranquillité des nuits. Des professeurs de Bayonne se rendaient dans le paradis terrestre de Cambo, autant pour en jouir que donner des cours aux fils de Rostand l'élu des Muses: Maurice et Jean. Un jour, on remit à ce dernier un cahier scolaire, qui présentait au verso de sa couverture une image d'un insecte: le scarabée sacré. Au bas, une courte légende, extraite des **Souvenirs entomologiques** de Fabre.

A l'époque, Jean Rostand ignorait jusqu'au terme d'entomologie. Mais il aimait les insectes depuis longtemps, poursuivait dans les parterres et les jardins paternels les sauterelles, grillons, criquets, les copris et les chenilles, les hoplies céruléennes, les autres aux noms impossibles. Son cahier fut la Révélation, avec un R majuscule. Il n'eut rien de plus pressé que de demander à son père les fameux **Souvenirs** d'Henri Fabre, aussi littéraires que scientifiques, et il s'y plongea. Un entomologiste et un biologiste venait de naitre.

* * *

Le plus curieux, c'est qu'Edmond Rostand lui-même se passionna des livres achetés pour son fils. Il les lut, nota le côté poétique de l'auteur et ses qualités d'écrivain. Plus tard, il entra en relations avec lui et lui vint en aide, car il restait obscur et pauvre, chargé de nombreux enfants. C'est grâce à lui que Maeterlinck le lança à Paris, lui consacrant un article étincelant, et il chercha sans succès à lui faire décerner le prix Nobel.

Rostand, père, écrivit sur Fabre, qu'il appelait le Virgile des insectes, une suite de sonnets. Jusqu'en 1928, l'académicien d'aujourd'hui n'écrivit pas. Il étudiait et observait. Trente ans après, on lui doit une soixantaine d'ouvrages. Il donna nombre de livres de vulgarisation scientifique, non sans importance. Ainsi, **Les Chromosomes** visaient à révéler en France la génétique américaine, que les officiels du pays rejetaient sans la connaitre. Inutile de rappeler l'un après l'autre des titres, connus des techniciens et spécialistes, mais qui ne séduiraient pas les masses.

Pour l'instant, Rostand prépare en collaboration avec André Tétry un énorme volume sur **La Vie**, qui offrira un panorama complet — assi complet qu'il est possible — sur la biologie moderne. Puis il entend se remettre à l'étude de crapauds et grenouilles, son domaine particulier. Il n'en ignore rien, fait sur eux, chaque mois ou chaque an, des découvertes.

L'ILLETTRE.

Les Français dans l'Ouest Canadien

— FREMONT (Donatien): "Les Français dans l'Ouest canadien". - Ed. de **La Liberté et le Patriote**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2 (Manitoba) — franco $3.25.

Un seul regret quant à la présentation de l'ouvrage: format et mise en page font un peu "vieillot"; cela dit, je n'aurai qu'éloge et enthousiasme pour ce livre tout à la gloire d'humbles et entreprenants Français dont l'oeuvre a contribué à donner au Canada ce visage — mal connu d'ailleurs — qui continue à en faire un prolongement de la France traditionnelle. La lecture en est souvent aussi passionnante que celle d'un roman, car c'est d'une grande aventure qu'il s'agit, toute d'énergie, de ténacité, de succès et d'échecs. C'étaient des bretons, des basques, des normands, des auvergnats, issus de toutes les professions et de toutes les disciplines, des catholiques le plus souvent. Ils ont participé à la colonisation de l'Ouest canadien, et leur conquête se poursuit toujours, en même temps qu'ils assurent une permanence française qu'accuse le nom de localités comme St-Brieux, Domremy ou Montmartre.

Ici, point de légende, encore que cette aventure se romancerait facilement, mais de l'histoire et même de l'histoire contemporaine. Les personnages appartiennent au siècle écoulé, certains sont encore vivants ou furent connus de notre génération. Toutes les bibliothèques de paroisses qui ont eu ou possèdent encore "des canadiens" devraient acquérir cet ouvrage: il contribuera à leur propre histoire, éclairera ces liens qui soudent des pays en leur donnant un aspect plus humain et ressuscitera chez beaucoup la fierté d'une grande oeuvre restée vivante.

J. BERGEAUD.

(Livres et lectures, Issy les Moulineaux, Seine, France).

Le professeur Meredith Jones

Le parler régional du Canada français

A l'occasion du congrès, les 20 et 21 novembre, du Cercle Linguistique du Manitoba et du Dakota-Nord, tenu à l'Université du Manitoba, M. le professeur Meredith Jones a donné une conférence sur "L'état actuel des études de la langue canadienne-française". Comme on le sait, le Docteur Jones est le directeur du Département de français à l'Université.

Cette conférence revêt une importance spéciale à l'heure actuelle à cause des efforts de refrancisation et des inquiétudes au sujet de la qualité de la langue que l'on constate un peu partout au Canada.

La franchise parfois cinglante du conférencier est de nature à provoquer des commentaires fervents de la part de nos lecteurs, tandis que son érudition invite à un débat intelligent.

Il nous semble utile de publier, en traduction assez libre, de très larges extraits de cette conférence, en trois tranches. En voici la première:

☆ ☆ ☆

— I —

Au Canada, on emploie très aisément les termes "français du Canada" et "français de Paris", mais je doute qu'on sache réellement ce qu'ils signifient. On les emploie surtout pour s'insulter mutuellement. Aux yeux des Anglo-canadiens, "français du Canada" signifie mauvais français. Les Canadiens français croient que le "français de Paris" correspond au français enseigné dans les écoles de l'Ontario et du Manitoba. Nous (les Anglo-canadiens) croyons que leur français est mauvais, parce que nous nous arrêtons à l'accentuation; les Canadiens français se critiquent eux-mêmes, au point de vue de la syntaxe. Ni les uns ni les autres ne pourraient vraiment comprendre le vrai "Parisian French" . . .

Si l'on excepte certaines particularités très évidentes, le Canadien français moyen connait très peu les réelles qualités de son langage; l'Anglo-canadien, encore moins. Ce langage n'a jamais été sérieusement étudié. Est-ce même une langue véritable? Je sais bien que plusieurs linguistes ont publié des monographies sur certaines originalités de la langue canadienne-française. Beaucoup plus d'écrivains se sont laissés gagner par l'émotion. Mais aucun n'a fait une étude complète et objective. Il n'est donc pas surprenant que nous soyons ici en présence des énoncés les plus contradictoires: certains montent en épingle des archaïsmes qu'ils viennent à peine de découvrir; des visiteurs étrangers trouvent amusant ce langage suranné; d'autres enfin condamnent sans ambages ses anglicismes épouvantables.

J'aimerais étudier plus à fond la question, quoique je me sente bien inférieur à la tâche . . .

* * *

Je sais bien qu'une telle étude risque toujours de soulever les émotions les plus opposées chez le Canadien français, chaque fois que son langage est mis en discussion . . . particulièrement par "un Anglais".

Le patrimoine

Il a été habitué à vénérer ses vieilles et pittoresques traditions. Il accepte avec patriotisme tout ce qui le flatte. C'est ainsi qu'il écrira avec une profonde émotion qu'il parle encore aujourd'hui la pure langue de Boileau, le beau langage classique du 17e siècle, celui que ses ancêtres ont apporté avec eux en Nouvelle-France et qu'ils ont su préserver jalousement. Voilà pourquoi le Canadien français emploie tant d'archaïsmes: ils font partie de la langue française la plus pure. Il s'adressera à chaque Français venu le visiter chez lui et en tirera des témoignages flatteurs à l'égard de la langue parlée au Québec, dans l'espoir de se faire appuyer dans son opinion.

Toutefois, il arrive occasionnellement que les choses n'aillent pas si bien et provoquent presque des incidents diplomatiques. Il y a quelques années, par exemple, un critique dramatique osa écrire qu'il ne pouvait vraiment pas donner le compte rendu d'un spectacle présenté à Paris par une troupe canadienne-française . . . parce qu'il n'avait pas pu comprendre les acteurs et que la pièce était écrite en langage du Canada. Il avait oublié que le langage dont la France a doté sa colonie, n'est pas le langage de la France moderne. Quand Gabrielle Roy mérita le Prix Fémina, avec "Bonheur d'Occasion", un critique français non-gallant dit avec cruauté que la France devait bien payer de quelque manière pour le blé canadien, au lieu de reconnaître que sa langue et celle de la romancière canadienne étaient très proches parentes.

Mais les Canadiens français peuvent citer en leur faveur plusieurs témoignages parfois d'origine un peu suspecte. Au 18e siècle le Père Charlevoix a écrit: "On ne parle nulle part un aussi pur français qu'en Nouvelle-France. Leur langage n'a même pas d'accent particulier". Le Père LaPotherie, historien jésuite, renchérit: "Les gens du peuple parlent ici un parfait français, sans mauvais accent." Le chanoine Coubé disait, au 19e siècle: "Nous parlons le vrai français de France. Nos tournures de phrases locales et anciennes sont comme autant de grains de beauté sur le visage d'une jolie femme." En 1924, l'historien franco-protestant J. Charlemagne Bracq disait, dans son "Evolution du Canada français" que "la classe moyenne parle aussi bien le français que les gens de même classe vivant dans des communautés aussi distantes des grands centres en France . . . Un voisin de Normandie lui affirmait que le langage parlé dans le Nouveau Monde était meilleur que celui de sa ville natale. Les membres du clergé, des professions légales, les journalistes emploient un langage plus élégant que les fils de leurs conquérants.

L'autocritique

Tout ceci est absolument vrai . . . Mais au cours des 50 dernières années il y eut un groupe de critiques canadiens-français, aussi patriotes et en nombre imposant, qui ont abondé dans le sens opposé. Il y eut par exemple trois grands congrès de la langue française à Québec (1912, 1937 et 1953) où l'on trouve les témoignages les plus concordants. C'est Ernest Robert qui affirme que la langue parlée est composée d'archaïsmes noyés dans une mer d'anglo-barbarismes. Le romancier français Constantin-Weyer disait: "Leur langue vient directement d'une source française, mais à travers un passage souterrain. Les mots anglais et indiens s'y sont noyés. Le goût en est plaisant, mais l'eau n'a pas été filtrée." Jean-Marc Léger, lors du Congrès de Refrancisation, a affirmé que "les faiblesses et les vices de notre langue reflètent avec fidélité ceux de notre milieu culturel. Sans lustre, figée, faite l'américanismes et d'anglicismes, elle est rongée lentement par le dedans." M. Jean Bruchési ajoute son témoignage: "A quelques exceptions près, notre français n'est qu'un patois ou un idiome dégénéré." Pierre Daviault, l'un des meilleurs critiques, dit sans ambages: "Nous avons besoin d'une grande langue culturelle, non d'un petit langage que personne ne comprend en dehors de notre groupe restreint." Et Jacques Poisson: "C'est comme si le Département d'Education avait fait le voeu solennel de pauvreté de langage, au nom du peuple tout entier." Même le plus vénéré de tous les poètes canadiens-français, Octave Crémazie qui passa sept ans en France pour fuir ses créditeurs et réapprendre son français, a écrit: "Les Canadiens français feraient mieux d'adopter le langage des Hurons ou des Iroquois. Leurs livres pourraient alors être traduits en français et trouver de nombreux acheteurs en France."

Nous devons choisir entre ces deux groupes de témoins. Ce qu'ils disent est généralement vrai des Canadiens français, mais pas toujours des mêmes Canadiens français.

Un "parler régional"

Je me suis efforcé d'éviter l'emploi du terme "langue canadienne-française" . . . En général, depuis 1912 les intellectuels canadiens-français eux-mêmes ne parlent pas de "langue". Il ne m'est pas nécessaire de définir ici les nombreuses sortes de langages. Le français est une langue; il possède l'homogénéité, le territoire, l'histoire qui font une langue. Historiquement, il est l'évolution du dialecte de l'Ile-de-France, autour de Paris. De nombreuses raisons ont permis que le "Francien", il était ainsi appelé, gagne la victoire sur les nombreux autres dialectes de France qui chacun avaient leurs particularités propres. Le "français" les mit hors de combat, à titre de dialectes organisés et écrits, et les réduisit au rang de patois. Ils ne sont pas morts pour autant, car un patois est une réalité très vivante, mais un dialecte de basse classe, qui ne s'écrit plus. Il est cependant parlé dans des régions limitées, il évolue tout en retenant ses particularités. Le mot "patois" s'applique partiellement au langage du Canada français, comme le mot "jargon" à condition qu'on l'emploie dans son vrai sens. Malheureusement, les mots patois et jargon ont maintenant acquis un sens péjoratif qu'ils n'auraient jamais dû avoir. Disons donc que le langage des Canadiens français n'est pas une langue, parce qu'il n'a pas vaincu tous les obstacles. Ce n'est pas un dialecte, parce qu'il n'en a pas l'homogénéité. Ce n'est pas un patois, pour la même raison et aussi parce qu'il est une langue littéraire, écrite. Et nous ne devons jamais parler de jargon.

Depuis le premier congrès du parler canadien-français en 1912, les érudits ont employé une excellente expression, d'Adjutor Rivard: un parler régional, une langue patoisée, un parler fait de plusieurs patois originaux qui, soumis à plusieurs influences locales, ont été liés ensemble. Voilà l'expression dont je me servirai.

Trois couches

J'ai fait face à tous les obstacles pour mieux comprendre ce parler régional . . . Et j'ai suggéré que les témoignages contradictoires susmentionnés étaient tous vrais, mais qu'ils s'appliquaient à différentes sortes de parlers canadiens-français. Quand nous parlons du français ou de l'anglais, nous parlons de la langue parlée par les gens cultivés, bien éduqués de ces pays. La langue est le reflet de ce qu'il y a de meilleur dans ces pays. Si nous appliquons cela au parler des Canadiens français cultivés, nous n'avons pas beaucoup à ajouter. Non en ce sens qu'il n'existe pas de langue culturelle au Canada français. Au contraire. Mais ce parler culturel, à l'exception de quelques différences d'accentuation et de quelques vieux mots, est exactement le parler culturel de France. Toutefois ce n'est pas là le parler de 95 pour cent des Canadiens français du Québec et d'ailleurs.

Leur parler régional comporte des couches différentes. Ce qui s'applique à un groupe ou à une région, ne s'applique pas nécessairement aux autres. Vous pouvez avoir une phonétique, mais non une philologie du parler canadien-français. Il y a au moins trois couches.

Le fermier ou l'ouvrier des régions éloignées a retenu plus fermement les formes traditionnelles et les archaïsmes, que les autres groupes. Il a conservé des miettes de tous les patois apportés au Canada au 17e siècle. Mais c'est là un type très rare. Les communications, la radio, l'industrie lui rendent impossible le mode de vie du bon vieux temps, à la Maria Chapdelaine . . .

Le deuxième groupe comprend le citadin, l'ouvrier, le marchand de la classe moyenne. Il parle très différemment, une sorte de parler fait de quelques canadianismes déformés et de beaucoup d'anglicismes barbares. Ce groupe constitue la majorité et il faut lui ajouter, malheureusement, un nombre croissant d'avocats, de Canadiens français cultivés.

C'est seulement au sommet de cette dernière classe que nous trouvons des hommes véritablement et profondément cultivés. A l'exception de quelques mots spéciaux et d'une nuance minime d'accentuation, ils sont les seuls Canadiens français dont le parler ne se distingue pas (par le vocabulaire, la grammaire et la syntaxe) du meilleur parler de France. Ils sont si rares que le Canada français est en danger de rester avec ceux de la classe moyenne seulement, ceux qui emploient un parler dont ni le Canada français ni la France peuvent s'enorgueillir . . .

Remontons aux sources

Si vous gardez dans votre esprit ces facteurs sociaux et régionaux, il est facile de réconcilier les flatteries et les critiques contradictoires que j'ai citées plus haut. Certains ont dit que le parler canadien-français est barbare: cela est vrai de certains Canadiens français. D'autres ont affirmé qu'il est aussi pur que le parler de France: cela est vrai aussi . . . Mais nous devons savoir ce dont il s'agit. Sans cela nous ne comprendrons pas que le parler canadien-français est un produit inévitable et un reflet de l'expérience sociale, politique et religieuse des Canadiens français.

(à suivre)

Missionnaires canadiens d'Afrique et d'Asie

OTTAWA (CCC) — Des 14,529 missionnaires qui se trouvaient, le 30 juin 1959, dans les territoires d'Asie et d'Afrique dépendant de la Congrégation de la Propagation de la foi, 603 sont Canadiens. La France vient au premier rang pour le nombre de missionnaires dans ces territoires avec 3,069. Viennent ensuite dans l'ordre: la Belgique, 2,603; les Pays-Bas, 2,119; l'Irlande, 1,403; les Etats-Unis, 757; l'Allemagne, 734; le Canada, 603; l'Espagne, 523; le Royaume-Uni, 437; la Suisse, 421. Les 433 autres missionnaires proviennent de 20 nations différentes.

La vie religieuse apporte une telle sécurité, fournit de tels secours, procure des consolations si hautes que, sans des renoncements exceptionnels et des croix pesantes, elle serait déjà le vestibule du ciel.

Elisabeth LESSEUR.

112 millions de boisseaux de blé sont sous la neige

OTTAWA — Le Bureau fédéral de la statistique vient de dévoiler qu'environ 28 pour cent de la récolte de blé des Prairies, soit 112,408,000 boisseaux n'ont pu être encore récoltés parce qu'ils sont enfouis sous la neige.

On estime également que plus de 78 millions de boisseaux d'avoine et plus de 55 millions de boisseaux de seigle subissent le même sort.

Il s'agit là, estime-t-on, de la pire récolte dans les provinces des Prairies depuis huit années. On attribue le fait aux pluies abondantes et à la neige récente qui a recouvert les provinces de l'Ouest.

Il est possible toutefois qu'une partie de la récolte enfouie puisse être récupérée avant l'hiver ou au printemps. Mais on ignore dans quelle condition elle se trouvera à ce moment.

On estimait la récolte de l'année à 413 millions de boisseaux, chiffre plus élevé que la récolte de 371 millions en 1958 mais inférieur à la moyenne de 490 millions de boisseaux pour les années de 1949 à 1958.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 23 novembre avait lieu la réunion régulière du Conseil de Ville. Le greffier fit lecture des lettres. Nous en relevons ici quelques-uns. Un marchand de la rue St-Jean-Baptiste se plaint du fait que la valve de contrôle du système d'eau a été enterrée sous le trottoir lors de la construction du trottoir de la rue Hamel; il s'en est plaint l'an dernier à un des employés du département, mais rien n'a été fait. Il demande au Conseil ce que la Ville fera dans cette situation: remis à l'ingénieur.

Un résidant de la rue Ritchot, qui a dû faire un séjour à l'hôpital à la suite d'un accident dû à la mauvaise condition du trottoir sur cette rue, demande que la Ville le rembourse pour les dépenses encourues; ceci fut remis à l'ingénieur, ainsi qu'à l'avocat de la Ville.

Le "Heather Curling Club" serait désireux d'acheter le tapis en cocoa qui a servi lors de la visite royale et serait prêt à payer la somme de $50.00 pour ce tapis dont le club se servirait. Remis à l'ingénieur pour rapport et recommandation.

Les membres de l'église anglicane de St. Philip demandent la permission de changer les plans dans leur projet de construction d'un logis pour vieillards; que le règlement qui demande qu'un espace suffisant pour le stationnement des automobiles de locataires ne s'applique pas dans leur cas et qu'il leur soit permis d'y construire un chemin de 12 pieds de largeur afin de mieux utiliser l'espace restreint dont ils disposent.

La vente de terrains pour arrérages de taxe aura lieu à 3 heures p.m., le 4 décembre, dans la salle du Conseil. A ce sujet, M. l'échevin Hart demande que le maire ou son adjoint soit présent pour acheter au nom de la Ville les terrains qui n'auront pas été vendus à 6 heures.

M. l'échevin Guay demande s'il serait possible que la Commission des parcs s'intéresse à l'éclairage, ainsi qu'au maintien de la patinoire dans le parc Provencher, et s'il y aurait moyen d'installer d'autres patinoires du côté nord de la rue Provencher. M. l'échevin Appleby répond que la commission s'intéresse beaucoup à la question de faciliter les sports pour la jeunesse et que sans doute elle verra d'un oeil favorable la requête de M. l'échevin Guay.

Cinquante résolutions des divers comités furent présentées pour l'approbation du Conseil. La plupart furent acceptées, mais quelques-unes soulevèrent de longues discussions, telle la question des chaises pour la salle des comités, ainsi que pour les représentants de la presse et de la radio. Le comité de finances avait recommandé que ceci soit inclus dans les évaluations de 1960, mais le comité d'administration avait recommandé que le greffier demande des évaluations et que l'argent soit prélevé du fonds des réparations.

Les échevins discutèrent de la qualité des chaises, etc., et M. l'échevin Guay suggéra que les fauteuils de la salle des comités soient tellement moelleux que certains échevins pourraient s'endormir et que les discussions seraient alors moins longues. Le Conseil décida finalement que le greffier demande des soumissions après consultation avec le président du comité d'administration et M. l'échevin Appleby demanda que les chaises et table pour les messieurs de la presse et de la radio soient aussi incluses dans cette recommandation.

Le président du comité du Bien-être social fit rapport des soumissions reçues pour l'achat d'une automobile. Trois soumissions seulement ont été reçues. Les échevins croient que ce n'est pas suffisant et qu'une nouvelle demande soit faite. Mais M. l'échevin Parent s'oppose et dit qu'il ne serait pas juste qu'on demande à ceux qui ont soumissionné et qui ont, par le fait même, révélé le prix de vente, de concurrencer avec ceux qui n'ont pas fait de soumission. La demande avait été annoncée dans les journaux et si les commerçants d'automobiles ne l'ont pas vue, il y en a au moins trois qui ont répondu à l'appel. La soumission de Couture Motors fut donc acceptée. M. le maire fit remarquer qu'il serait désirable que la Ville fasse une demande une fois par année pour toutes les automobiles et camions requis par les différents départements; il serait alors possible que plus de compagnies soient intéressées à soumissionner.

Le comité du personnel présenta la demande de la fédération des pompiers, local 940, qui demande certains changements dans son contrat de travail ainsi qu'une hausse de 10% des salaires. L'échevin Appleby se déclara opposé à cette demande de 10%. "Dans le passé, dit-il, nous avons fait une contre proposition de 5 à 8%." La cour d'arbitrage ordinairement accorde la moitié de la différence entre la demande et l'offre soumise. Il propose que le conseil refuse la demande et ne fasse aucune proposition, alors la commission d'arbitrage serait forcée d'étudier la question. Il est temps que les villes et municipalités fassent une étude réaliste de la question des salaires et ne fassent pas seulement accéder à toutes demandes faites par les unions.

M. l'échevin Hart croit que la fédération devrait faire une demande plus raisonnable, une hausse de 10% c'est trop fort, dit-il. M. l'échevin Pynoo dit que le coût de la vie monte toujours. M. l'échevin Guay dit qu'il y a plusieurs autres choses à prendre en considération lorsqu'il s'agit de discuter des salaires. Sommes-nous rendus au point où les employés de la Ville recevront des salaires plus élevés que ceux des contribuables qui en définitive paient les salaires des employés?

Il ne s'agit pas seulement de considérer les salaires payés aux pompiers de Winnipeg. Le travail des pompiers de St-Boniface ne comporte pas autant de danger que celui des pompiers de Winnipeg. Le comité du personnel en apportant cette requête devrait aussi donner des faits pour appuyer ou désapprouver cette requête. M. l'échevin Hart, appuyé par M. l'échevin McKall proposa qu'on refuse la requête de la fédération et que celle-ci soumette une proposition plus réaliste. Il ajouta que le comité du personnel sera heureux de rencontrer une délégation de la fédération pour discuter de ses problèmes. Accepté.

M. le maire fit rapport de la réunion de l'exécutif de l'Association des maires et municipalités.

Comme lundi prochain est un cinquième lundi, il n'y aura pas de réunion des comités ce soir-là, donc à lundi le 7 décembre pour la prochaine Veillée du lundi soir.

L'étoile de télévision, Danny Thomas, paraît sur cette photo, au moment où il recevait la médaille Pro Deo Juventute (Pour Dieu et La Jeunesse) 1959 du Conseil National de la Jeunesse Catholique. Les cérémonies de présentation eurent lieu au cours du cinquième congrès biannuel du Conseil, tenu à Kansas City, Mo. L'acteur est photographié avec le cardinal Richard Cushing, archevêque de Boston, et Mgr Joseph E. Schieder, directeur du département de la jeunesse, de la Conférence Catholique Nationale du Bien-être, de Washington. (Photo NC)



Le colonel Jean Loranger, avocat du Département de la Défense, après à peine trois mois au Fort Osborne à Winnipeg comme responsable des questions juridiques militaires pour les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan, quittait ce poste pour Montréal mercredi matin. Il retrouve ainsi sa patrie d'origine après avoir passé pratiquement 14 années de sa vie militaire en dehors du Canada et une couple d'années dans l'Alberta et le Manitoba.

Dès son arrivée au Manitoba, le colonel Loranger s'est intéressé à la vie du groupe franco-manitobain. Il participa au récent congrès de l'Association d'Education, il assista au dernier dîner de la Pensée française, il venait aux conférences de l'Alliance française, il était un fidèle lecteur de notre journal et un auditeur assidu de CKSB, on le vit aux représentations de films français, etc., et surtout il se fit un nombre impressionnant d'amis qui se renseignaient avidement auprès de lui sur toutes les questions juridiques du pays.

Les Franco-Manitobains souhaitent au colonel une carrière fructueuse à Montréal, et ils espèrent bien le revoir un jour ici au Manitoba.

Décès

MME EMMA RODRIGUE

Mme Emma Rodrigue, de 342, rue Dubuc, St-Boniface, est décédée le lundi 23 novembre à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 74 ans. Née à St-Jude, P.Q., elle vint à St-Boniface en 1889. Elle était la veuve de M. J.-A.-M. Rodrigue, ancien président de la Compagnie Toupin Lumber & Fuel. Depuis sa mort en 1935, elle a continué à gérer les affaires avec ses fils.

Elle laisse dans le deuil quatre fils, Joseph et Albert, de St-Boniface, Victor, de Los Angeles, et Georges, de Winnipegosis; une fille, Mme Frédéric Brousseau, de St-Boniface; quatre frères, Albert et Arthur Paquin, de St-Boniface, Alphonse, de Montréal, et Joseph, de Columbus, Ohio; deux soeurs, Mmes M. Hince, de St-Boniface, et E. Bibeau, de Detroit, et 10 petits-enfants.

Le service fut chanté le mercredi 25 novembre en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface.

via Paris ou Lisbonne De Montréal à Rome

OTTAWA — Le Canada et l'Italie ont annoncé un accord aérien international en vertu duquel la société Canadian Pacific Airlines prolongera ses envolées Montréal-Lisbonne pour relier Rome.

"En vertu de cet accord, le Canada obtient le droit de relier le Canada à Rome par Lisbonne ou Paris et de là vers Bangkok et d'autres endroits," a dit le ministre des Transports, M. Hees, dans un communiqué qui accompagne la nouvelle.

"L'Italie obtient le droit de relier l'Italie à Montréal sans escale intermédiaire et de Montréal, elle pourra relier Mexico, Chicago et Los Angeles, liaison qui sera sujette, bien entendu, à l'approbation des gouvernements du Mexique et des Etats-Unis."

L'accord, annoncé ici par le ministre des Affaires extérieures, M. Green, prévoit l'établissement de services aériens à compter du 1er mars 1960. C'est le premier accord aérien international entre les deux pays.

On prévoit que les sociétés aériennes canadiennes et italiennes auront deux envolées hebdomadaires aller-retour.

Si les gens capables d'attention sont tellement rares, c'est que l'attention est déjà un don de soi. — Abbé GUIMON.

Présentation des chèques de l'AECFM aux écoles de Ste-Marie et St-Eugène

Le dimanche après-midi 22 novembre se déroulait un événement très important dans l'histoire de la jeune paroisse Ste-Marie, la collation des diplômes de français, sous la présidence d'honneur de M. le curé. Pour l'occasion, l'église fut transformée en une salle de réception et elle fut remplie de parents, amis et paroissiens. Les élèves, sous l'habile direction des Soeurs Oblates, avaient eux-mêmes vu aux préparatifs de la fête, programme, affiches, chants, récitations, et que dire de l'incomparable maître de cérémonies, le jeune Denis Lépine.

Vint la remise des diplômes. Linda Decloux, du grade V, s'est classée première avec une note de 76%. Elle remporta le prix paroissial de l'Association d'Education et un dictionnaire Larousse, don des Dames Auxiliaires de la paroisse.

Voici la liste des lauréats:

Grade VII: Daniel Bartlette, 68%; Patricia Morier, 67%.

Grade VI: Denise Perron, 64%; Eileen McIvor, 61%; Diane Gentes, 60%.

Grade V: Linda Decloux, 76%; Alexis Bertrand, 75%; Albert McIvor 70%; Robert Provost, 64%.

Grade IV: Lynn Jourdain, 71%; Aline Bertrand, 70%; Marianne Pelissier, 64%.

Deux des invités d'honneur étaient les orateurs du jour: M. Léo Rémillard, président de l'Association d'Education, et M. l'abbé Pierre Raymond, visiteur des écoles. Le président remercia d'abord les Soeurs Oblates pour leur merveilleux travail, puis il parla directement aux jeunes, les yeux dans les yeux, mettant en lumière un article de Cousine Josette qui traitait la question du français. Il incita les jeunes à conserver leur héritage français, puisqu'ils seront les chefs de demain. Après ce discours très patriotique, M. Rémillard remit un chèque de $100.00 à M. le curé, au nom de l'Association d'Education.

M. l'abbé Pierre Raymond prit ensuite la parole. Il s'adressa aux parents. L'éducation des enfants, leur dit-il, revient exclusivement aux parents, mais là où le père et la mère sont Canadiens français, on devrait mettre la langue française sur un piédestal au foyer, puisque, autour de la maison avec les amis, c'est toujours l'anglais qu'on parle. Le programme d'études de l'école publique est toujours en anglais. 80 pour cent du temps est consacré à l'anglais, il ne reste que 20 pour cent au français. De cette façon, le français devient une langue secondaire et non pas la langue maternelle.

Si, au foyer, on utilise l'anglais, l'enfant ne parlera pas le français. Nous pouvons dire qu'il a perdu royalement le temps consacré à son étude.

M. l'abbé Raymond suggéra un plan pour Ste-Marie, plan qui devrait être mis à l'étude, à savoir que les enfants consacrent leur première année à l'étude exclusive du français. Pour illustrer la valeur d'un tel régime, il rapporta qu'en Irlande, les trois premières années sont réservées exclusivement au dialecte gaélique. En Hollande, trois ans ou plus au Hollandais, après quoi suit l'étude de l'Allemand, l'Anglais, le Français, de sorte que rendus à l'université, le jeune Hollandais possède quatre langues.

En consacrant un tel temps pour une langue, les élèves se créent un fond de connaissances, un bagage de principes qui leur sert pour l'étude de l'autre langue. C'est alors que des comparaisons entre l'une et l'autre langue peuvent se faire; comparaisons qui servent à fixer dans leur esprit l'autre langue à l'étude.

Comme deuxième suggestion, M. l'abbé Raymond suggéra que dans chaque foyer, on forme un club, genre A. A., pour le parler français. Il ne faudrait pas prononcer le premier mot en anglais, parce que le restant de la phrase va suivre en anglais. Et cela afin que nos enfants demeurent des Canadiens français d'esprit et de coeur.

M. le Dr Lachance se chargea de présenter et de remercier les orateurs.

M. le curé remercia chaleureusement les Soeurs Oblates, responsables du programme offert par les élèves, et Mlle Noëllie Pallud, l'accompagnatrice à l'orgue. Il félicita les élèves de leur beau travail artistique et surtout les diplômés de l'Association d'Education. S'adressant au président, il le remercia sincèrement pour le beau chèque qui revenait à la paroisse.

La fête laissa chez tous la vive impression que le fait français n'est pas mort à Ste-Marie.

Le lendemain soir, 23 novembre, à St-Eugène, avait lieu la collation des diplômes de français, sous la présidence de M. l'abbé L. Turcot, curé. M. Léo Rémillard, président de l'Association d'Education des Canadiens français, était l'invité d'honneur.

Après la distribution des diplômes, M. Rémillard mit en lumière la nécessité de savoir parler les deux langues. Par des exemples vécus, il sut montrer l'importance de la langue française. Pour terminer, il devint magicien et fit apparaître un chèque de $80.00, don de l'Association d'Education à la paroisse St-Eugène, remise complète du montant obtenu lors de la perception annuelle. M. Rémillard exprima sa joie de pouvoir agir ainsi.

M. le curé mit en lumière le grand geste de l'Association d'Education. Elle n'a aucune obligation de remettre l'argent perçu. Elle le fait pour venir en aide aux écoles séparées, celles de Ste-Marie, du Précieux-Sang, de St-Eugène, etc. Fait remarquable, M. le curé souligna que c'était l'assistance la plus nombreuse depuis qu'il est pasteur.

Un programme récréatif par les enfants agrémenta la soirée. Entre autres, le grade II mima une chanson. Un autre groupe présenta une courte pièce à l'honneur de la langue française. En passant, la reine était celle qui avait obtenu le plus grand nombre de points, pour le parler français à l'école.

M. le curé remercia cordialement les institutrices, les Soeurs de St-Joseph, pour le beau travail accompli.

Çà et là

Les paroissiens remercient de tout coeur M. Jean-Louis Pigeon, séminariste, de la 4e année, qui est venu prêter main-forte à M. le curé.

La visite de la paroisse qui vient de se terminer a permis à M. le curé de rencontrer ses paroissiens et d'en accueillir de nouveaux.

Les paroissiens expriment un grand merci à celui qui par délicatesse a vu au montage d'un microphone portatif pour le maître-autel. Maintenant, les publicains et les pharisiens sont sur un pied d'égalité.

Eternels avares

Deux Ecossais et un Juif assistent à une conférence gratuite. Tout à coup, on annonce qu'une quête va être faite. Le Juif s'abat, sans connaissance. Les deux Ecossais se précipitent, s'ouvrent un chemin à travers la foule assemblée autour du Juif, s'emparent de celui-ci et le transportent hors de la salle . . .

Retraites fermées

Une retraite pour les hommes de St-Boniface est en voie d'organisation pour la fin de semaine du 11 au 13 décembre. Le capitaine en est M. Gérard Prénovault (téléphone: WH 2-2736). On y acceptera aussi des hommes des paroisses suivantes qui n'ont pu venir à la retraite de leurs paroisses en semaine:

St-Jean-Baptiste — Organisateurs: Dr J. Boucher et M. Dorge.

Ste-Agathe — Organisateurs: Emmanuel Lemoine et T. Dorge.

Letellier — Organisateur: Amédée Leclair.

Veuillez, s'il vous plait, réserver votre place de bonne heure en communiquant avec le capitaine ou le co-capitaine de votre paroisse.

* * *

"Les deux jours que j'ai passés au Congrès des Retraites Fermées à Saskatoon furent révélateurs et stimulants, disait un délégué à son retour. Ce congrès m'a fait réaliser l'étendue du rôle que les retraites fermées sont appelées à jouer." Et il continuait: "On nous dit que le laïc a un rôle à remplir dans le monde d'aujourd'hui. Personnellement, j'ai compris que malgré mon désir de faire ma part, on ne peut donner ce que l'on n'a pas soi-même. Il faut une vie spirituelle solide pour être un chrétien agissant. Il faut être à la page, connaitre la pensée de l'Eglise en tant que membre du Corps Mystique."

"Et pour cela, ajoutait-il, il faut aimer Dieu; il faut du zèle; il faut aimer son âme et être prêt à lui accorder au moins autant de soins qu'on en donne au moteur de son auto que l'on fait passer périodiquement au garage . . . Et la lumière qui s'est faite dans mon esprit, à Saskatoon, c'est précisément à l'effet que la retraite fermée est une école, ou une maison de formation à la vie spirituelle et au zèle. Le vendeur assiste à des congrès organisés expressément pour lui — annuellement ou même mensuellement; l'institutrice de même, ainsi que le professionnel et l'homme d'affaires. Le simple chrétien comme moi, époux et père, use aussi ses forces spirituelles, et il a besoin de nouvelles lumières, de penser à sa vocation: il n'y a rien comme la retraite fermée pour remplir ce besoin."

* * *

Il y en a encore qui sont sous l'impression qu'une retraite fermée est une espèce de nettoyage spirituel et rien autre chose. Il est vrai que la réception du sacrement de pénitence fait partie d'une bonne retraite — aucun doute à cela. Pour notre part, cependant, nous ne cessons de rappeler que la Maison de Retraites n'est pas une buanderie spirituelle, ni un monastère, mais une maison de recueillement et de paix où les laïcs peuvent se retirer du monde pendant deux jours et repasser toute leur vie sur le plan "vertical" (dans leurs relations avec Dieu) et sur le plan "horizontal" (dans leurs relations avec leur prochain, famille, amis et profession).

* * *

Le personnel en charge des retraites sent qu'il lui faut être à la page — étudier, connaitre la vie et ses problèmes, savoir appliquer les principes à la vie de ceux qui viennent ici refaire leurs forces, si, comme nous le croyons, la retraite fermée a pour mission de développer "tout le chrétien". Dans cette tâche, qui est aussi un privilège, nous sollicitons humblement l'appui de vos prières.

* * *

La construction de la nouvelle Maison de Retraites à St-Norbert progresse favorablement. En autant que l'on puisse prévoir, les travaux devraient se terminer vers le début de juin.

Au Cercle Molière

Le vendredi 20 novembre avait lieu la première réunion mensuelle du Cercle Molière. Une cinquantaine de personnes assistaient à cette réunion qui avait lieu dans la salle académique du Collège de St-Boniface.

Après le rapport du président et un compte rendu du trésorier, sur l'état financier du cercle, l'on fit tourner deux magnifiques documentaires qui furent très goûtés du public. Ensuite ce fut le tirage de la peinture offerte par Mme Boutal. Dame la chance favorisa Mme Georges Guertin, détentrice du no 10,570. Félicitations à l'heureuse gagnante, et remerciements à Mme Boutal pour sa magnifique peinture, ainsi qu'à Mme G.-M. Laflèche, qui organisa ce tirage.

La partie musicale de la soirée fut exécutée avec brio, par Mlle Lucille Patenaude, qui interpréta au piano deux jolis morceaux, et Mlle Hélène Marchand, soprano, qui sut charmer avec, "Où voulez-vous aller", de Gounod, et "A des oiseaux", de Hué.

La soirée se termina autour d'une tasse de café, et tout le monde se sépara, enchanté d'une si belle soirée.

La prochaine réunion aura lieu le dimanche 13 décembre, à l'occasion de l'arbre de Noël pour les enfants des membres. D'ores et déjà, les membres peuvent faire inscrire leurs enfants, en téléphonant à GLobe 3-6174 ou à CEdar 3-1520.

Avis aux bingophiles

Riverside Lions Club
Bingo — Partie no 7

Le bingo du "Riverside Lions Club", joute no 7, a été gagné. Il y a quatre gagnants. Ce sont:

M. Steve Mazier, Rorketon, Man.

M. Art Van Steenkiste, 372, rue Rita, St. James, Man.

Mme H. Griffith, Le Pas, Man.

Mme Annie Cochrane, Reston, Man.

Précieux-Sang

Ligue de cinq quilles

Equipe	Points
Leo's Electric	43
Les Météores	36
Les Bouffons	35
Les Royals	33
Boux Bros.	30
Toupin Lumber	29
Gagnon Const.	28½
Sunshines	15½
Dames	
H 1 P—M. Boissonneault	217
H 3 P—M. Jameault	518
Hommes	
H 1 P—A. Girard	316
H 3 P—A. Girard	778
Equipes	
H 1 P—Les Bouffons	1236
H 3 P—Leo's Electric	3502

Chez les Anciens du Collège de St-Boniface




M. Lucien Daoust, président des Anciens du Collège, convie tous les Anciens au Collège pour l'assemblée annuelle qui aura lieu à la salle académique, dimanche soir prochain, à 8 h.

* * *

Assemblée annuelle

C'est le dimanche soir 29 novembre qu'aura lieu le grand événement de l'année dans l'Association des Anciens. Notre assemblée annuelle, comme l'an dernier, sera précédée d'une courte assemblée spéciale où sera approuvée la Constitution révisée d'après les directives de l'assemblée de l'an dernier. Vers 7 h. 30, étude de la Constitution; à 8 h., assemblée annuelle. Le président fera rapport de toutes les activités. Les "responsables" répondront aux questions touchant leurs secteurs respectifs. M. Lucien Daoust s'en tiendra aux grandes lignes, et tout ira assez vite. Vers 8 h. 30, élection du nouveau Conseil.

Vers 9 h., Séance d'étude: ce que les Anciens pourraient faire s'ils le voulaient. M. Roland Couture lancera la discussion sous le titre: "Nos Anciens dans notre vie économique". M. Robert Trudel, à son tour, exprimera quelques opinions sur "Ce qui pourrait se faire dans notre vie culturelle". Après quoi, sous la direction d'un président de discussion, chacun pourra exprimer son opinion. Quelques-uns se proposent de profiter de la circonstance pour nous exposer quelques réalisations intéressantes qui s'annoncent.

Vers 10 h., rencontre des vieux amis autour d'un goûter avec rafraichissements. De près ou de loin, que tous les Anciens y soient.

Déjeuner-communion

Au déjeuner - communion du 15 novembre, en l'honneur du R. P. J. d'Auteuil-Richard, nouveau provincial des Jésuites, notre ancien Père Recteur, avec sa bonhomie habituelle, rappela des souvenirs de ses nombreuses activités au Manitoba, puis il évoqua en quelques tableaux, les graves problèmes que posent les conditions sociales, culturelles et économiques, en Haïti, qui fut son pays d'adoption depuis 5 ans.

Une déficience dans la livraison des Bulletins empêcha plusieurs Anciens de profiter de cette belle occasion.

Les Jeunesses Musicales

Une artiste de talent, applaudie par des jeunes qui la comprennent

"La talentueuse Constance Shannon-Douglas joue allégrement une musique difficile, son étonnante technique lui assurant toujours le contrôle". "Une pianiste de talent qui promet de grandes choses et dont le jeu fait preuve d'une maturité bien au-dessus de son âge". Ce sont là deux des témoignages que pouvaient lire, avant le concert de lundi soir dernier, les centaines de jeunes qui avaient envahi la salle académique de l'Académie St-Joseph à St-Boniface pour le deuxième concert de l'année 1959-60 des Jeunesses Musicales. Tous attendaient donc avec impatience la "pianiste de talent", tout en parcourant le programme qu'on leur avait distribué. A remarquer que ce programme, pour la première fois, était en français. M. Gilles Lefebvre a tenu sa promesse.

Mlle C. Shannon-Douglas

Une seconde et agréable surprise était réservée aux membres de la section de St-Boniface, ce soir-là, puisque le commentateur n'était nul autre que M. George Golden, jeune artiste de Toronto, qui expliqua en un parfait français les diverses pièces qu'allait jouer l'artiste invitée. M. Golden a connu Guy Fallot l'an dernier et du coup commença ses études de français. Les jeunes de St-Boniface ont su récompenser ses efforts par des applaudissements plus que chaleureux. D'ailleurs, un certain manque de vocabulaire obligeait le commentateur à s'en tenir à l'essentiel et ses explications n'en étaient que plus précises, plus concrètes, plus à la portée de ses jeunes auditeurs.

Aussi, quand Mlle Shannon-Douglas exécuta à la perfection et de façon émouvante les chefs-d'oeuvre de Bach (Toccate en ré majeur), Beethoven (Appassionata), Chopin (Scherzo No 3 en do dièse mineur), Ravel (Ondine) et Kabalevsky (Sonate No 3), on avait vraiment l'impression que les auditeurs communiaient avec la jeune pianiste de Calgary à cette musique tour à tour passionnée, tempétueuse, dramatique; qu'ils découvraient avec plaisir le thème central de chaque mouvement et en suivaient avec ravissement tous les développements; qu'ils admiraient les moments où la virtuosité de l'artiste surmontait avec facilité tous les obstacles, comme certains croisements de mains plutôt embarrassants aux yeux des profanes.

Tout cela veut dire que les JMC ne choisissent pour leurs programmes que des artistes de première qualité, et que les auditeurs de St-Boniface ont tiré profit des concerts antérieurs et perfectionné leurs connaissances musicales. Un auditeur adulte s'exprimait ainsi après le concert: "Il n'y a pas à dire. Les jeunes ont fait du progrès. Aucun n'a applaudi ce soir après les mouvements, tous attendaient que Mlle Shannon-Douglas ait terminé toute la pièce. Preuve qu'on suit vraiment la musique et qu'on la comprend". Un jeune apportait cet autre témoignage: "Je n'ai jamais réalisé comme ce soir qu'il faut une grande artiste pour nous faire apprécier un génie comme celui de Beethoven. L'Appassionata m'a bouleversé". Que d'autres témoignages pourraient être cités ici, à la gloire des compositeurs, à l'éloge de Mlle Shannon-Douglas, à la joie de M. Golden!

Une aubaine

Tout cela encourage les membres de l'exécutif des JMC, section de St-Boniface, à nourrir les plus audacieux projets pour l'avenir. Ils réservent de grandes surprises aux membres. Pour le moment, ils les invitent tous à un grand concert qui aura lieu le dimanche 6 décembre, à 8 h. 45 p.m., au gymnase-auditorium Notre-Dame. Un choeur d'une soixantaine de membres, accompagnés par l'orchestre La Sinfonietta, de St-Boniface, présentera alors un programme de qualité, spécialement une Cantate en l'honneur de la Bienheureuse Marguerite d'Youville, composition de M. Marius Benoist. Comme le Music Performance Trust Fund engage les musiciens professionnels à ses frais et offre leurs services gracieusement, l'entrée sera gratuite.

Après le chant de "Dieu sauve la Reine", choeur et orchestre exécuteront la Cantate, qui comprend cinq parties: a) Aspiration (solo), appel par la voix des miséreux, réponse exultante, puis recueillie; b) Vers l'action (orchestre seul); c) Au pied de la croix (vieux choral, Grenoble); d) Crises (orchestre); e) Louanges. Les solistes seront Noëlla Poulain, Fabiola Turcotte, Lorraine Beaudette, Marcel Painchaud et Roméo Patry.



M. Marius Benoist, compositeur d'une cantate en l'honneur de Mère d'Youville

La deuxième partie du programme comprendra quatre pièces: 1) La cigale (orchestre) de Massenet: valse-tourbillon des autans, cantabile, variation (vieil air), interlude (vieux Noël), ronde des cigales; 2) La Pastorale de Noël (solistes et choeurs), de Raynaldo Hahn: air d'aloris, adoration des bergers, choeur final (solistes: Fabiola Turcotte, Lorraine Beaudette, Marcel Painchaud et Roméo Patry); 3) Cydalise, Gabriel Pierrier, Entracte de Xavier Dubois, Turkey in the straw, Guion-Baron (orchestre); 4) Tyrolienne Guillaume Tell, de Rossini (choeur). L'O Canada mettra fin à la soirée.

Tous sont invités à ce grand concert du 6 décembre. Entrée gratuite.

Décès

M. JOSEPH SAULNIER

Le dimanche 15 novembre est décédé à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 59 ans, M. Joseph Saulnier, de 624, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Philomène Verrier; un fils, le R. P. Henri Saulnier, S.J.; sa mère, Mme Mathilda Saulnier, de Sherbrooke, P.Q.; sept frères, Arthur, de Sherbrooke, Oscar, de St-Boniface, Antonio, de La Salle, Adélard, d'Edmonton, Alta, Renaud, de Montréal, Léo, de Vancouver, et Philémon, de North Battleford, Sask.; trois soeurs, Mme Philias Lejort (Maria), de Meadow Lake, Sask., Mme Théophile Baron (Claudia), de Gravelbourg, Sask., et Mme Rose-Alma Ducharme, d'Edmonton.

Les funérailles eurent lieu à la Basilique de St-Boniface le 18 novembre. La messe solennelle fut célébrée par le R. P. Oscar Boily, S.J., recteur du collège.

Les porteurs furent MM. Jacob, Antoine et Gérard Verrier, Edouard St-Hilaire et Hubert Labelle, tous beaux-frères du défunt, ainsi que son neveu, Antoine St-Hilaire. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

Remerciements

La famille de M. Joseph Saulnier remercie sincèrement ceux qui lui ont manifesté de la sympathie à l'occasion de cette dure épreuve.

PETITE NOTE

Naissance

M. et Mme C. Bohémier, de 122, rue Traverse, sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'une fille, Louise-Marie, le 24 novembre. Une petite soeur pour Laurent et Colette.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Félicitations au grand nombre de frères qui ont représenté notre conseil au thé dimanche dernier. Le thé remporta un grand succès. Plusieurs chevaliers qui sont pères de famille, après avoir visité la salle St-Amant, remerciaient le Créateur de leur avoir donné des enfants normaux.

Les enfants semblaient bien heureux et très indifférents à ce qui se passait. Curieux, ces petits ne pleurent jamais! Qu'ils souffrent ou non, ils semblent accepter tout sans dire un mot.

Il y en a qui se vantent de posséder l'art d'imitation. Malheureusement beaucoup de ceux-là n'ont même pas pu suivre les autres conseils qui se sont rendus au Sanatorium. On me dit aussi que les présences aux assemblées sont pauvres. Serait-ce que l'aviron de Panurge empêche les brebis de remonter sur le navire?

Meilleurs voeux de succès au frère G. Grenier qui vient de se fiancer.

Les frères J. J. et J. A. ont effarouché quelques cerfs en tirant dans leur direction, mais les chevreuils d'un bond ont commencé à courir et se sont tenus en avant des balles, jusqu'à ce qu'on les perde de vue.

RIGOLETTO

Télévision française au Nouveau-Brunswick

MONCTON — Au cours de la semaine dernière, les ouvriers de la compagnie Canadian Bridge ont complété l'érection de la tour de 125 pieds qui supportera l'antenne du poste de télévision française CBAFT que Radio-Canada est à construire à Moncton, vient d'annoncer le journal "L'Evangéline". L'antenne elle-même de forme cylindrique et mesurant 125 pieds de hauteur a été placée sur la tour. A l'intérieur du poste émetteur, les ouvriers de la Parson Construction et les ingénieurs de Radio-Canada travaillent depuis plusieurs semaines à l'aménagement des locaux et de l'équipement technique. Le personnel du poste CBAFT compte 18 employés dont la plupart sont déjà à l'entrainement aux studios de Radio-Canada à Halifax. Tel qu'annoncé il y a quelques semaines, le nouveau poste de télévision entrera en ondes quelques jours avant Noël. Il diffusera sur le canal 11 et aura une puissance effective de 1000 watts.

Les anglicans australiens et le communisme

MELBOURNE (CCC) — Le Synode anglican de Melbourne a prié l'archevêque, M. Frank Woods, de faire une déclaration sur les relations entre le christianisme et le communisme. Au cours de cette assemblée, M. E. D. Butler, laïc anglican bien connu, a souligné que, selon l'opinion unanime du Synode, le christianisme et le communisme sont inconciliables et que le communisme représente un danger mortel menaçant la conception chrétienne de l'homme et du monde.



AVIS AUX PARENTS

Toutes les vues cinématographiques montrées au Manitoba sont classifiées par le Bureau de Censure du Manitoba comme suit:

"ADULT" signifie: Ne convient pas aux spectateurs juvéniles

"GENERAL" signifie: Convient à tous les membres de la famille

Cette classification est publiée afin de vous aider à choisir les films qui conviennent à vos enfants.

MANITOBA BOARD OF MOVING PICTURE CENSORS

Décès de M. Casimir Préjet, de Notre-Dame-de-Lourdes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le dimanche 15 novembre, M. Casimir Préjet s'éteignit paisiblement à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, à l'âge de 71 ans et 4 mois, muni des derniers sacrements. Né à Lajo, Lozère, France, le 8 juillet 1888, M. Préjet vint au Canada en 1899 et s'installa avec ses parents à Notre-Dame-de-Lourdes. Le 12 novembre 1918, il épousait Mlle Marie Kervenio, de St-Claude, Man.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sept enfants, Jean et la Rév. Sr Brigitte-de-l'Assomption (Lorraine), de Notre-Dame-de-Lourdes, Mme Ovila Couture (Cécile), Mme Martial Fouasse (Odette) et Alban, de St-Boniface, Mme Alain Péreux (Yolande), de Fort Alexandre, et Mme Marcel Gagné (Monique), de Powerview; un frère, Joseph, de St-Boniface; sept soeurs, Mmes Elie Marcon (Antonie), Florimond Rocher (Marie) et la Rév. Sr Marie-Julienne (Léontine), de Notre-Dame-de-Lourdes, Mmes Ernestine Bourrier et Joseph Dacquay (Louise), de St-Boniface, Mme Pierre Fissot (Augustine), de Tacoma, Washington, et Mme Omer Hébert (Julienne), de Vancouver, C.-B., et 16 petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 18 novembre dans l'église de Notre-Dame-de-Lourdes. M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, fit la levée du corps et célébra la sainte messe, assisté de MM. les abbés Jean-M. Gagné et A. Soucy comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Jean Bourrier, Aimé Rocher, Raymond et Joseph Ricard, Robert Préjet et Albert Dacquay, neveux du défunt.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Remerciements

Mme Marie Préjet et ses enfants désirent remercier sincèrement leurs parents et amis pour les touchants témoignages de sympathie de toutes sortes, offerts lors du décès de leur époux et père bien-aimé.

Examens de Noël

Voici l'horaire des examens de Noël qui ont commencé le 26 novembre; Religion, le 26; Français, le 27; Anglais, le 30; Histoire, le 1er décembre; Science, le 2; Mathématiques, le 3; Littérature, le 4.

Grand succès à tous les étudiants qui écrivent ces examens.

Powerview

Mariage

Le samedi 14 novembre, en l'église Notre-Dame du Laus, M. l'abbé Raymond Roy, curé, bénissait le mariage de M. Arthur Cyr avec Mlle Shirley Lynch. Les témoins étaient MM. Jim Cyr et Donald Piché; les filles d'honneur, Mlles Darleen Pichar et Denise Knott; les garçons d'honneur, MM. Ernest Cyr et Bryan Lynch, et la petite bouquetière, Linda Lynch.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à la salle Légion. Les nouveaux époux demeureront à Powerview.

Çà et là

La campagne diocésaine pour "La part-à-Dieu" est commencée dans la paroisse et semble en voie de réussir.

Le projet pour la construction d'une nouvelle école semble avancer aussi. Le 9 novembre, les commissaires se rendaient au Département d'Education consulter qui de droit, puis le 19 novembre, ils eurent une entrevue avec l'architecte qui promit de faire avancer la chose.

Le jeudi soir 19 novembre, chez Mme Joe Iwanick, avait lieu un shower de linge de lit pour M. et Mme Lucien Dupont qui furent éprouvés par le feu le printemps dernier. De nombreux et jolis cadeaux furent offerts et la soirée se termina par un délicieux goûter.

Prompt et complet rétablissement à Mme Marguerite Dean, patiente à l'hôpital de Winnipeg, et à M. Régis Rheault, à Pine Falls.

Baptêmes

Le 8 novembre: Guylaine-Patricia-Marie, fille de Marcel Gagné et de Monique Préjet, née le 30 octobre. Parrain et marraine, Antoine Gagné et Patricia Copp.

Le 14 novembre: Louise, fille d'Albert Chèvrefils et d'Alice Coss, née le 31 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Sylvio Chèvrefils.

Laurier

Çà et là

Malgré la mauvaise température, la partie de cartes tenue le dimanche 15 novembre au profit du local des Fermiers-Unis fut bien réussie. Mme Lucille Van Humbeck et M. Eugène Delaurier furent vainqueurs au bridge. Mlle I. Langlois et M. Eugène Assailly sortirent victorieux au whist. M. Ronald Théoret gagna le prix d'entrée. Au tirage, le sort favorisa Mlles Jeanne Labous et Lucille Bouchard.

A la soirée tenue en la salle du village le 20 novembre, Mlle D. Ackerman gagna un séchoir électrique; Mme Albert Letain, un appareil de radio, et Mme André Forest, un fer à repasser.

Mme Stewart Hill, de Kenora, est en visite cette semaine chez Mme A. Fradette.

Baptêmes

Le 23 août: James Edward, fils de Joseph Ingelbeen et de Dorothy Polreis. Parrain et marraine, Richard et Bernadette Ingelbeen.

Le 29 août: Roland-Ernest-Joseph, fils de Harry Gray et de Rita Delaurier. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Labelle.

Le 27 septembre: Roland-Paul-Joseph, fils de René Boisvert et de Jeannette Letain. Parrain et marraine, M. et Mme Simon Letain.

Le 10 octobre: Anita-Marie, fille de Joseph Tardif et d'Hélène Bernardin. Parrain et marraine, M. et Mme Alban Guillas.

Le 16 octobre: Patrice-Gérard-Joseph, fils d'Alexandre Delaurier et de Cécile Bouchard. Parrain et marraine, Léo et Angèle Delaurier.

Le 16 octobre: Susan Marie, fille de Richard Brasher et de Marie Olson. Parrain et marraine, M. et Mme William Mason.

Le 16 octobre: Marie-Jeanne-Vivianne, fille de Laurent Therrien et de Léonie Casavant.



St-Georges

Çà et là

Le 5 novembre, M. et Mme Robert Chèvrefils partirent pour Vancouver où ils veulent travailler.

Le 15 novembre, M. et Mme François Legal et leur jeune fille, Jeanne, de St-Adolphe, vinrent visiter la famille Joseph Dupont.

La Rév. Sr Ste-Emérie vint visiter ses parents, M. et Mme Emérie Bouvier, en fin de semaine.

St-Laurent

Mariage Chartrand-Stoesy

M. et Mme Aimé Chartrand et leurs fils, Paul, Gérald et Gilbert, se rendaient à Winnipeg le 2 octobre pour assister au mariage de leur fils et frère, Jules, qui unissait sa destinée à celle de Mlle Ann Stoesy. Le mariage fut bénit en l'église St-Vital de Fort Garry, par le R. P. E. Morand. Les servants étaient Paul et Gérald, frères du marié.

Les filles et garçons d'honneur étaient Mlles Lorraine et Joyce Cameron et MM. Guy et André Chartrand, frères du marié. MM. Aimé Chartrand et Henry Stoesy, pères des mariés, agissaient comme témoins.

Après la cérémonie religieuse, les mariés, suivis d'un long cortège d'automobiles bien décorées, se rendaient à l'Hôtel Shamrock pour la réception. Un succulent dîner à la dinde fut servi à de nombreux parents et amis.

La mariée était vêtue d'une longue robe de satin blanc couvert de tulle et de dentelle avec corsage décoré de paillettes et de perles. Son bouquet était de roses rouges et de muguets blancs.

Les nouveaux époux partirent pour un voyage de noces dans l'Est où ils visitèrent les chutes Njagara, passèrent par les Etats-Unis et se rendirent à Montréal où ils rencontrèrent leur tante, (Rita) Mme Lalonde, et leurs oncle et tante, M. et Mme Jean Bouvier, et se rendirent ensuite à l'Oratoire St-Joseph, etc.

Ils sont revenus très enchantés d'un si beau voyage et remercient tout ceux et celles qui leur ont fait une belle réception et fête, qui leur ont donné de jolis cadeaux et leur ont offert de bons souhaits.

Çà et là

Mlle Germaine Stringer et M. et Mme Arthur Stringer, de Ponteix, ont passé quelques jours en visite chez M. et Mme Alphonse George, la semaine dernière.

Prompt rétablissement à M. Paul Aimé qui eut la malchance de se blesser une jambe en sciant du bois avec une scie à chaîne, dernièrement. Le médecin dut lui faire plusieurs points pour fermer la plaie.

La troisième réunion mensuelle de l'Association de Parents et Maîtres eut lieu le jeudi 12 novembre. Une centaine de personnes étaient présentes. Ce qui prouve que les parents s'intéressent à leurs enfants.

M. Georges Abegrall, de Pine Falls, Man., était en visite chez ses parents, M. et Mme Louis Abegrall, en fin de semaine.

Mlle Muriel Gaudry, de St-Boniface, passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Ernest Gaudry.

MM. François Gratton et Alphonse Perron se rendaient à Montmartre pour assister aux funérailles de M. Victor Perron, frère d'Elphège et Philippe, de St-Boniface.

M. Jean Guiboche, instituteur en Saskatchewan, était en visite chez ses parents, M. et Mme T. Guiboche, en fin de semaine.

M. et Mme Adrien Chartrand sont allés à Montréal, récemment, où ils visitèrent leur fille, Corinne, novice au couvent des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, et leur fille aînée, la Rév. Mère Marie-Ste-Priscille, chez les Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie de Québec.

Les paroissiens offrent leurs sincères condoléances au R. P. J. Lebel, O.M.I., vicaire, qui partait dernièrement pour assister aux funérailles de son père à La Rivière du Loup, P.Q., ainsi qu'à Mme Aimé Colliou qui se rendait à Pinewood, Ont., assister aux funérailles de son père, M. Thomas Boily, autrefois de St-Laurent.

J'approuve fort la pratique de se priver de boire hors des repas, quand il n'y a aucune sorte de nécessité. — BOSSUET.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES

(Commission House Prices)

Le 24 novembre

BEURRE

Crémerie .62⅛

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.18-.19
Grade A moyens	.16-.17
Grade A petits	.12-.13
Grade B	.12-.13
Grade C	.07

VOLAILLES

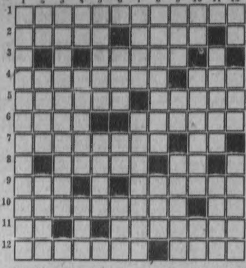
Poulets:	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.26-.28	.22-.24	.13-.14
5-6 lbs	.25-.26	.22	.12-.13
4-5 lbs	.22	.18	.10-.12
Poules			
Plus de 5 lbs	.15-.16	.13-.14	.08
4-5 lbs	.11-.14	.09-.11	.06
Dindons:			
Dindes	.25-.26	.20-.21	.15
Dindons	.21-.22	.18-.20	.15

MARCHE AUX BESTIAUX

Bouvillons:	
De choix	$22.50-$24.50
Bons	22.50- 24.50
Moyens	19.00- 22.00
Ordinaires	16.00- 18.00
Génisses:	
Bonnes	$19.99-$21.00
Moyennes	15.00- 18.00
Ordinaires	13.00- 15.00
Vaches:	
Bonnes	$13.00-$13.50
Moyennes	12.00- 13.00
'Canners' et 'Cutters'	8.00- 11.50
Taureaux:	
Bons	$14.50-$15.50
Ordinaires	13.00- 14.00
Veaux de boucherie:	
Bons	$28.00-$28.50
Moyens	22.00- 27.00
Ordinaires	12.00- 21.00
Porcs:	
Grade A	$21.50
Truies	9.00- 10.00
Moutons:	
Bons	$ 4.00-$ 5.00
Agneaux	16.80

Nos Mots Croisés

— No 104 —



HORIZONTALEMENT

1—Changer en substance très dure et très limpide.
2—Saison. — Genre de myriapodes.
3—Dép. formé par divers pays du Dauphine.
4—Pluviomètre. — Eclat de voix.
5—Escapades. — Séparer.
6—Terminé. — Manque de force.
7—La vie future. — Dans.
8—Qui n'est point aidée. — Mienne.
9—Obtins. — Corde pour mener un chien.
10—Dix et trois ou environ. — Usages.
11—Pronom. — Non fausses.
12—Faire cas. — Assurée.

VERTICALEMENT

1—Petit réchaud de table.
2—Sourri. — Chaussée peu élevée. — Bison d'Europe.
3—Femme qui a l'habitude de boire.
4—Pronom. — Eau des marais salants. — En ce lieu-ci.
5—Choisie. — Assortissez les couleurs pour la soie.
6—Saints. — Pronom. — Unité de mesure.
7—S'obliger. — Lieu où travaillent des artistes.
8—Il y a bien longtemps. — Animal domestique.
9—Entouré d'eau. — Lettre grecque. — Préparés par les abeilles.
10—A soi. — Ministre de Pyrrhus.
11—Partie de la bride. — Suinter.
12—Note. — Colère. — Genre de plantes dicotylédones.

SOLUTION DU PROBLEME No 103

■ **Horizontalement:** 1. Tétradaltyle; 2. Rouer — Nia; 3. Albans — Tête; 4. Née — Itératif; 5. Racage — Réa; 6. Peccadille; 7. Ur — Ede; 8. Los — Eve — Si; 9. Trotte — Eveil; 10. Ses — Tresse; 11. User — Or — ER; 12. Ru — Encartes.

■ **Verticalement:** 1. Transporteur; 2. Eole — Su; 3. Tuberculose; 4. Réa — Acrotère; 5. Arnica — Sts; 6. Stade — Oc; 7. An — Egide — Tua; 8. Li — Relever; 9. Tâta — Event; 10. Etres — Es; 11. Lotie — Sises; 12. Efaufiler.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Nos ondes françaises ne crient pas dans le désert. Un amateur de Clearlake Highlands, en Californie, nous envoie cette semaine le détail d'une soirée d'audition pour vérification. Il ajoute qu'il s'est branché sur CKSB après qu'un ami de Denver, Colorado, eut réussi à faire de même. Un autre amateur, du Texas, a écrit dans un bulletin d'amateurs de radio que le soir du 27 octobre, notre 1050 effaçait complètement le poste de Monterrey, au Mexique, qui est sur la même fréquence. Un auditeur de St-Paul, Alberta, nous écrit: "Au moment où je vous écris ce soir, j'écoute les nouvelles de Radio-Canada par votre poste". Et d'une lettre de Fort Frances, Ontario: "Notre gros radio, à l'école, peut capter CKSB, ainsi que mon petit appareil à transistors . . . A Kenora, on prend facilement CKSB . . . Beaucoup de gens aiment vos programmes de belle musique".

Relevons quelques éphémérides de la semaine écoulée. Mercredi de la semaine dernière, le nouvelliste adjoint, Joseph Doiron, reprenait le micro pour les trois bulletins de nouvelles qui lui sont confiés le soir. Jeudi se tenait la réunion des "Big Four", les quatre gérants de la radio-ouest française; au poste, nous avions une courte visite d'amitié de M. Papen, de CFNS. Jeudi soir, Christian lançait avec succès son programme de jeunesse et loisirs, avec une équipe de l'extérieur qui semble très "peppée". Vendredi, nous présentions aux sportifs une interview avec le lutteur Marquis de Paré, qui nous arrivait de Calgary avec une blessure large comme ça . . ., et un optimisme digne de ses mensurations: 240 livres, 6 pieds 4 pouces. Samedi matin, l'"oncle Rossel" était réquisitionné pour une heure avec les enfants, et ce fut l'histoire de Ghislain, de son petit ouistiti et de Marie-France. Samedi soir, un relâchement de température faisait dégoutter notre plafond au rez-de-chaussée et obligeait Yves Rémillard à placer des baquets d'urgence sous les pleurs intarissables d'un automne trop hâtif. Lundi, le concours de Noël reprenait, grâce à notre chronique de la semaine dernière dans **La Liberté et le Patriote,** qui nous apportait une correspondance inespérée. Mardi, Gilbert recevait une lettre parfumée d'une admiratrice de la Saskatchewan . . . Mercredi, le nouveau grand disque du violoneux Andy Dejarlais, bien connu à CKSB, prenait place dans la discothèque: intitulé "Red River Echoes", ce disque ne manquera pas de réjouir les auditeurs du Ranch. Ajoutons à ces notes que le titre définitif du programme matinal des téléphones sera "Le téléphone magique" (et non "Le marché aux puces") et que l'"Album de voyage" de Rossel Vien est diffusé régulièrement à CHFA le jeudi soir.

Un employé du poste a entrepris une guerre sans merci contre les "Ave Maria". A écouter la radio canadienne-française, on croirait que l'"Ave Maria" de Schubert a été adopté comme hymne officiel de l'Eglise catholique. Quelle relation y a-t-il donc entre Schubert et les missions, par exemple, et pourquoi annonce-t-on le moindre programme religieux avec les premières notes de cette mélodie, qui est belle sans doute, ou qui le fut, mais qui a perdu toute signification à force d'être traînée partout, à temps et à contretemps. Qu'on encadre la récitation du chapelet avec un "Ave Maria" pas trop égratigné, passe encore, mais il y a tant de belle musique de Bach, par exemple, et dans le cas d'une causerie missionnaire, il y a des enregistrements tout désignés: ceux d'Albert Schweitzer, missionnaire lui-même. Les titres mêmes semblent choisis exprès: "Viens, Seigneur des Gentils", ou encore "Je t'appelle, ô Jésus". Donc, à bas les "Ave Maria", à bas les fausses décorations religieuses, surannées et jaunies.

Et désormais, si vous voulez vous régaler de belle musique de Noël, synthonisez CKSB à 10 h. 05 le matin, à l'émission "Les cloches de Noël", ainsi qu'à "Chantons en choeur" le mercredi soir.

Transcona

L.F.C.

Le conseil Notre-Dame de l'Assomption de la Ligue des Femmes Catholiques de Transcona tiendra sa prochaine assemblée générale le mardi 1er décembre à 8 h. p.m., dans l'auditorium de l'école de l'Assomption. On vous prie de faire un effort pour être présentes.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	83.4	83.6	83.4	81.4	82
C.W. no 3	81.6	80	79.6	77.6	78.2
Fourrage no 1	80.4	78.6	78.4	76.4	77
Fourrage no 2	77.4	75.6	75.4	73.4	74
Fourrage no 3	74.4	72.6	72.4	70.4	71
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	109.6	108.2	109.2	107.4	108
C.W. no 3—6 rangs	107.6	106.2	107.2	105.4	106
Fourrage no 1	95.6	94.2	95.2	93.4	94
Fourrage no 2	94.4	93	94	92.2	92.6
Fourrage no 3	91.4	90	91	89.2	89.6
SEIGLE —					
C.W. no 2	117.6	117⅝	117.6	114.4	115
C.W. no 3	112.6	112⅜	112.6	109.4	110
C.W. 2 rej.	114.2	113⅞	114.2	111	111.4
C.W. no 4	102	101⅝	101⅞	98⅝	99
Ergot	100	99⅝	99⅞	96⅝	97
Sur voie net	118	117⅝	118⅛	114⅞	115.2
AVOINE —					
Décembre	80⅝	79	78.6	76.6	77.2
Mai	81.2	80⅛	80.2	78⅝	79
Juillet	80	79	78⅞	77⅝	77.6
ORGE —					
Décembre	98.4	96⅞	98	96.2	96⅝
Mai	102	100⅞	101.6	100.4	100⅝
Juillet	100⅝	100	100	99⅞	100
LIN —					
Décembre	393	384.2	384	369	367.2
Mai	390.2	382	381.6	366.6	367.4
Juillet	380	370.4	369.2	354.2	356
SEIGLE —					
Décembre	118.4	118⅛	118⅝	115⅛	115.4
Mai	125.2	124⅛	125.2	122⅛	122.2
Juillet	121.4	121	121⅞	118.2	118.2

Réunion des instituteurs de la division de la Rivière-Rouge

Les instituteurs de la division de la Rivière-Rouge se réunissaient à l'école Iberville de St-Malo, le 9 novembre dernier.

La réunion, qui était sous la présidence de la Rév. Sr Marie-Corinne, S.N.J.M., commença à quatre heures, par le chant de l'hymne national.

M. l'abbé David Roy, curé de St-Malo, donna une conférence sur "La formation de l'adolescent". Son expérience personnelle auprès des jeunes, sa connaissance psychologique de ces derniers, son bon jugement, contribuèrent à faire de sa conférence, un exposé pratique et fort apprécié de tous les éducateurs.

Ensuite, M. C. C. Wood, représentant itinérant de la Manitoba Teachers' Society, donna une courte causerie.

Les rapports suivants furent présentés: Relations avec le public, la Rév. Sr Anne-Marie; Négociations, M. Ubald Laurencelle; Résolutions, M. Lucien St-Vincent.

Afin que chaque instituteur profite davantage de cette réunion, l'assemblée se divisa en sections primaire, élémentaire et supérieure. Un programme approprié avait été préparé pour chaque groupe: les responsables de ces divers groupes étaient la Rév. Sr Charles-Madeleine, Mlles J.-M. Gosselin, M.-G. Glasson et M.-D. Morin, toutes de St-Malo, et la Rév. Sr Anne-Marie, de St-Pierre.

Les discussions intimes se continuèrent en prenant le souper par groupes à l'école de St-Malo.

Avant le départ, on élit les membres du local qui représenteront le groupe cette année à l'Association des Instituteurs. Mlle D. Pantel, de St-Jean-Baptiste, et M. Laurent Gagné, de St-Malo, furent élus.



Le R. P. Gérard Trahan, O.M.I., du Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, prononcera sur les ondes d'une trentaine de postes radiophoniques les causeries mariales sur les "Beautés sans pareil de Marie", au cours de la neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception, du 29 novembre au 8 décembre, organisée par Radio-Marie, du Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine.

Elie

Partie de cartes

Les élèves de l'école supérieure sont heureux d'annoncer que leur soirée a rapporté $201.08.

Les dons de $5.00 de MM. Oris Aquin, Paul Dufresne, Léon Désilets et Grégoire Girard furent gagnés par Mme René Gillis, M. Edgar Bernardin, Mlles Stella Bernardin et Renée Désilets. Le don de $2.00 de M. Noël Girard fut rapporté par Mme René Gillis.

Mme Richard Désilets gagna $5.00 et Mlle Yvette Girard, la couverture de laine, don des dames de la paroisse.

Aux cartes, le 1er prix des femmes (taies d'oreiller, don de M. René Gillis), fut gagné par Mme Gilbert Désilets et le 2e prix (boucles d'oreille et broche, don de M. Arthur Gervais), par Mlle Rolande Bernardin.

Le 1er prix des hommes (cigarettes) fut gagné par M. Oliva Dufour et le 2e prix (couteaux à bifteck, don de Mme Aldéa Houde), par M. Grégoire Girard.

Au tirage, les prix furent gagnés comme suit: lampe de poche, don de M. René Ménard, par M. Marcel Désilets; 25 livres de sucre, don de M. Hector Désilets, fils, par M. Roger Bouchard; ustensiles de salade, don de M. Lionel Rivard, par M. Lionel Désilets; autres gagnants: M. Mérille Dufour, Mlles Alice Désilets, Stella Bernardin et Renée Désilets.

Autres contributions

M. Albert Gervais $5.00; M. Edouard Chabot $3.00; M. Roger Bouchard $3.00; M. Edmond Dufresne $2.00 et M. Johnny Thompson $2.00.

Les élèves désirent remercier tous ceux qui ont contribué à ce beau succès.

Çà et là

Les élèves de l'école d'Elie ont maintenant une patinoire grâce à la coopération des commissaires d'école. Le comité de l'école est reconnaissant de l'aide qu'il a reçue de MM. Paul Dufresne, Léopold Girard, René Gillis, Gilbert Désilets et Georges Payment.

Prompt rétablissement à M. Freddie Alarie patient à l'hôpital et à la petite Benita Girard de retour à la maison après un séjour à l'hôpital, ainsi qu'à M. Albaï Morrisson.

Bonne idée

Un étudiant de l'Université de Columbia a trouvé un moyen original pour grossir un peu sa bourse toujours démunie. Pendant les cours de mathématiques, il s'arme d'un appareil photographique et photographie les équations que le professeur note au tableau. Il développe ensuite sa pellicule et vend les photos aux autres étudiants.

Mlle Lucille Bisson épouse M. Daniel Munns, à Dunrea

DUNREA — Le samedi 21 novembre, M. l'abbé Jacques Bertrand, curé, unissait dans les liens du mariage, Mlle Lucille Bisson, fille de M. et Mme Philippe Bisson, de Dunrea, avec M. Daniel Munns, fils de feu M. D. Munns et de Mme D. Munns, de Kenora, Ont.

La mariée fit son entrée au bras de son père, aux sons d'une marche nuptiale. Elle était revêtue d'une délicieuse toilette blanche de tulle et dentelle, corsage ajusté et jupe volumineuse, avec voile court de tulle illusion, maintenu sous une couronne de perles. Elle portait un bouquet de roses roses.

M. Aimé Boulet, oncle de la mariée, servait de témoin au marié.

Mlle Jeanne Bisson, soeur de la mariée, était fille d'honneur. Elle portait une jolie toilette rose et était coiffée d'un bandeau de même nuance, avec bouquet assorti.

Le garçon d'honneur était M. Aimé Nadeau, de St-Boniface.

Mmes Thérèse Lavoie et Gérard Boulet chantèrent des cantiques appropriés pendant la messe basse, qui suivit la bénédiction nuptiale et au cours de laquelle le jeune marié, converti depuis peu au catholicisme, fit sa première communion.

Un excellent dîner à la dinde fut ensuite servi à la salle paroissiale, et M. l'abbé Jacques Bertrand, invité à bénir la table, porta le premier toast en l'honneur des heureux époux.

Les invités purent admirer le joli gâteau de noces, principale attraction de la table d'honneur chargée de mets succulents, auxquels tous firent honneur tout en causant joyeusement.

Un souper froid fut aussi servi à la salle, et une veillée dansante réunit une centaine d'invités charmés par la musique enlevante des frères Simoens, de Bruxelles.

Parmi les invités venus de l'extérieur pour l'heureux événement, on remarquait, MM. et Mmes Campbell et Murray, de Kenora, soeurs et beaux-frères du marié, MM. et Mmes Gérard et Clément Bisson, de St-Boniface, frères et belles-soeurs de la mariée, Mlles Jeanne et Hermance Bisson ainsi qu'Annette Fontaine, MM. Edmond et Roland Boulet, tous de St-Boniface, M. et Mme N. Mangin, MM. Gérard et Emile Mangin et quelques autres amis, de Bruxelles, M. et Mme Jos. Prescott, de St-Lazare, et Mme Fernand Labossière, de St-Léon.

A l'occasion de leur mariage, les nouveaux époux reçurent de nombreux et jolis cadeaux. Au retour de leur voyage de noces, ils résideront à Kenora, Ont.

Partie de cartes

La première partie de cartes de la saison au profit des oeuvres paroissiales eut lieu le dimanche soir, 22 novembre. Elle était organisée par les familles suivantes: Arthur Paradis, Alphée Labossière, Henri Beaupré, F. Fitzpatrick, Cyril Joye, A. Garand, Léo Maloney, Mme Madeleine Côté, Edmond Beaupré, Georges Delaronde, Théo. et Félicien Boulet, John Paskewitz, Jos. Côté, Henri et E. Méaud et MM. Pierre Aubin et Dan Mc Guire.

Il y eut quatre tables de joueurs de cribbage. Mmes Allan et Théo. Boulet remportèrent les prix.

Au whist, qui comprenait six tables de joueurs, les vainqueurs furent Mmes Stéphane, Maurice et R. Paskewitz, M. Joseph Gagnon et M. l'abbé Bertrand qui eut le prix de consolation. Mme Solange Delâronde eut le prix d'entrée.

De beaux articles au bingo furent ensuite gagnés par Mmes Edmond Beaupré (2), Cyril Joye (2), Alex Morin (2), Mlle Diane Carny, M. l'abbé J. Bertrand, MM. Félicien et Joseph Boulet. MM. Arthur Paradis, F. Fitzpatrick, Pierre Aubin et Edmond Beaupré étaient les animateurs.

Une grosse boîte de provisions tirée aux dés, échut finalement au jeune François Paradis. Le tirage favorisa Mme Henri Beaupré qui gagna une jolie couverture de laine et nylon. M. Dan McGuire fut l'heureux gagnant d'un beau tabouret, sur billets de un à 50 cents.

En somme, ce fut une soirée très réussie, grâce aux dévouées organisatrices, Mmes F. Fitzpatrick, Madeleine Côté et Arthur Paradis.

Va-et-vient

Mmes Bill Campbell et A. Bonnefoy, de Winnipeg et St-Claude, sont venues au chevet de leur mère, Mme Bartélémy Légaré, qui est très affaiblie par la maladie.

MM. et Mmes Art. et Félicien Boulet recevaient en fin de semaine, la visite de M. et Mme André Boulet, accompagnés de leurs fils, de St-Boniface.

MM. et Mmes Henri Côté et Auguste Garand se rendaient en fin de semaine, à Winnipeg pour visiter leur parenté.

Assemblée annuelle du CCC à St-Boniface mercredi dernier

L'assemblée annuelle du Conseil Canadien de la Coopération (Section Manitobaine) eut lieu mercredi dernier, sous la présidence de M. Joseph Deroche, à la salle des Fils Natifs, à St-Boniface. Une soixantaine de membres participèrent activement aux délibérations de cette importante journée.

L'avant-midi fut consacré à la lecture et à la discussion de divers rapports. Dabord celui des directeurs, présenté par M. Deroche qui rappela que la section manitobaine du CCC nourrit une reconnaissance toute particulière envers les Caisses Populaires qui l'aident financièrement, et qui donna un résumé des grandes activités de la Centrale au cours de l'année. Il adressa des mots de remerciement aux directeurs, à M. et Mme de Ambrosis, à M. Pierre Frossais, et signala en terminant que la direction a vu disparaître l'un des siens, M. Théodore Trudeau, au printemps.

Le rapport financier fut présenté par Mme M. de Ambrosis, secrétaire-trésorière: au 31 octobre 1958, le solde était de $1,463.36, les recettes ont été de $8,151.38, ce qui donne un montant total de $9,614.74; les déboursés, au montant de $7,445.38, laissent en caisse $2,169.36.

M. l'abbé A.-J. St-Laurent, aumônier et propagandiste des mouvements coopératifs du Manitoba, résuma sous six titres principaux son travail de l'année: assemblées annuelles, congrès annuel du conseil canadien de la coopération, semaine nationale de la coopération, éducation par la radio et le journal, caisses d'épargne scolaires et réunions spéciales d'étude . . . sans oublier une série de douze cours donnés au grand séminaire de St-Boniface, la préparation d'un manuel à l'usage des caisses d'épargne scolaires, le travail de bureau (correspondance, statistiques, contacts, etc).

M. l'abbé St-Laurent a assisté à 10 assemblées annuelles de coopératives de consommation et à environ 30 assemblées de caisses populaires, sans compter une ou deux visites aux 22 écoles où il y avait des caisses scolaires. On a publié la semaine dernière, page des jeunes, le rapport des caisses d'épargne scolaires. Quant aux 37 caisses populaires, leur augmentation à l'actif est de $514,666 ou de 19%, leur capital social s'est accru de $379,456 ou 25%. L'une des grandes causes de ces augmentations sont les prêts-épargne qui, au 31 décembre 1958, se chiffraient à $107,918. Les prêts en cours au 31 décembre dernier étaient de $2,306,490; depuis la fondation, ils se chiffrent à $12,500,000.

Le total des membres de nos institutions coopératives est de 13,977: caisses populaires, 9,703; coopératives de consommation, 2,750; caisses d'épargne scolaires, 1,524. Il y a 75 institutions.

Les 12 coopératives de consommation du Manitoba français, avec 2,750 membres, ont fait pour $1,300,000 d'affaires en 1958, a dit M. Joseph Chabalier, de St-Adolphe. La moyenne d'achat par membre actif de ces 12 sociétés est de $671 par année, et l'actif des 12 coopératives s'élève à $681,000. Leur surplus net en 1958 augmentait de 88% et s'élevait à $78,000 . . . M. Chabalier mentionna les progrès: nouveaux magasins à Haywood et St-Joseph, achat de garages à St-Léon et Letellier, etc. Les gens des régions de St-Claude et de Ste-Agathe étudient présentement la possibilité de fonder leurs propres coopératives de consommation . . . M. Chabalier expliqua assez longuement à ses auditeurs la politique suivie pour l'annonce dans **La Liberté et le Patriote** et à CKSB, annonces qui atteignent un double but: éducation coopérative du public et appui financier à notre journal et à notre poste.

Au cours de l'après-midi, il y eut lecture par M. Deroche du rapport du comité des relations extérieures, puis un temps consacré à l'étude: prêts-épargne, bons de fidélité, questions, formes, étaient les sujets proposés aux membres des caisses populaires; la fonction des directeurs d'une coopérative de consommation, fut le sujet proposé aux représentants des magasins coopératifs. On étudia aussi les constitutions, avant d'attaquer quelques affaires nouvelles: contribution-caisse et contribution-magasin, élection, "pool" pour dépenses, etc.

Un rapport plus complet pourra être publié la semaine prochaine, ainsi que la liste des coopérateurs présents à cet important congrès.

St-Léon

Assemblée de l'A.P.M.

La première réunion de l'A.P.M. eut lieu le mercredi 18 novembre.

M. Fernand Labossière, président, souhaita la bienvenue à l'assemblée qui se composait de quarante personnes. On lut le rapport de la dernière assemblée. La Rév. Sr Blandine, institutrice des élèves des grades 7 et 8, traita la question des promotions. Cette question si délicate et parfois épineuse fut très bien expliquée, et tous les parents comprirent qu'il est parfois avantageux pour un élève de doubler un grade plutôt que de passer à un grade supérieur avec une moyenne médiocre.

M. Raymond Labossière, instituteur pour les grades 9, 10 et 11 donna ensuite une intéressante causerie sur "L'éducation physique", faisant ressortir la nécessité des jeux et la pratique des sports, pour la santé des enfants. Il parla aussi du danger que comporte trop d'attention à la télévision, et l'influence néfaste qu'ont certains programmes sur l'esprit des étudiants.

Ces deux causeries des instituteurs furent très appréciées, si l'on en juge par l'intérêt qui fut suscité au questionnaire qui suivit et qui fut discuté en forum. On traita aussi de la question des breuvages chauds à l'école.

M. l'abbé R. Bélanger, curé, adressa la parole et félicita les parents pour être venus si nombreux et expliqua les avantages que procurent ces assemblées de Parents et Maitres. Un goûter termina cette intéressante réunion.

Çà et là

Prompt rétablissement à M. Hervé Rondeau, patient à l'hôpital de Swan Lake. On termine actuellement la construction de sa maison au village de St-Léon.

M. Guy Labossière, du Ministère du Revenu National à Ottawa, était en visite chez sa mère, Mme Antoine Labossière.

Le 24 octobre avait lieu le mariage de Mlle Jeannine Lafrenière, fille de M. et Mme Maurice Lafrenière, de cette paroisse, avec M. Rémi Durand, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le 26 octobre, Mlle Anita Messner, fille de M. et Mme Nicholas Messner, unissait sa destinée à celle de M. Georges Droux, de Manitou.

Le 21 novembre avait lieu le mariage de Mlle Irène Rondeau, fille de M. et Mme Léon Rondeau, avec M. Maurice Routhier, de St-Léon.

Naissances

Le 28 septembre: Monique-Bernadette-Marie, fille de M. et Mme Bernard Martel.

Le 12 novembre: Nicole-Linda-Marie, fille de M. et Mme Lucien Grenier.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

Les émissions françaises du samedi 28 novembre sont contremandées à cause de la parade qui précède la partie de football pour la coupe Grey et la partie de football elle-même.

Le dimanche 29 novembre, "Radio-Canada vous invite" sera à l'affiche de 2 h. 30 à 3 h. p.m., et "Première" de 3 h. à 4 h. p.m. "Première" présentera une oeuvre inédite de l'excellent comédien Louis-Philippe Hébert intitulée "l'Héritière de Pierre Maurac".

Aussi sympathique dans la vie que sur scène, Louis-Philippe Hébert a écrit "l'Héritière de Pierre Maurac" à la demande expresse de M. Robert Gaudry, administrateur de "Première".

Comme on le verra, l'héritière de Pierre Maurac est une drôle de femme qui a le don de susciter des drames partout où elle passe.

Réalisée par Fernand Quirion, la pièce mettra en vedette Nathalie Naubert, Gérard Poirier, Denise Provost, Bertrand Gagnon et Roger Garceau.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Lettre de Paris

Vive controverse à propos de la mort du président Herriot

Les propos tenus le 12 novembre devant l'Académie Française par MM. Jean Rostand et Jules Romains concernant la mort du président Herriot ont provoqué une assez vive controverse entre les deux académiciens agnostiques et le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon.

Le président Herriot est mort le 26 mars 1957. Dans les derniers jours de sa vie, il reçut à plusieurs reprises la visite du cardinal Gerlier, auquel il était lié d'amitié depuis plus de 20 ans. Au cours de ces entretiens, dont l'un d'eux se déroula en tête à tête, le cardinal posa au vieil homme d'Etat un certain nombre de questions. C'est les réponses faites à ces questions par le mourant qui déterminèrent le cardinal à lui donner des obsèques religieuses, pour déférer au désir expressément manifesté par M. Herriot.

Le président est-il mort chrétiennement? Le cardinal Gerlier s'est toujours montré extrêmement discret à ce sujet. Mais le fait qu'il ait tenu à présider lui-même les obsèques religieuses donne à penser que le président de l'Assemblée nationale s'est réconcilié avec Dieu dans les derniers moments de sa vie.

Cette vie avait été celle d'un agnostique militant. Toute l'action politique du président Herriot fut marquée par un laïcisme vigoureusement affirmé qui, à maintes reprises, souleva contre lui et le parti radical qu'il présidait, l'opinion catholique toute entière. Chef du gouvernement en 1924, après la victoire électorale du Cartel des Gauches, Edouard Herriot proposa publiquement la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège, rétablies trois ans plus tôt, en 1923, sur l'initiative d'Aristide Briand. Dans le domaine de l'école, il fut un adversaire déterminé de l'enseignement catholique.

La façon dont mourut cet homme et ce qui s'ensuivit, émut vivement ses amis laïques et agnostiques. Aussi bien, dans son discours de réception à l'Académie française, jeudi dernier, M. Jean Rostand, biologiste célèbre et agnostique déclaré, a-t-il cru bon de se prononcer sur l'épisode de la mort du président Herriot, dont il avait à retracer la vie, puisqu'il avait été élu à son fauteuil d'académicien.

"Evoquerai-je, dit-il, les derniers instants d'Edouard Herriot qui, à entendre certains témoignages, n'eussent pas été en harmonie avec toute sa vie de laïcité et d'agnosticisme? On sait du reste quelle passion fut mise à commenter la prétendue contradiction entre les paroles de l'homme debout et les murmures de l'homme gisant . . . Trève d'éclats de voix autour d'un lit de mort. Comme tout ce monde, M. Herriot s'en est allé avec son secret . . ."

A quoi l'écrivain Jules Romains, qui recevait le nouvel académicien, répondit: "Des gens, à coup sûr bien intentionnés, ont conclu, sur la foi de certaines apparences, que M. Herriot mourant avait renié la conception des choses qui avait été depuis sa jeunesse celle de M. Herriot vivant.

"Je puis vous assurer qu'il n'en a rien été, M. Herriot était un homme tolérant et courtois, qui ne repoussait la sympathie de personne. Il serait peu élégant d'en tirer des effets de propagande."

Des effets de propagande?

Le cardinal Gerlier a vivement relevé ces propos outrageants. Dans un communiqué aussitôt publié, il a notamment déclaré:

". . . J'affirme devant Dieu — des témoins qualifiés pourraient le confirmer — que, lors des entretiens que j'ai eus avec lui au point de vue religieux, le président Herriot était parfaitement lucide; que c'est d'une voix très ferme qu'il a répondu à mes questions et qu'il a déclaré accepter ce que j'ai accompli, en exprimant, en outre, à deux reprises, son désir d'obsèques religieuses. J'aurais eu horreur de tout ce qui, en un tel moment et s'agissant d'un tel homme, n'aurait pas été entièrement consenti . . ."

M. Jules Romains a répliqué à ce communiqué en produisant une lettre de Mme Herriot, dont il avait sollicité le témoignage. La veuve de l'homme d'Etat dit à l'académicien:

"Je connais trop votre esprit pour penser que vous avez pu croire, un instant, aux légendes qui se sont créées après la mort du président. Il détestait les fanatiques, qu'ils soient de droite ou de gauche, et comme il avait raison. Je les ai vus à l'oeuvre, et après deux ans je demeure épouvantée des mensonges qu'ils ont pu dire pour servir leurs causes. Le président est mort parfaitement calme, en toute liberté de pensée, comme il avait vécu."

A la lecture de cette lettre, publiée par divers journaux, le cardinal Gerlier s'est rendu auprès de Mme Herriot. Et dans un nouveau communiqué, l'archevêque de Lyon a déclaré:

"Je lui ai rappelé (à Mme Herriot) notre conversation du 25 mars 1957 et celle que j'avais eue en sa présence avec le président. Elle s'en souvenait bien, en ajoutant toutefois que, s'étant écartée par discrétion au fond de la pièce, elle n'avait pas très bien entendu. J'ai précisé que ce dialogue que j'ai pu avoir avec le mourant à un moment peut-être spécialement favorable de cette journée prouvait, par la teneur de ses réponses fermes, combien il réalisait la portée de mes questions."

"En cet état, parlant pour la dernière fois de ce pénible problème, j'affirme de nouveau formellement que la déclaration que j'ai faite le 13 novembre correspondait exactement à la vérité."

Dans le même temps, le cardinal adressait à M. Jules Romains une lettre de caractère privé dans laquelle il relate longuement et de façon détaillée, ce que furent les derniers instants du président Herriot. Cette lettre, bien entendu, ne sera pas publiée. Mais les précisions qu'elle apporte devraient mettre un terme à une polémique pénible. M. Jean Rostand, qui fut à l'origine de cette polémique, se plaint, en tout cas, du tapage soulevé par ses propos "académiques". A quoi le journaliste André Frossard répond dans l'"Aurore" — journal qui publie les longues dissertations de M. Jules Romains sur cette affaire — que "si M. Jean Rostand avait fait moins de bruit pour réclamer le silence, que nul ne songeait à troubler, la polémique qu'il juge indécente et vaine, après l'avoir engagée lui-même, n'aurait pas eu lieu".

M. André Frossard ajoute, avec une noblesse de sentiment non dépourvue d'humour: "La fin chrétienne d'Edouard Herriot ne concerne qu'Edouard Herriot, et si l'Eglise en a tiré "des effets de propagande", ils ont été si discrets que personne en France ne s'en est aperçu.

"Depuis la mort d'Herriot, je n'ai pas entendu prêtre ou laïc fonder le moindre commencement de démonstration sur le retour du maire de Lyon au catholicisme; nous ne sommes pas des savants, il faut à nos démonstrations des bases plus solides, et même si nous voyons un jour les grenouilles de M. Jean Rostand dans nos bénitiers, nous en tirerions beaucoup moins de conclusions qu'il ne l'imagine."

Est-ce le mot de la fin? L'Eglise, en tout cas, n'est pas en cause: elle n'a jamais "utilisé" de quelque manière que ce soit, la mort du président Herriot. Ses adversaires pourraient prendre là une leçon de discrétion et d'humilité.

Maurice HERR.

St-Eustache

Çà et là

En conformité avec les instructions du Saint-Père, les élèves de l'école de St-Eustache s'efforcent de remettre l'esprit du Christ dans l'atmosphère des fêtes. Ils sont maintenant à vendre des cartes de Noël religieuses contenant des souhaits chrétiens. Encourageons-les par nos bons mots et bonnes actions.

Le jeudi 19 novembre, la clinique de la Croix Rouge s'installa à St-Eustache. Plusieurs vinrent donner généreusement de leur sang. Les donneurs furent moins nombreux que l'on s'attendait parce que, dit-on, la chasse était ouverte.

Mme Marie Picard, qui a vendu sa maison du village pour aller s'installer chez ses fille et gendre, M. et Mme Georges Bergeron, achève de ranger ses effets et continue sa routine quotidienne.

Rathwell

La réunion mensuelle de la L.F.C. eut lieu chez Mme Adélard Vuignier, le mardi 3 novembre. Il y avait une assez bonne assistance malgré la mauvaise température.

Il fut décidé d'organiser une partie de cartes pour le samedi 28 novembre, avec bingo, programme récréatif et goûter. On tirera la tombola durant la soirée.

Cette réunion se termina par un délicieux goûter. Le bon café chaud fut très apprécié avant de se mettre en route pour le retour. Un grand merci à Mme A. Vuignier.

Noël s'en vient à grand train, nous pensons déjà aux décorations, cadeaux et repas. Mais il y a aussi la maison du bon Dieu à orner, la crèche, etc. Ce sera sans doute le sujet de la réunion chez Mme L. Jamault, le mardi 2 décembre. Venez nombreuses.

Saint-Malo

Décès de M. O. Gosselin

M. Octave Gosselin, de St-Malo, est décédé subitement le jeudi 12 novembre à l'hôpital de St-Pierre. Il était âgé de 71 ans et 9 mois. Né en province de Québec, il avait passé 70 ans à St-Malo où il fut fermier durant 50 ans. Il était membre des Chevaliers de Colomb.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Florentine; trois fils, Germain, Denis et Maurice, de St-Malo; trois filles, Mmes Louis Legal (Edmée), de St-Adolphe, Eugène Hamonic (Jacqueline) et Léon Hamonic (Cécilia), de Dufrost; un frère, Georges, de St-Boniface, et six soeurs, Mme N. Gadaire, de Mineapolis, Mme Frédéric Sicotte, de St-Boniface, Mme Louis Tétrault, de La Broquerie, la Rév. Sr Eléonore, Fille de la Croix, de Willow-Bunch, Mme Emile Trudel, de St-Malo, et Mme Solomon Decaire, de Pinewood.

Le service fut chanté le 16 novembre en l'église de St-Malo par le R. P. Jean Tétrault, P.B., neveu du défunt, assisté de M. l'abbé Côté, séminariste, et du R. P. L. Godbout, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Assistaient au choeur: MM. les abbés Gabriel Poitras, ancien curé, et David Roy, curé actuel, et les RR. PP. O. Leclerc, P.B., et G. Adam, O.M.I.

Les porteurs étaient MM. Jean, Robert, Hubert et Ovila Gosselin, Joseph Tétrault et Aimé Trudel, tous neveux du défunt. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Malo.

Le défunt était estimé de tous ceux qui le connaissaient; aussi ses parents, amis et co-paroissiens vinrent en très grand nombre prier aux corps et assister aux funérailles. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

A la diète

Au bord de la rivière vers dix heures du matin.

Un brave homme pêche à la ligne et contemple le bouchon qui flotte non loin de lui.

Passe un monsieur:

— Et alors, ça va? Vous prenez quelques chose?

Le pêcheur se retourne à demi et répond avec une douce résignation:

— Non, merci . . . je ne prends jamais rien avant le diner.

L'ouverture officielle et la bénédiction du nouveau pavillon des classes, à l'école indienne de McIntosh, Ont., eurent lieu le 11 novembre dernier. Son Exc. Mgr E. O. Jennings, évêque de Fort William, présida la bénédiction; M. R. F. Davey, du Département des Affaires indiennes d'Ottawa, l'ouverture officielle. De nombreux invités assistèrent à ces grandes fêtes et au programme musical présenté par les petits Indiens, spécialement le R. P. Irénée Tourigny, O.M.I., provincial des Oblats du Manitoba. Le personnel actuel de l'école comprend les RR. PP. Jean Lemire, principal, Alphonse Paradis, assistant-principal, Arthur Massé, le R. F. H. Jasmin, tous O.M.I., une douzaine de Soeurs Oblates du S.-C. et de M.I., et plusieurs laïcs. Depuis 1925, l'école indienne de McIntosh eut comme principaux les RR. PP. Camille Perreault (1925-46), Charles Comeau (1946-49), Joseph Brachet (1949-53) et Jean Lemire (1953-....). L'école a été construite en 1925; le nouveau pavillon, en 1959. (Photo O.M.I.)

En Saskatchewan

Lisieux rend hommage à la nouvelle bienheureuse

LISIEUX — Le 14 novembre 1959 restera une autre de ces journées mémorables dans la paroisse de Lisieux. C'était en effet, le deuxième jour d'un triduum diocésain d'action de grâces, à l'occasion de la récente béatification de Mère d'Youville, fondatrice des Soeurs Grises. On sait que cette communauté se dévoue dans le diocèse de Gravelbourg depuis plus d'un quart de siècle. C'est à Gravelbourg même que les Soeurs Grises sont d'abord venues prendre charge de l'hôpital St-Joseph. Au mois d'août 1958, elles arrivaient à Lisieux pour enseigner à l'école publique.

Cette journée du triduum à Lisieux, fut des plus solennelles, comme à Ponteix et Gravelbourg, car Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, s'était fait un devoir de présider lui-même toutes les cérémonies du triduum.

Aux paroissiens de Lisieux, étaient venus se joindre plusieurs paroissiens de Willow-Bunch, St-Victor, Assiniboia, etc. Le jeune Béliveau, de Moose Jaw, atteint d'un mal incurable, a fait les efforts nécessaires pour suivre le triduum, espérant obtenir sa guérison de la Bienheureuse Mère d'Youville. Il était accompagné de sa soeur et son beau-frère de Frenchville, M. et Mme Gérard Fourny et de son oncle de Ponteix, M. Oscar Lemay.

M. l'abbé L. Folk, curé de Rockglen, s'était rendu au sanctuaire à bonne heure, pour entendre les confessions. A son arrivée, M. l'abbé A. Bouchard, vicaire de Willow-Bunch, lui prêta main-forte.

Pour la messe pontificale de 10 h. 30, Son Excellence était assistée de Mgr R. Lussier, P.D., V.F., d'Assiniboia, comme prêtre-assistant. Les diacres d'honneur étaient MM. les abbés Folk et Bouchard; les diacre et sous-diacre d'office étaient MM. les abbés G. Couture, chancelier du diocèse, et R. Ducharme, visiteur des écoles. MM. les abbés R. Larivière et L. Folk dirigeaient les cérémonies. Les communions furent nombreuses.

Dans son sermon en français, le R. P. I. Joyal, O.M.I., économe au Collège de Gravelbourg, donna un excellent résumé de la vie de la Bienheureuse, dont il tira des leçons pratiques. M. l'abbé Couture, donna le sermon en anglais au cours duquel il appuya surtout sur la vertu de force, pratiquée de façon héroïque par la Bienheureuse.

La chorale des Soeurs Grises de Gravelbourg et de Lisieux fit les frais du chant, tant à la messe qu'à la bénédiction du T. S. Sacrement. L'une d'elle accompagnait à l'orgue. Pour l'ordinaire de la nouvelle Messe Brève, la chorale de Lisieux alternait, aidée des RR. FF. Philip-John et Roger, E.-C., de Willow-Bunch. Le R. F. Aime, E.C., assistait au sanctuaire. Un beau cantique termina chacune des cérémonies, pendant que les fidèles vénéraient les reliques de la Bienheureuse.

Au sous-sol de l'église, après la messe, un diner, servi par les dames et jeunes filles de la paroisse, aidées également de quelques hommes et jeunes gens, réunissaient prêtres, religieuses et laïques autour de Son Excellence. Mmes Philippe Préfontaine et Jules Tessier étaient en charge de ce diner, succulent, malgré le peu de temps à la disposition des dames.

A 2 h. 30, la cloche appelait de nouveau à l'église les fidèles et le clergé pour la bénédiction du T. S. Sacrement. De très beaux motets furent exécutés par les Révérendes Soeurs. Son Exc. Mgr A. Decosse présidait, assisté comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Couture et Ducharme. M. l'abbé R. Larivière était maître de cérémonies. Après avoir béni la foule, Son Excellence se rendit à la Sainte Table pour une bénédiction spéciale aux malades.

M. l'abbé L. Poulin, curé, fit vénérer les reliques de la Bienheureuse après la messe, assisté du R. P. Joyal et après la bénédiction du T. S. Sacrement, accompagné de M. l'abbé Folk

Merci à Son Excellence d'avoir choisi le sanctuaire de Lisieux pour cette belle cérémonie et avoir bien voulu la présider. Que la Bienheureuse d'Youville lui obtienne ainsi qu'à son diocèse et ses oeuvres, une récompense au centuple même en ce monde, si Dieu le veut.

Félicitations aux Filles spirituelles de la bienheureuse et voeux pour la canonisation dans un avenir prochain et pour la sanctification de chacun des membres et le succès des nombreuses oeuvres de cette belle communauté.

Vawn

Funérailles

Le mardi 17 novembre eurent lieu, dans l'église St-Hippolyte de Vawn, les funérailles de M. Edouard Lacombe décédé à l'hôpital d'Edam à l'âge de 81 ans. M. l'abbé G. Pouliot officiait.

Les chantres étaient MM. A. Blanchette et Paul L'Heureux. Le salon mortuaire Sallows et Boyal, de North Battleford, était en charge des funérailles. La dépouille mortelle fut exposée chez Mme Zaleschuk, la veille de l'enterrement.

Les porteurs étaient MM. Geo. Nault, Léo Pollard, Armand Blanchette, Maurice Phaneuf, Denis Gratton et Philip McCaffrey, tous amis du défunt. M. et Mme Baleschuk, neveu et nièce du défunt, conduisaient le deuil.

M. Lacombe pratiqua le métier de forgeron pendant 61 ans. En 1924 il vint s'établir à Vawn avec son épouse qui le précéda dans la tombe en 1940. Après la mort de cette dernière, il demeura seul jusqu'au mois de juillet 1959, alors que sa santé s'affaiblissant, il alla demeurer avec sa nièce, Mme Baleschuk.

Le défunt laisse dans le deuil deux soeurs, Blanche et Elisabeth, de Montréal; trois frères, Moïse et Albert, de Montréal, et Maxime, de New Westminster, C.-B.

Les paroissiens regretteront beaucoup M. Lacombe car il était toujours prêts à rendre service à qui que ce soit. Sincères condoléances aux parents du défunt.

Çà et là

Le vendredi soir 13 novembre, fête de saint Stanislas Kostka, patron des croisés, un joli programme de chants, pièces et récitations fut rendu avec succès par les croisés, dans l'auditorium du couvent. Les profits de cette soirée iront à l'achat d'insignes et de livrets pour les croisés.

M. et Mme W. Beaudoin sont allés visiter M. Beaudoin à la maison St-Joseph de Prince-Albert.

Mme O. Fortier a surveillé les élèves qui écrivaient les examens supplémentaires de français, le samedi 14 novembre.

M. Ernest Fortier est parti, le samedi 14 novembre, pour Prince-Albert où il est employé à la construction du nouveau pont. Mme E. Fortier a passé une semaine chez ses parents, M. et Mme Michaud, à Delmas, avant de rejoindre son mari.

M. et Mme O. Fortier et leur fils, Paul, sont partis le samedi 21 novembre pour passer l'hiver à Prince-Albert. Leur gendre, M. Jack Harris est venu les chercher.

Chevaliers de Colomb

Conseil Mgr Gaire no 4850 Redvers, Sask.

Pour la première fois, le Conseil Mgr Gaire no 4850 fait son apparition dans les colonnes de notre journal. Nous espérons dorénavant paraître régulièrement et vous faire part de nos activités.

Un mot de l'aumônier

Le patron de notre conseil, Mgr Gaire naquit à Lalaye (Bas-Rhin), France, le 16 novembre 1853. Après avoir fait ses études aux petits séminaires de Strasbourg et de Luxeil, puis au Grand Séminaire de Nancy, il fut ordonné dans cette ville le 17 juillet 1878. Sept ans plus tard, alors qu'il remplissait les fonctions de curé dans la paroisse de Loisy-Bézaumont, il sentit naître brusquement la vocation de missionnaire colonisateur, à la lecture d'un Guide du colon français au Canada signé par un prêtre canadien-français, M. l'abbé Proulx. Le curé lorrain crut discerner dans ces pages un appel au secours de frères lointains qui demeura en lui comme une obsession. Ce ne fut pourtant qu'après deux années de mûres réflexions qu'il se décida à mettre à exécution son projet. Il eut à compter avec une certaine résistance de son évêque, obstacle auquel il n'avait pas songé tout d'abord. "Ce n'est ni l'or, ni la gloire, ni le bien-être qui m'attirent au Canada, lui écrivait-il; c'est donc Dieu qui m'y appelle". Devant des motifs aussi manifestement désintéressés, le chef ecclésiastique finit par céder.

Ce n'est ni l'or, ni la gloire, ni le bien-être qui nous attirent chez les Chevaliers, c'est donc Dieu qui nous y appelle.

François MARCOTTE, prêtre.

Election des officiers

Pour votre information, voici la liste des officiers du conseil: aumônier, M. l'abbé F. Marcotte; Grand Chevalier, Alphonse Aimé; député Grand Chevalier, Alexandre Gervais; chancelier, Gilbert Mahin; secrétaire-archiviste, Francis Bernuy; secrétaire-financier, Alfred Chicoine; trésorier, Henri Paradis; intendant, Henri Bauche; avocat, J.-B. Lajeunesse; cérémoniaire, Maurice Desautels; gardes intérieurs, Ernest Sylvestre et Camille Lemieux; gardes extérieurs, Wilfrid Cop et Georges Carrier; syndics, Jean George (3 ans), Charles Quenelle (2 ans) et Camille Carrière (1 an).

Comité des six points: président général, Alexandre Gervais; activité catholique, Lucien Bériault, président; activité du conseil, Henri Bauche, président; activité fraternelle, Paul Pierret, président; membres et assurances, Alfred Chicoine, président; relations publiques, Lucien George, président; activités de la jeunesse, Hervé George; Grand Chevalier, Alphonse Aimé.

Réunion générale

Le 11 novembre 1959 avait lieu, dans la salle paroissiale de Redvers, la deuxième réunion générale mensuelle du nouveau conseil. La réunion débuta par un discours de bienvenue du frère Grand Chevalier, suivi des minutes de la dernière réunion du 4 octobre 1959.

Vint ensuite le choix des activités sous forme de forum. Après le rapport du président de chaque groupe, M. l'abbé H. Delisle, curé, fit un discours très intéressant et approprié à la courte existence du conseil. La réunion se termina par la prière et un délicieux goûter fut servi par les frères cuisiniers.

Félicitations

Au frère Ulric Bégin, élu membre honoraire à vie de l'ordre des Chevaliers de Colomb dont il fait partie depuis le 7 juillet 1927. Il célébrera son 80e anniversaire de naissance le 27 novembre. Meilleurs voeux de bonne fête et bonne santé.

Au frère Francis Bernuy, élu conseiller de la municipalité d'Antler. Bon succès!

Au frère et Mme Henri Paradis, pour la naissance d'un garçon.

Aux frères Raymond George et David Poirier, qui ont contracté mariage récemment. Meilleurs voeux de bonheur.

Au frère Henri George, initié à Montmartre le 1er novembre. Henri est maintenant le pharmacien de Redvers.

Au frère Jean Carrière, élu vice-président de l'A.C.F.C. pour le district sud-est.

Tous les délégués de notre district au congrès de l'A.C.F.C. tenu à Gravelbourg en octobre dernier étaient des Chevaliers de Colomb du Conseil Mgr Gaire. Félicitations aux frères Chevaliers qui ont fait preuve de patriotisme, fraternité et charité.

Memento

Réunion de l'exécutif, le mercredi soir 25 novembre.

Messe anniversaire pour nos parents défunts, le samedi 28 novembre.

Réunion générale, le mercredi 2 décembre, à 8 h. précises.

Communion mensuelle, le dimanche 6 décembre.

Adressez vos nouvelles et communications au comité des Relations publiques, au soin de

BATOCHE.

Penticton, C.-B.

Çà et là

M. C. Gingras, de Meadow Lake, Sask., est en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme C. Bombardier, jusqu'après les Fêtes. M. et Mme E. Bombardier, de Kamloops, vinrent aussi passer la fin de semaine chez leur frère et beau-frère.

Mlle Léa Chérami, ayant terminé son cours commercial avec succès, est en visite chez ses parents, M. et Mme Fernand Chérami.

Prompt rétablissement à M. Léo Baudin, patient à l'hôpital, à la suite d'une crise cardiaque. On apprend que son état s'améliore.

Mlle Angéline Daoust, de Princeton, est en visite chez sa mère, Mme J. Daoust.

M. et Mme Edouard Labonté, de Headley, ont ramené leur mère et belle-mère, Mme Emma Labonté, qui passa une semaine avec eux.

Le dégel ayant fait fondre toute la neige, les pelouses sont d'un vert vif. Espérons qu'il fera un beau temps pour le bazar.

Pinewood, Ont.

Décès de M. T. Boily

M. Thomas Boily, de Pinewood, Ont., est décédé le lundi 16 novembre à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 67 ans. Ancien manitobain, il alla résider à Pinewood en 1947.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Julienne; deux fils, Alcide et Léo; trois filles, Mme Hubert Mouly, Mme Aimé Collou et Jeanne; trois frères, Roger, Pierre et Zéphirin, et deux soeurs, la Rév. Sr Philomène Boily, S.G.M., et Mme Angèle Vielfaure.

Le service fut chanté à Pinewood et l'enterrement eut lieu dans le cimetière local.

Prix de l'ACFC et du Club Canadien aux élèves de l'école St-Paul à P.-A.

PRINCE-ALBERT — Le dimanche 15 novembre eut lieu, dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert, la distribution des prix gracieusement offerts par l'A.C.F.C. et le Club Canadien aux élèves de l'école St-Paul.

Les élèves des grades 7 et 8 ouvrirent le programme par un chant mélodieux, puis Suzette Lefrançois et Roland Joubert souhaitèrent la plus cordiale bienvenue à tous les parents et amis. Deux récitations, "Ma poupée" (Louise Gaudet) et "Les deux leçons" (Albert Joubert et C. Richard), précédèrent ensuite un chant, "La petite classe française".

Cécile Roy et Nicole Hudon récitèrent "L'enfant et le chat" et "L'aiguille". Les élèves du cours français chantèrent ensuite, suivis de Hélène Gaudet, Lucille Charpentier et Adélie Perreault qui récitèrent avec brio "La lecture dans les étoiles", "Le bon Lafontaine" et "Voeux à Marie". Après un autre chant, par les élèves des grades 4 à 8, Albert et Richard montrèrent comment ils lisent chaque semaine **La Liberté et le Patriote.** Un groupe d'élèves donna un exemple vivant de conversation agréable et instructive.

On procéda ensuite à la distribution des prix du Club Canadien, d'après le rang de mérite:

Jacqueline Dupuis, grade 7: 1er prix de catéchisme et de devoirs de maison; 2e prix d'exactitude et de travail de classe.

Michelle Fournier, grade 7: 1er prix d'exactitude et de travail de classe; 2e prix de devoirs de maison et de catéchisme.

Denis Neider, grade 6: 1er prix d'exactitude, de devoirs de maison, de catéchisme et de travail de classe.

Lucille Charpentier, grade 5: 1er prix de devoirs de maison, de catéchisme et de travail de classe.

Denis Perreault, grade 8: 1er prix d'exactitude et de devoirs de maison.

Louise Duval, grade 4: 1er prix de devoirs de maison; prix de bonne conduite.

Lucille Rock, grade 8: 1er prix de lecture personnelle.

Alain Casavant, grade 4: 1er prix d'exactitude.

Richard Charlebois, grade 6: 2e prix d'exactitude; 2e prix de devoirs de maison.

Ghislaine Parent, grade 4: 2e prix d'exactitude.

Maurice Perreault, grade 5: 2e prix d'exactitude.

Robert Dansereau, grade 5: 2e prix de devoirs de maison.

Micheline Comeau, grade 4: 2e prix de devoirs de maison.

Michel Blondeau, grade 7: 3e prix d'exactitude et de catéchisme.

Estelle Gaudet, grade 7: 4e prix d'exactitude; prix de bon travail.

Adrienne Brisebois, grade 6: prix de bonne conduite.

Denise Gaudet, grade 8: prix de fidélité à parler français.

Wilfrid Fournier, grade 6: prix d'effort à apprendre le français; prix de catéchisme.

Roger Lemieux, grade 5: prix de fidélité à parler français.

Maurice Dansereau, grade 7: prix de travail de classe.

Paulette Dupuis, grade 8: prix de bonne conduite et de travail de classe.

Maurice Gareau, grade 5: prix de travail de classe.

Paulette Morin, grade 5: prix de bonne conduite.

Maurice Kusch, grade 5: prix d'exactitude.

Priscilla Bremmer, grade 5: prix d'efforts soutenus à apprendre le français.

Angèle Rock, grade 4: prix de politesse et de lecture personnelle.

Roger Dansereau: prix d'ordre et de récitation de catéchisme.

Bernard Dupuis, grade 6: prix de catéchisme.

Ghislain Hudon, grade 4: prix de politesse.

Hélène Gaudet, grade 3: prix de fidélité à parler français.

Denis Casavant, grade 2: prix de bonne conduite.

Lucille Dansereau, grade 3: prix d'application au travail.

Estelle Blain, grade 2: prix de devoirs de maison.

Jacqueline Schnelle, grade 1: prix d'application.

Terrance Neefs, grade 1: prix d'application.

Suzette Lefrançois, grade 3: prix de devoirs de maison.

Un prix spécial fut offert par Mme Cécile Laprairie à l'élève qui a manifesté le plus d'effort à l'étude du français. Ce prix fut décerné à Jacqueline Dupuis.

On procéda ensuite à la distribution des prix de l'A.C.F.C.

Grade 8: Lucille Rock et Paulette Dupuis.

Grade 7: Jacqueline Dupuis, Michelle Fournier, Estelle Gaudet et Denise Gaudet.

Grade 6: Adrienne Brisebois et Denis Neider.

Grade 4: Alain Casavant et Ghislain Hudon.

Grade 3: Elaine Gaudet, Lucille Dansereau et Suzette Lefrançois.

M. l'abbé A. Marchildon, visiteur des écoles du nord de la Saskatchewan, fut invité à prendre la parole au nom de l'A.C.F.C. Il commença par féliciter les organisatrices de la fête, les Rév. Srs Jeanne-de-la-Croix et Marie-du-Précieux-Sang et Mlle Antoinette Houle. Il félicita les élèves qui avaient mérité des prix et aussi tous les autres qui avaient eu le courage de suivre le cours de français de l'A.C.F.C. Il fit remarquer que l'étude du français jouit d'une grande popularité en ce moment dans tout le pays et à Prince-Albert en particulier. Le français de l'A.C.F.C. est suivi par plus de deux cents élèves des écoles séparées, de l'Académie de la Présentation et du collège Notre-Dame. Un grand nombre d'anglophones suivent des cours privés ou des cours de conversation française à l'école.

Il ajouta que la réorganisation du Cercle de l'A.C.F.C. à Prince-Albert est un autre signe rassurant. Le président, M. Gaston Hudon, a été retenu à son travail, sans quoi il devait prendre la parole à cette fête. Au cours de la dernière année, le cercle s'est occupé du plus urgent, c'est-à-dire la Journée de l'A.C.F.C. qui, dans les circonstances, a été un succès. Le montant de $352.00 a été recueilli sous forme de souscription et $150.00 en dons au Club des 100.

Il termina en exhortant les parents à encourager leurs enfants à l'étude du français et de leur en faciliter la tâche, en cultivant une atmosphère française au foyer. Il suggéra deux moyens à ce propos, l'organisation de cercles de Foyers-Ecoles et la lecture française faite aux enfants par les parents.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

La nouvelle série d'émissions "Les voix de chez nous" a pris cette année un départ triomphal, un départ qui laisse entrevoir une saison fructueuse . . . Les résidants de St-Brieux ont droit à des félicitations . . . Le voyage de Jean Hardenne ne se fit pas sans incidents; il s'égara à deux reprises et sa petite voiture fut transformée en une glacière à la suite d'une panne de chaufferette. Mais, une fois rendu à destination, Jean oublia vite ses malheurs à la vue de tous ceux qui s'étaient déplacés, malgré le temps froid, pour lui réserver un accueil chaleureux. La soirée remporta le plus vif succès, l'ambiance y était et les talents ne manquaient pas, petits et grands se succédèrent au micro sans la moindre gêne. La palme revint finalement au jeune Edouard Daubenfeld qui s'attira des applaudissements répétés par son interprétation de "Coeur de maman".

Encouragé par un tel succès, Jean a décidé de se rendre à Bellevue le samedi 5 décembre pour y enregistrer la deuxième émission des "Voix de chez nous".

A en juger par la réussite de la soirée de St-Brieux et par l'enthousiasme soulevé dans tout le nord de la province par cette série d'émissions, la finale qui aura lieu le printemps prochain à Prince-Albert devrait dépasser toutes les espérances. On nous apprend que le vainqueur de ce tournoi des "Voix de chez nous" recevra un beau prix de 100 dollars en argent liquide.

Une émission qui avait été abandonnée pendant un certain temps est revenue sur nos ondes; il s'agit de "Nos malades sur nos ondes". Une fois par semaine, Jean Hardenne se rend à l'hôpital St-Paul pour y interviewer les malades de langue française.

Roger Gautier a interrogé M. Jean Comeau, de Winnipeg, et M. Jacques Gérin, président de la Fédération Nationale des Etudiants Universitaires Canadiens. Ce dernier a parlé plus particulièrement de la pétition que la Fédération allait faire circuler pour essayer d'intercéder en faveur de 150 étudiants hongrois menacés d'exécution.

Nous rappelons aux auditeurs l'importance des lettres d'appréciation; ces lettres sont indispensables pour renouveler les contrats . . . Pour vous donner un exemple, le contrat du Conseil de la Coopération doit être renouvelé sous peu. Il va sans dire que la tâche de notre vendeur serait grandement facilitée s'il pouvait présenter aux directeurs du Conseil de la Coopération un paquet de lettres d'auditeurs satisfaits. Un petit effort, s'il vous plait.

Radville

Çà et là

Le 15 novembre, M. et Mme Henri Rivière, de Regina, accompagnés de Mlle Jeannine Thermueir, ont fait une courte visite à leurs enfants de Radville et Ste-Colette, avant de s'embarquer pour la France.

M. et Mme Louis Gaudreau, de Moose Jaw, et M. et Mme Gérald Gaudreau, de Gravelbourg, sont venus, la semaine dernière, visiter leurs parents, M. et Mme Jean Maurice, de Souris Valley.

M. et Mme Horace Bourassa et leur fille, Yvette, sont allés, la semaine dernière, visiter leur fille et soeur, Léonie, postulante au couvent St-Louis de Marquis, et ont profité du voyage pour visiter M. et Mme Roméo Fradette, de Hodgeville.

M. Léo Gilmore a reçu un avis, cette semaine, de se rendre à Omaha, E.-U., pour travailler à l'agence de Massey Harris.

Mme Joseph Cherpin et M. et Mme Alphonse Cherpin, de Souris Valley, et M. et Mme Horace Bessette, de Weyburn, sont allés à Ponteix assister aux funérailles de leur oncle, la semaine dernière.

Le 22 novembre, MM. et Mmes Jean-Claude et François Porte sont allés visiter MM. et Mmes Laurent Pyle et Henri Rivière.

MM. Rémi Ven de Booshe, Ernest Lacaille et Henri Lacasse sont hospitalisés.

Le 21 novembre, M. l'abbé A. Yandeau a invité tous les paroissiens à prendre le thé au presbytère et profiter de l'occasion pour visiter le presbytère qu'on a fini de meubler. Les paroissiens ont répondu à l'invitation en grand nombre.

North Battleford

Assemblée de l'A.C.F.C.

La première assemblée de l'A.C.F.C. eut lieu le 1er novembre. Soixante-cinq personnes étaient présentes. Belle réponse à l'appel. M. Hector Roberge accepta de présider et M. R. Marcotte agit comme secrétaire-trésorier pour la soirée. Onze membres furent nommés à l'exécutif: Mmes B. Prince, W. Fortier, présidente, H. Bourassa et P. Kergoat, MM. Adélard Parent, Jos. Jeanneau, secrétaire - trésorier, G. Hébert, J. Bellavance, P. Dewitt, vice-président, G. Dion et R. Marcotte.

M. l'abbé Meunier, curé de Marsden, donna une conférence sur la langue française et montra un film intitulé "Nos chansons canadiennes". Merci pour cette soirée intéressante.

A la réunion de l'exécutif, il fut décidé d'avoir une soirée récréative à la prochaine assemblée, le 8 décembre. Tous les Canadiens français sont invités de s'y rendre. Il y aura un programme pour les enfants d'écoles, chansons, distribution des prix, collation des diplômes, etc. Mme P. Kergoat fut nommée correspondante.

Çà et là

Le bazar et le bingo eurent lieu les 18 et 19 novembre et furent un succès. Merci à tous.

Félicitations à M. Adélard Parent qui a été nommé commissaire d'école par acclamation.

M. W. Fortier, membre actif de l'A.C.F.C., est allé prendre un cours social à l'Université du Manitoba.

M. et Mme R. Marcotte allèrent visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Ludger Painchaud, d'Edmonton, et visitèrent aussi Calgary et Banff.

Mmes L. et E. Couture ont visité leur soeur, Mme W. Fortier.

M. et Mme Martial Joyal, de Willow-Bunch, sont en visite chez M. et Mme L. Blanchette. Mme Joyal est la soeur de M. Blanchette.

Souhaits d'un prompt rétablissement à Mmes Baillargeon et D. Amirault et à MM. A. Parent et M. Proulx.

Laflèche

Les percepteurs de la souscription paroissiale remercient M. l'abbé A. Moquin, curé, pour la belle soirée qu'il leur a donnée dans la salle.

M. et Mme Jean Français, ainsi que Mme Marcel Longeau, d'Indian Head, passèrent quelques jours chez leurs oncle et tante, M. et Mme Eugène Bachelu, ainsi que chez MM. et Mmes Marcel Perrey et Maurice Bachelu.

Mme Joseph Johnston (Dona), de Vernon, C.-B., passe quelques semaines de congé chez son frère, M. Albert Desmarais, ainsi que chez ses deux soeurs, Mmes J. J. McDonald, d'Assiniboia, et Cyprien Gagnon, de Trossacks. Ils visitèrent ensemble les familles Dubourt, de Ponteix.

Mme Jules Minne, accompagnée de sa soeur, Mme A. Rosy, se rendait à St-Boniface visiter sa fille, novice chez les Soeurs Oblates.

Le "Columbo" des Chevaliers de Colomb, au profit de la paroisse, fut un beau succès. Le prix de la soirée fut gagné par Mlle Marianne Kuchartz. A la fin de la soirée, il y eut vente de tartes et de paniers.

Contributions de l'A.C.F.C.

$5.00: Eugène Bachelu, Maurice Bachelu, Adrien Belcourt, Ed. Bilodeau, Henri Brière, J.-E. Chabot, Mme J. Chorel, Alfred Clermont, Eugène Clermont, Roger Clermont, Richard Corkery, Mme P. Croisetière, Georges Croisetière, Soeurs de la Croix, Honoré Dumélie, Maynard Kuckartz, Jules Minne, M. l'abbé A. Moquin, Antoine Morin, M. le Dr J.-M. Morin, Arthur Nobert, Jérôme Packett, André Palmier, Armand Palmier, J.-A. Palmier, Raoul Palmier, Clément Périgny, Edgar Piché, Mme R. Prévost, Félix Tétreault, Alphonse Toupin, Mme H. Wensel.

3.00: Joseph Martineau, François Poliquin.

2.50: Fortunat Poliquin.

2.00: T.-H. Bourassa, Roger Bourgeois, Fidèle Cantin, Edouard Clermont, Maurice Cyr, Narcisse Cyr, Thomas Cyr, Albert Desmarais, Camille DeWulf, Julien DeWulf, Louis Dumaine, Marcel Dumont, Achille Laflamme, Léo Lavigne, Emile Martineau, Anselme Périgny, Joseph Périgny, Maurice Périgny, Albert Rosy, Maurice Verhelst.

1.00: Robert Fauchon, Gérard Forgues, Albert Jacques, Maurice LeBlanc, Mme S. J. Moore, Adélard Nobert, Ed. Parent, Mme J. Poliquin, Raymond Poliquin, Edouard Tétreault.

Total: $218.50

Vonda

M. et Mme Georges Balcombe ont passé quelques semaines chez M. et Mme Stephen Willett. Mme Balcombe a eu la malchance de se fracturer le bras droit, ce qui retarda son retour à Vancouver.

Mme M. Zezers se rendait à Calgary, le 11 octobre, pour l'enterrement de sa soeur, Mme Christine Dutkowsky. Une semaine plus tard, elle était appelée au chevet de sa mère, Mme Anna-Maria Ehman, décédée le 20 octobre. Sincères condoléances à M. et Mme Zezers et leur famille.

Mme John Exner (Anita Willett), qui était revenue dans la paroisse depuis trois ans, l'a maintenant quittée avec ses quatre enfants pour reprendre l'enseignement à Bangar. Son mari, qui travaillait à Lac-du-Bonnet, Man., doit la rejoindre dans quelques jours.

M. et Mme Matt Grychuk sont revenus de Lac-du-Bonnet, dernièrement.

Au mois d'octobre, M. et Mme André Bussière allèrent à Windsor, Ont., visiter leurs nombreux parents et spécialement M. Pierre Robitaille, père de Mme André Bussière, gravement malade. M. Robitaille est décédé le 4 novembre à Windsor, Ont. L'enterrement eut lieu à St-Front, Sask., où la dépouille mortelle de sa première épouse repose depuis plusieurs années. A cette occasion, MM. et Mmes Léon et Philippe Bussière, Philippe Rivard et Ernest Beaulieu et M. Rosaire Bussière se rendirent à St-Front pour assister à l'enterrement. MM. et Mmes Arthur Lefebvre et Melvin Tuer, de Windsor, Ont., se rendirent à Vonda visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme André Bussière.

MM. et Mmes Léon Lalonde et Joseph Bussière, MM. Alfred Bussière et M. Vaillancourt, de Zenon Park, étaient de passage chez MM. et Mmes Rosaire et André Bussière.

M. et Mme François-Xavier Messier et leurs deux filles jumelles, de Prince George, C.-B., étaient en visite chez M. et Mme Rosaire Bussière, le 17 novembre.

Mme Philippe Rivard fut élue secrétaire du cercle de la C.F.C.; M. Louis Lepage, président, et Mme Rosaire Bussière, vice-présidente.

Anniversaires de mariage

Le 1er novembre, en la salle municipale, un grand nombre de parents et d'amis se réunissaient pour célébrer le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Ernest Perreault. On leur offrit une coutellerie en argent et un malaxeur. Après une soirée de chants, musique et danse, un délicieux goûter et une adresse lue par leur fils, Raymond, M. et Mme E. Perreault remercièrent sincèrement leurs parents et amis. Tous retournèrent chez eux, enchantés d'avoir passé une agréable soirée.

Le 7 novembre, un bon nombre de parents de M. et Mme Ronaldo Marchand se rendirent à Vonda rejoindre de nombreux amis pour célébrer ensemble leur 25e anniversaire de mariage. Une adresse en français fut lue par la plus jeune fille des jubilaires, Mme Corriveau (Maria), d'Albertville, et une en anglais par leur fils, Albert. Un ensemble de table et chaises en chrome et une chaise d'hôtesse furent offerts aux jubilaires, de la part de leurs parents et amis. Après quoi, un délicieux goûter fut servi. En termes émus, M. et Mme R. Marchand remercièrent sincèrement leurs parents et amis.

Collège Notre-Dame de Prince-Albert

Secrétaire de rédaction: Paul Charpentier

Rédacteur: Martin Pelletier — Chroniqueurs: Les élèves

En guise d'introduction

Les premières semaines de l'année collégiale sont toujours un peu frénétiques. Cette année, vu le grand nombre de nouveaux, ce fut, au Collège Notre-Dame, l'initiation à la vie de communauté. C'était assez!

Cependant, même dès le début, les autorités et les anciens voient à l'organisation des jeux, des travaux, i.e. de l'essentiel. Puis, avec les élections et la mise en branle de la Cité Etudiante, on commence à voir le chemin que prendront les activités de l'année. La plupart des ministères démarrent aussitôt. D'autres sont plus lents à démarrer, ce qui explique par exemple que cet article soit le premier de l'année dans **La Liberté et le Patriote.**

Les nouvelles au collège ne sont jamais très sensationnelles. Les activités intérieures, études, sports, enfin l'ensemble de petits faits de la vie dans un collège sont soit une aventure captivante, soit un ennui. Il y a aussi les activités se rapportant à l'extérieur; rencontres entre parents et professeurs, sorties, joutes contre les autres écoles de la ville, etc.

Nous espérons tout de même que ces petites nouvelles vous intéressent, ainsi que nos quelques articles de fond.

Martin PELLETIER.

Les élections

La première semaine d'octobre vit arriver le temps des élections pour la présidence du collège. La mise en nomination se fit par suffrage populaire: Nil Pelletier, Jacques Baril et Louis Normand furent désignés comme candidats à la présidence. Louis Normand se désista de sorte que la lutte se fit entre Baril et Pelletier. Après une brève mais vivante campagne électorale, la gent étudiante donna ses suffrages à Jacques Baril.

Dans les jours qui suivirent, le président procéda à l'élection des présidents des diverses classes: en philosophie, Guillaume Van Steen; en Rhétorique, Gérard Haudegand; au grade 12, Louis Normand; au grade 11, Gustave Dubois; au grade 10, Clément St-Pierre; au grade 9, Roger Hébert.

Entre-temps le président annonçait les nominations suivantes: Yvon Dorais, conseiller d'Etat; Nil Pelletier, solliciteur général, et Martin Pelletier, propagandiste officiel.

Première réunion du Sénat

Le président de la Cité et les présidents de classes, qui forment le Sénat, procédèrent lors de leur première réunion à l'élection de Guy Paquette comme vice-président, alors que Richard Gervais et Gérald Audette étaient respectivement nommés secrétaire et archiviste de la Cité; Guy Denis, ministre des sports; Gilles Bilodeau, ministre des loisirs; Léonel Fournier, ministre du journal; Denis Laverdière, ministre de la liturgie; Paul Charpentier, ministre des affaires extérieures; Robert Hallé, ministre de la Caisse populaire, et Yvon Dorais, ministre de la propagande intérieure.

Marche générale de la Cité

Tous les élèves sont membres de la Cité qui est dirigée par le président et son Sénat. Les ministres sont responsables du bon fonctionnement de leur ministère vis-à-vis du Conseil exécutif qui est composé du président, du vice-président et des sénateurs. Le Conseil législatif se compose du Conseil exécutif et des ministres en fonction.

Réunion générale de la Cité

Le 30 octobre 1959 se tenait la première réunion générale. Après les prières d'usage, le président exposa les grandes lignes du programme qu'il s'était tracé. Les ministres donnèrent lecture de leur rapport respectif. Toute la réunion se déroula dans un esprit de fraternité, sauf à une ou deux reprises où les esprits semblèrent vouloir s'échauffer. Un mot adroit de M. l'aumônier apaisa la tourmente et la réunion prit fin par la prière et le chant de l'O Canada!

Yvon DORAIS.

La Cité Etudiante

"Il n'y a qu'une chose de nécessaire, c'est les gens à qui nous sommes nécessaires". (Claudel, Soulier de Satin)

Voilà le but de la Cité Etudiante, montrer à chacun de ses membres qu'il est "nécessaire", qu'on a besoin de lui, qu'il soit riche ou pauvre au point de vue physique, intellectuel, moral ou spirituel. De l'amalgamation de tous ces êtres si semblables et pourtant si différents, émergera une collectivité forte et volontaire, racée et active; parce que liguée vers un même but, mais par des moyens différents, par des routes diverses.

Etre nécessaire, c'est, premièrement, être disponible. Et être disponible, c'est savoir mettre et surtout vouloir mettre tous ses talents au service des autres, et cela sans espérance de reconnaissance ou de récompense, car il faut toujours se souvenir que la "plus belle récompense est souvent l'ingratitude" (Claudel)

Etre nécessaire, c'est ensuite être charitable, car une Cité sans Charité, est une Cité morte, tout comme un homme sans Charité est un "airain sonnant". Une Cité sera d'autant plus forte qu'elle sera plus aimable, plus compatissante, plus sensible aux problèmes étudiants, plus avide de Charité et d'Amour. Rendre les autres heureux, voilà l'objectif, voilà la seule récompense valable. Car "quand on aime, il y a toujours quelque chose à faire". (Claudel)

Etre nécessaire, c'est vouloir et savoir prendre en main ses responsabilités. La Cité Etudiante donne l'occasion de développer le sens aigu des responsabilités. **Elle le fait,** parce qu'elle juge ce point nécessaire dans la formation d'un homme. Car l'éducation est un moyen, non pas une fin. Elle est le moyen donné à chacun pour vivre sa vie et la refléter chez les autres ou plutôt la donner aux autres par l'accomplissement de son devoir d'état, responsabilité que tous et chacun doivent accomplir.

Etre nécessaire, c'est, enfin, être obéissant. Obéir aux Autorités constituées, en premier lieu, et obéir ensuite aux exigences de sa charge. Remplir un mandat selon les normes prescrites, cela demande des sacrifices, mais l'obéissance ne se trompe jamais.

Enfin, la Cité Etudiante veut montrer et faire comprendre à chacun qu'il "n'y a qu'une chose de nécessaire, c'est quelqu'un qui vous demande tout et à qui on est capable de tout donner". (Claudel).

Jacques BARIL, président.

La Hallowe'en

Ce fut une soirée agréable que la première soirée de famille au collège: celle de la Hallowe'en. C'est déjà une tradition que le cours des arts organise une fête pour ce jour-là.

Au cours de la veillée, nous avons eu de quoi rire; pour débuter, nous avons goûté cette petite cérémonie de l'initiation aux Chevaliers du Poids (coutume annuelle): c'était intéressant et, croyez-moi, très amusant.

Un esprit de famille, de joie, marqua cette fête et, pour garder cette atmosphère de rire, vint une succession de numéros originaux: opérette, ballet, chaise musicale, ombres chinoises, chants de groupe, musique par notre petit orchestre, une scène des "Précieuses Ridicules", et, enfin, tous dansèrent le "Pow-Wow".

Un délicieux petit goûter termina cette soirée agréable. A quand la prochaine?

***

Cadets de l'air

L'organisation des cadets de l'air de l'Aviation Royale Canadienne joue un rôle majeur dans la formation générale aussi bien que dans l'esprit du collège. L'année d'entrainement vient de commencer avec enthousiasme et cinquante-huit collégiens (36 nouveaux, 22 anciens) y prennent part. Chaque mercredi après-midi, nos cadets se rendent au manège militaire pour y faire de l'exercice et suivre des cours fort intéressants.

L'escadrille 619 Notre-Dame, maintenant dans sa quatrième année d'existence, a su s'adapter à la devise des cadets de l'air: "Ad astram per ardua". L'an dernier fut une année de succès. Notre escadrille a remporté le trophée Strathacona de la Saskatchewan pour entrainement physique, ainsi qu'une mention honorable en fait d'apparence et d'exercices militaires en général. Félicitations à nos cadets!

L'officier pilote François Boulet occupe le rang d'officier commandant de notre escadrille, officier d'expérience d'entrainement militaire qui a remplacé l'officier de section Jacques Plante, prêtre, qui demeure chapelain et instructeur. Notre adjudant, l'officier de section Alec Prytula, ancien commandant de l'escadrille de Canora, contribuera à rendre notre escadrille bilingue, bien qu'elle soit déjà l'unique escadrille de l'Ouest canadien dans une telle catégorie. L'officier pilote Jean-Guy Lang, prêtre, nous est tous familier. Il occupe le poste d'officier proviseur de notre escadrille.

Parmi les instructeurs, nous avons M. Barry Ogden, ingénieur au poste de radio et de télévision CKBI de Prince-Albert, qui donne des cours de radio. M. l'abbé Hervé Vallée enseigne la photographie. L'officier pilote François Boulet s'occupe de la familiarisation militaire. M. Paul Charpentier s'occupe du tir et M. Robert Cousin, des principes de vol, début de l'aviation canadienne et de l'identification des aéroplanes. L'officier de section Prytula s'occupe de l'exercice.

Quoi que l'escadrille 619 Notre-Dame de Prince-Albert n'ait été fondée qu'il y a quatre ans, elle est parvenue à surpasser, non sans effort, ses deux soeurs ainées, l'escadrille 38 de la ville et l'escadrille 590 de l'école indienne. Espérons que notre escadrille continuera dans cette même voie. Soyons donc fiers de notre escadrille canadienne-française et répétons encore une fois la devise de nos cadets: "Ad astram per ardua".

Robert COUSIN.

Jackfish

Çà et là

Il y eut un concert à l'école le vendredi 13 novembre, en l'honneur des quatre institutrices, Mlles Volk, Carnation, Zerra et Mason.

M. Médéric L'Heureux a complété son ouvrage à l'égard des pipes pour l'eau. Il est maintenant parti avec son père, M. Pierre L'Heureux, à la chasse au nord. Il a amené sa roulotte.

Le dimanche 15 novembre eurent lieu un bingo et un bazar à la salle, au profit de l'église. L'assistance était bonne. La somme claire de $140.00 fut réalisée.

M. et Mme Marcel Joyal et leurs quatre garçonnets, de Willow-Bunch, ont visité chez les parents de Mme Joyal, M. et Mme. Louis Blanchette.

Il y eut partie de tire à l'école, à l'occasion de la Ste-Catherine. Les enfants en ont bien joui.

M. et Mme Walter Rhyceyna sont revenus à Jackfish pour les mois d'hiver après avoir passé l'été dans l'Alberta.

Prince-Albert

Premier voyage en avion

Mme W. Galbraith, ancienne pionnière de Prince-Albert, maintenant de Victoria, C.-B., âgée de 99 ans, a fait un voyage par avion de Victoria à Calgary. Elle était accompagnée de sa nièce, Mme J. H. Johnson, d'Edmonton. Le seul commentaire qu'elle fit aux journalistes fut que ce mode de transport était beaucoup plus agréable que celui de la diligence dont elle et son mari s'étaient servi lorsqu'ils arrivèrent à Prince-Albert en 1890. M. Galbraith fut pendant plusieurs années au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Après la mort de son mari, Mme Galbraith s'en alla en 1951 résider à Victoria où le climat est moins rigoureux. Récemment elle décida d'aller visiter sa parenté à Calgary. Réellement pionnière de l'Ouest canadien, elle avait voyagé par tous les modes de transport en usage.

Assemblées

La division Marian de la Ligue des Femmes Catholiques a tenu sa réunion mensuelle le 17 novembre chez Mme L. Dansereau avec 17 membres présents. La présidente, Mme Florence Fournier, ouvrit l'assemblée par la prière. Les rapports des différents comités furent lus. Tous les membres furent invités à assister à l'assemblée régionale qui se tenait à St-Louis le 24 novembre. Il fut aussi question de l'intérêt que comportent les programmes de la télévision.

Mme Jeanne Samson offrit ses services pour visiter les patients de l'hôpital Victoria Union et Mme Simonne Ward, pour aider le Cercle familial durant le mois de novembre. Des dons furent sollicités en faveur des patients (hommes) aux hôpitaux locaux, ainsi qu'au sanatorium de Prince-Albert. Mme Eileen Diemert sera en charge d'une vente de linge usagé qui aura lieu le 5 décembre.

L'assemblée se termina par une lecture spirituelle lue par Mme Dulcie Barzeele et un succulent goûter, servi par l'hôtesse, Mme L. Dansereau, aidée de Mmes Agatha Gillingham, Ethel Einarsson, S. Ward et J. Hockey.

La division française tint son assemblée le 18 novembre chez Mme W. Houle. La réunion débuta par la prière récitée par la présidente. Les minutes de la dernière assemblée furent lues et approuvées, ainsi que les rapports de la trésorière et de la correspondance lus par Mme Gérard Pagé, secrétaire.

Les préparatifs pour le banquet du 25 novembre et pour la soirée de Noël furent discutés. Les dames furent priées d'apporter des cadeaux pour l'hôpital mental et le sanatorium. On décida d'offrir un bouquet spirituel pour Mgr Smith.

Bienvenue à deux nouveaux membres, Mmes Walter Charpentier et D. Régnier. L'assemblée se termina par la prière pour le Pape, puis un délicieux goûter fut servi par l'hôtesse, Mme W. Houle.

La division générale annonça que la soirée de Noël aura lieu le mercredi 9 décembre, au lieu du 8 annoncé par erreur.

Orateur distingué

Le Club Canadien de Prince-Albert a l'intention d'inviter Son Exc. M. Francis Lacoste, ambassadeur de France au Canada. Il sera le principal orateur à leur réunion qui aura lieu au mois de janvier. Quiconque désire appartenir à ce Club devra s'adresser à un des membres de l'exécutif.

Domremy

Noces d'argent

Le 12 novembre, M. et Mme Eugène Boutin furent honorés par une veillée-surprise à leur domicile, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Jean-Marie Boutin, avaient organisé cette fête.

Leur fils, Raymond, après avoir lu une adresse, présenta à M. et Mme Boutin une bourse d'argent, dons des parents et amis. Leur petite fille, Thérèse, leur présenta un magnifique bouquet composé de 25 roses. Leurs fille et gendre, M. et Mme Léo Forest, de St-Boniface, Man., ont envoyé un cadeau d'argent, ainsi que leur fils, Albert, de la Colombie-Britannique.

M. et Mme Boutin ont remercié aimablement parents et amis présents. Après la veillée, un goûter fut servi.

Çà et là

Après un cours spécial de neuf mois, Mlle Suzanne Casavant a reçu son diplôme de garde-malade pratiquante. Avant de prendre son emploi à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, elle est venue passer une quinzaine de jours chez ses parents, M. et Mmes Ernest Casavant.

M. Emile Casavant, de Tisdale, est en visite chez son frère, Edmond, et Mme Casavant.

Le Club de boeuf 4-H fut réorganisé dernièrement. Les parents assistèrent à l'assemblée. Le club compte 26 membres, une augmentation de 10 membres cette année. Guy Blondeau est président; André Casavant, vice-président; Léonard Boutin, secrétaire; Gary Johnson, reporter. Gustave Baudais fut réélu comme directeur et Marcel Gorieu, comme assistant directeur. Une réunion des membres a lieu tous les mois et se termine par une heure de jeux et un goûter servi par un groupe de parents changeant mensuellement.

Souper et bingo

Le souper et le bingo organisés par le comité des dames, sous la présidence de Mlle Adrienne Houle, au profit de la paroisse Ste-Jeanne d'Arc, furent un grand succès. La somme nette de $895.00 fut réalisée. Le prix d'entrée de $10.00 fut gagné par Arsène Billo.

Au bingo spécial, la grande poupée, don de M. l'abbé A. Houle, curé, fut gagnée par André Mercier; un couvre-lit, don du Young Peoples Club, par Carl Kusch; un gâteau de Noël et un trois-pièces crocheté pour bébé, dons de Mlle Adrienne Houle, par Gédéon Rompré et Mme Jack Mareschal; une dinde vivante, don de Julien Georget, fils, par Mme Raymond Huard.

Voici les dons, donateurs et gagnants au grand bingo: deux paires de taies d'oreillers, dons des Soeurs de la Providence, gagnées par Rénald Rabut; une lampe de table, don de Stewart Electric, de Prince-Albert, par Maurice Gaudet; une poupée, don de Mme Hervé Roy, par Daniel Ethier; une lampe de table, don d'Hervé Roy, par Mme Paul-Emile Gaudet; une chemise, don de Millar Mens' Wear, de Prince-Albert, par Henri Deault; une lampe électrique, don de M. et Mme E.-C. Pourbaix, par Mizaël Gaudet; deux paires de taies d'oreillers, don de Mme Rose Préfontaine, par Mme Gaston Blerot; une horloge électrique, don du personnel de la banque, par Mme F. Schmitt; une lampe électrique, don d'E.-P. Larose, par Mme Paul-Emile Gaudet; un portrait encadré, don de Jack Wiebe, de Wakaw, par Mme Ronald Gaudet; des draps de lit (cotisation), par Léon Fournier, de Hoey; un couvre-lit en chenille, don de la Coopérative de Domremy, par Mme Jos. Huard; une lampe électrique, don d'un anonyme, par Curtis Johnson.

Les dames désirent remercier sincèrement tous ceux qui, d'une manière ou l'autre, ont aidé à faire de ces souper et bingo un succès.

Gravelbourg

Va-et-vient

M. et Mme Rosaire Béliveau, M. Louis Béliveau et Mlle Célina Béliveau, de Moose Jaw, étaient en visite chez M. et Mme Philippe Bouffard, le dimanche 15 novembre.

MM. et Mmes Elmer Hagen (Ethel) et Léonard Cook (Rolande), tous de Nelson, C.-B., sont en promenade chez leurs parents, M. et Mme Henri Lemyre et leur famille.

Bellegarde

Çà et là

Un bingo de dindes aura lieu le mardi 1er décembre à la salle paroissiale. L'entrée sera $1.50 pour quinze bingos. Si vous achetez vos billets d'avance, vous aurez droit au tirage d'un billet de dix dollars.

M. Emile Bauche est revenu de l'hôpital de Regina, complètement rétabli, après avoir subi une sérieuse opération dernièrement.

M. et Mme Roger Yakamenko, de Forget, autrefois de Frys, étaient de passage chez M. et Mme Romuald Moisan, en fin de semaine. Mme Ernest Guillemin les accompagnait et visita ses nombreux parents dans la paroisse.

Willow-Bunch

Fête de M. le curé

Le dimanche après-midi 22 novembre eut lieu, à la salle des Chevaliers de Colomb, une fête en l'honneur de M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, à l'occasion de sa fête patronale et de son anniversaire de naissance.

Le programme s'est déroulé comme suit: distribution des prix de catéchisme; chants par les petites filles de l'école; voeux présentés en français à M. le curé; récitation et chants en anglais; chants par les "Gais Copains"; chants par les filles des grades supérieurs; chants par la chorale des hommes; pièce en français par des petits garçons; voeux présentés à M. le curé, en anglais, par Albert Fitzpatrick.

M. le curé adressa la parole en français et en anglais, remerciant ses paroissiens de la délicatesse qu'ils ont eue de le fêter de nouveau cette année, comme les années passées. Il remercia également les élèves pour leurs chants, voeux, etc., ceux et celles qui les préparèrent et l'organisatrice de la fête. La fête se termina par l'O Canada.

Jour du souvenir

Le mercredi 11 novembre, jour de l'armistice, eut lieu, à 9 h., une messe célébrée par M. l'abbé J.-A. Latendresse pour les soldats défunts. A 10 h. 45, les soldats se rendirent au cénotaphe, au pas militaire. M. le curé récita une prière et adressa quelques mots à la foule. Puis on garda deux minutes de silence en souvenir des soldats défunts. Plusieurs déposèrent des couronnes de fleurs. Le soir, un souper fut donné pour les soldats.

Condoléances

Sincères condoléances à la Rév. Sr Ste-Eléonore, Fille de la Croix, qui a eu la douleur de perdre un frère, M. Octave Gosselin, décédé subitement le 12 novembre à St-Malo, Man.

Va-et-vient

M. et Mme Gérard Lalonde et leurs trois fils, de Moose Jaw, sont venus visiter leurs parents, dernièrement.

M. et Mme René Couture et leurs deux filles, de Ferland, sont venus visiter M. et Mme J.-A. Laberge, récemment.

M. Marcel Mondor, gérant de la Coopérative, est allé à St-Paul, Minn., dernièrement. Il avait gagné ce voyage, ayant vendu le plus grand nombre d'appareils.

MM. Wilfrid Benoît et Charles Mathieu sont allés à Fort Qu'Appelle, dernièrement, pour un cours de la défense civile.

M. et Mme Lucien Couture sont allés à Regina, dernièrement, visiter M. et Mme G. de Laforest et autres amis. En même temps, ils rencontrèrent Mme Guénette, tante de Mme Couture, qu'elle n'avait pas revue depuis 30 ans. Mme Guénette revint passer quelques jours avec eux à Willow-Bunch avant de retourner à Vancouver où elle demeure.

MANANGLE (CCC) — Les archevêques et évêques anglicans d'Australie ont publié une déclaration s'élevant contre l'initiative du gouvernement central qui propose l'introduction dans les six Etats australiens d'une loi uniforme sur le mariage et destinée à faciliter le divorce. (L'Episcopat catholique s'est déjà élevé, au mois d'août, contre une telle tentative).

M. J.-B. Dumonceaux, de Ponteix, décédé à la suite d'un accident

PONTEIX — Le jeudi 5 novembre, M. Jean-Baptiste Dumonceaux mourait des suites d'un accident d'automobile survenu le 30 octobre. M. Dumonceaux naquit à Maome, en Belgique, en 1897. Il vint au Canada, à St-Maurice de Bellegarde, avec ses parents en 1911. Il s'établit sur une ferme, à Ponteix, en 1915. Il épousa Mlle Annie Day en 1924.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, huit fils, Pierre, de New Westminster, C.-B., Maurice, de North Battleford, Albert et Arthur, de Val Marie, Paul, de Port Reeve, Sask., Marcel, Gilbert et Hector, à la maison; six filles, Sylvia (Mme L. Lizée), de Val Marie, Agnès (Mme Jos. Walter), de Ponteix, Hélène (Mme Jos. Tinault), de Cadillac, Marie, Mildred et Edna, à la maison; deux frères, Victor, de New Westminster, C.-B., et Valère, de Val Marie; deux soeurs, Berthe (Mme Noël Dudragne), de Ponteix, et Léonie (Mme Albert Bédard), de St-André d'Argenteuil, P.Q., et 17 petits-enfants. Tous assistaient aux funérailles à l'exception de Mme Albert Bédard.

Le service fut chanté par Mgr Louis Lussier, P.D., V.G. M. l'abbé Georges Laprise, curé de Cadillac, et M. l'abbé Maurice Minne, vicaire à Ponteix, étaient diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient les neveux du défunt, MM. Henri et Armand Dumonceaux, de Val Marie, Georges et Hubert Mercier, de Ponteix, Tony Schogervitch et Marcel Dudragne, de Wallard. Son beau-frère, M. Day, portait la croix. La bannière des Chevaliers de Colomb, dont M. Dumonceaux était membre, précédait le corps, suivie des Chevaliers de Colomb.

Les parents éloignés qui étaient au service et qui ont passé quelques jours avec la famille sont Mme Omer Lavigne, de New Westminster, C.-B., et M. Pierre Day, d'Abbotsford, C.-B., frère et soeur de Mme Dumonceaux, M. et Mme Louis Croteau, de Hays, Alta, Mme Jos. Cherpin, de Radville, Sask., MM. et Mmes Alphonse Cherpin et Hector Bessette, de Radville.

Va-et-vient

M. et Mme Emile Stringer ont eu la visite de Mme Jos. Cherpin, soeur de Mme Stringer, et de MM. et Mmes Alphonse Cherpin et H. Bessette, tous de Radville.

Anniversaires

Le mardi 27 octobre, une fête-surprise eut lieu chez M. et Mme Gérard Bonneville, en l'honneur de M. et Mme Henri Lallier, à l'occasion de leur 35e anniversaire de mariage qui coincidait avec la fête de Mme Lallier. 65 personnes assistaient à cette fête, y compris les enfants et petits-enfants de M. et Mme Lallier. Les frères et soeurs, neveux et nièces et quelques voisins étaient aussi de la fête. Mme Ernest Jodoin, de Vancouver, ne put s'y rendre.

Un gâteau aux fruits à trois étages décorait la table. Le programme de chant et de musique était exécuté par les petits-enfants des jubilaires. Une bourse bien garnie leur fut offerte.

Triduum

Les 1, 2 et 3 novembre avait lieu les Quarante-Heures qui ont été suivies avec beaucoup de piété. M. l'abbé Georges Laprise, de Cadillac, a aidé les prêtres de la paroisse pour les confessions.

Le vendredi 13 novembre commençait à Ponteix, un triduum en l'honneur de la Bienheureuse Mère Marguerite d'Youville, par une bénédiction pontificale du St-Sacrement et sermon par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg. Une messe pontificale fut aussi célébrée par Mgr Decosse. Mgr Louis Lussier, P.D., V.G., était archi-diacre, les diacres d'honneur étaient MM. les abbés Dominique Dugas, curé de Gravelbourg, et Georges Laprise, les diacres d'office étaient MM. les abbés Gérard Couture et Roger Ducharme. M. l'abbé Richard Larivière était maître de cérémonies.

On remarquait au choeur, le R. P. Albert Gervais, du collège de Gravelbourg, MM. les abbés M. Pavlu, de Frenchville, Adrien Chabot, de Vanguard, B. Addé, de Meyronne, et T.-Bruno Roy. Quatre Soeurs Grises sont venues de Gravelbourg pour représenter la communauté. Les prêtres de la paroisse et plusieurs paroissiens sont allés à Gravelbourg pour la clôture du triduum le dimanche 15 novembre.

Décès de M. P. Chénard

Dans l'après-midi du 11 novembre, les enfants de M. Paul Chénard apprenait la nouvelle cruelle de la mort de leur père décédé à l'hôpital de Swift Current, où quelques heures avant sa dernière crise cardiaque il recevait les dernières onctions alors qu'on récitait les prières des mourants. Il y a à peine trois ans, mourait Mme Chénard.

La dépouille mortelle fut exposée dans la maison paternelle jusqu'à l'heure des funérailles le samedi 14 novembre à 10 h. M. l'abbé M. Pavlu fit la levée du corps et chanta la messe de Requiem.

A l'issue de la cérémonie, le cortège se reforma pour conduire au cimetière local, la dépouille mortelle du cher disparu. Tous s'unirent en une ardente prière et un dernier regard à ce cercueil qui lentement descendait dans la fosse.

Les porteurs étaient les neveux du défunt, MM. Emile, Léonard et Jean Chénard, Paul Roy, qui est aussi le filleul du défunt, Charlemagne Monette et Fernand Roy. La croix était portée par son petit-fils, Lionel Carrière.

Le défunt laisse dans le deuil ses onze enfants, Aline (Mme A. Carrière), de Val Marie, Gérard, de Legal, Alta, Laurent, de Val Marie, Jean-Paul, d'Edmonton, la Rév. Sr M.-Laurent (Denise), de Val Marie, Gilbert, d'Edmonton, la Rév. Sr M.-de-la-Passion (Alice), de Ponteix, Roger, d'Edmonton, Dolorès (Mme R. Sénécal), de Frontier, Yvette (Mme J. Maher), de Viking, Alta et Michel, de Lac Pelletier; un frère, M. Donat Chénard, de Gravelbourg, et d'autres dans la province de Québec, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Plusieurs parents et amis sont venus de l'extérieur pour visiter la famille et assister aux funérailles.

Remerciements

La famille Chénard désire remercier cordialement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie dans cete dure épreuve, soit par visites et prières auprès de la dépouille mortelle. Elle remercie spécialement Mgr L. Lussier, curé, les religieuses qui se sont dérangées pour assister aux funérailles, ainsi que les chantres.

St-Denis

Mariage

Le samedi 10 octobre avait lieu le mariage de M. Jean Raymond, fils de M. et Mme Joseph Raymond, de St-Denis, avec Mlle Pauline Yurki, de Saskatoon. La mariée était très jolie dans sa robe blanche de nylon. Elle portait un bouquet de roses. Les demoiselles d'honneur étaient Miles Thérèse Raymond, soeur du marié, Joyce Martens et Stella Bzdell, amies de la mariée et les garçons d'honneur, MM. Arthur et Louis Raymond et René Joanis. La réception eut lieu à Saskatoon.

Çà et là

Quelques paroissiens ont représenté la paroisse de St-Denis au congrès de l'A.C.F.C. tenu à Gravelbourg. Ce sont MM. Clotaire Denis, Joseph Labrecque, Clotaire Denis, fils, et Liguori Leblanc. Ils firent un bon voyage, malgré la mauvaise température.

Les 7 et 8 novembre avait lieu la réunion de l'A.C.F.C.I.S. à Prince-Albert. Mme Clodomir Denis et M. Raymond Caron y assistèrent. M. Caron fut nommé vice-président du nord.

Mme Simonne Seale et ses trois enfants, venus des Etats-Unis, visitèrent les familles René et Armand Grisé et Louis Labrecque.

M. Adolphe Labrecque, après avoir passé plusieurs mois en Colombie-Britannique, est de retour à St-Denis. Il est chez M. Joseph Labrecque.

M. et Mme Léonard Brière et leurs enfants et M. et Mme Louis Boivin, tous de la Colombie-Britannique, étaient de passage dans la famille Albert Bénard, dernièrement.

Mmes Priscilla Haudegand et Marguerite Dinelle, Mlle Thérèse Lepage et la petite Michelle Lepage sont hospitalisées pour quelque temps.

M. Léopold Bénard se remet tranquillement des suites d'un accident grave subi il y a plusieurs mois. Il est maintenant sorti de l'hôpital, en bonne voie de guérison.

Naissances

A M. et Mme Désiré Bussière est né un fils, Joseph-Henri.

A M. et Mme Daniel Dinelle est née une fille, Marie-Céleste.

A M. et Mme René Bénard est né un fils, Marc-Joseph-Albert.

A M. et Mme Bruno Beaudry est née une fille, Marie-Judy.

On peut avoir trois principaux objets dans l'étude de la vérité: l'un, de la découvrir quand on la cherche; l'autre, de la démonter quand on la possède; le dernier, de la discerner d'avec le faux, quand on l'examine. — Pascal.

Mlle Deanna Ehman, étudiante de troisième année au Collège St. Thomas More, à qui vient d'être décernée une bourse du Saskatoon University Women's Club pour excellence ès arts. Mlle Ehman est la fille de Mme Katherine Ehman, de la paroisse St-Paul de Saskatoon. C'est la deuxième bourse qui lui est attribuée cette année.
(Photo Star-Phoenix)

Mlle Lorraine Reichardt, vice-présidente des étudiants du Collège St. Thomas More, à qui vient d'être accordée une bourse du collège pour excellence dans ses études.
(Photo Star-Phoenix)

Saskatoon

Décès de Mlle Pelletier

Mlle Anna-Marie Pelletier, âgée de 67 ans, est décédée le 11 novembre. La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé A. Ouellet dans l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et l'inhumation eut lieu au cimetière de Rosetown.

La défunte laisse dans le deuil une soeur, Mme H. Collin, de Moose Jaw; deux frères, Léo, de Rosetown, et Joseph, de Morinville, Alta.

Décès de Mme Favreau

La messe de Requiem pour Mme Hattie-Adélaïde Favreau, épouse de M. Georges Favreau, a été célébrée à l'église des Sts-Martyrs-Canadiens par M. l'abbé A. Ouellet.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, un fils, Georges, d'Arborfield, Sask.; une soeur, Mme Yvonne Soucy, d'Arborfield; cinq frères, Emile Hébert, de Quesnel, C.-B., William, de Pantulas, Sask., Aimé, de Saskatoon, Omer, de Lebanon, Oregon, et Jim, de Woodland, Californie.

Çà et là

Félicitations à Mme A.-Y. LeGars, qui a été réélue commissaire pour la commission scolaire des écoles séparées. Les paroissiens sont assurés que Mme LeGars continuera le bon travail.

M. Léo Rémillard, de St-Boniface, coordinateur de Radio-Canada des programmes français de radio pour le réseau de l'Ouest, et M. le Dr Robert Gauthier, de Toronto, ministre d'Education pour la province de l'Ontario, étaient de passage chez M. et Mme Raymond Marcotte, récemment.

M. et Mme Onile Loiselle visitaient M. et Mme Joseph Jeanneau et leur fils, Denis, de North Battleford.

Mlle Angéline Georget visitait ses parents, M. et Mme Joseph Georget, de Domremy.

MM. et Mmes Martin Longtin et Philippe Dinelle, de Kindersley, visitaient M. et Mme Roger Dupuis, dernièrement.

Mme S. du Chalard est partie pour Winnipeg, à cause de maladie dans sa famille.

M. et Mme Polidor Benjamin assistaient au 25e anniversaire de mariage de trois de leurs enfants, MM. et Mmes. Ferdinand Benjamin, de D'Arcy, Gabriel Benjamin, de Ponteix, et Léo Dubreuil, de Biggar. Les célébrations ont eu lieu à Biggar.

M. l'abbé B. de Margerie, vicaire, prêcha une retraite aux filles, à Prud'homme, la semaine dernière.

M. Raymond Marcotte représenta l'A.C.F.C. de la Saskatchewan au congrès de l'A.C.F.A. tenu à Edmonton la semaine dernière.

Le prédicateur, le R. P. R. Lechasseur, O.M.I., de l'équipe des prédicateurs de Winnipeg, prouva être un orateur des plus capables et intéressants lors de la retraite pour dames et demoiselles du 13 au 15 novembre. Quarante dames y participèrent.

Sincères remerciements à **La Liberté et le Patriote** pour toute la publicité accordée à cette retraite.

Grâce à la publicité, à M. l'abbé B. de Margerie et aux lieutenants, Mlle Angéline Georget, Mmes A. Couture, H. Cyr, Roger Dupuis, Aimé Loiselle, R. Turcotte et I. Ouellet, la retraite prêchée en français à Queen House, maison des retraites, a été un réel succès.

En l'absence du capitaine, Mme R. Marcotte, Mme Rosaire Turcotte était en charge des dames retraitantes. Merci à toutes celles qui sont venues.

Chronique du Collège de Gravelbourg
SASKATCHEWAN

Les fêtes de Mère d'Youville

Le 15 novembre, le diocèse de Gravelbourg fut heureux de participer à un événement qui demeurera dans les esprits pour longtemps: la fête de Mère Marie-Marguerite d'Youville. Les collégiens ont eu l'occasion de prendre part à ces belles célébrations. Une messe pontificale fut célébrée par Mgr A. Decosse assisté des RR. PP. E. Dubreuil, recteur, M. Charest et D. Comeau.

Après le panégyrique en français du curé de la paroisse, le R. P. H. Desrochers donna le sermon en anglais. La chorale du Collège, dirigée par le R. P. P. Plamondon, démontra une fois de plus son habileté en rendant la Messe de sainte Cécile à trois voix égales; j'ai eu le bonheur d'accompagner à l'orgue.

Dans l'après-midi une Bénédiction du Très St-Sacrement eut lieu à la cathédrale: tous les collégiens y assistèrent et participèrent au chant de foule. La Bénédiction fut précédée d'une impressionnante procession autour de l'église. Une statue de la Mère d'Youville fut portée par quelques collégiens, Lionel Fournier, Edouard Rymek, Raymond Tourigny et Henri O'Reilly.

La chorale obtint la permission d'assister au souper à la salle paroissiale: tous mangèrent à leur faim car la nourriture était vraiment excellente et le service parfait.

La journée se clôtura par une soirée au gymnase: la musique d'accompagnement pour la pièce fut interprétée par M. Henri Caron qui nous donna des pièces mélodieuses, jouées sur le fabuleux orgue Conn, amené de Moose Jaw pour la cérémonie.

La soirée prit fin par la Bénédiction du St-Sacrement: une fois de plus la chorale fit honneur au Collège.

Malgré la température, la journée fut un succès pour le diocèse et aussi pour le Collège.

Robert BOULANGER,
Arts III.

Concert d'orgue

"Tout le monde au gymnase!" crie une voix forte, qui fait trembler les pauvres murs du pavillon. "Bon! que se passe-t-il encore", me suis-je demandé en maugréant un peu. Mais voilà qu'en ouvrant la porte de notre gymnase j'y vois des rangées de chaises où se sont installés déjà la plupart des élèves. Je cherche une place à mon tour. Je commence bientôt à m'impatienter. Tout à coup, j'aperçois à l'avant un monsieur d'allure distinguée qui débite avec sa petite voix quelques paroles que j'ai du mal à comprendre. Des airs harmonieux s'échappent bientôt de l'orgue (on l'avait fait venir de Moose Jaw) et une musique pleine de force mais en même temps douce comme un vent léger fait entendre son chant à mes oreilles.

Un silence religieux règne dans la salle et mon imagination emportée par le charme de cette poésie se laisse aller follement. Mais tout plaisir a une fin, et tous comme moi ont dû regretter qu'il fut de si courte durée.

Nous remercions M. Mel Keffert pour sa magnifique interprétation musicale, et nous espérons tous une prochaine fois!

Jean-Pierre DOUTRE,
Arts II.

Cité Etudiante 1959-60

Depuis la résignation du président, Donald Sirois, pour des raisons personnelles et justifiables, la Cité étudiante est demeurée plus ou moins passive et désorganisée. Le 19 novembre s'est tenue une réunion de la Cité présidée par le secrétaire, Philippe Gosselin. A cette réunion l'aumônier, le R. P. Châtelain a exposé un nouveau système d'organisation pour la Cité.

Son plan définissait la Cité comme une organisation à côte des autres et non pas subordonnés aux autres. Il proposa aussi l'adoption d'un "cerveau", composé d'un certain nombre d'élèves, qui, dirigés par le comité de la Cité, seraient les organisateurs de tout projet de cette Cité.

Ce nouveau système tel qu'expliqué par le Père Châtelain a été très bien accueilli par les élèves. On nomma ensuite trois candidats pour la présidence: G. Gauthier, L. Fournier et O. Amyotte. Il fut décidé que seulement les élèves des Arts auraient le droit de suffrage et que le vote se ferait individuellement à l'étude même.

La réunion fut ajournée à cause de l'heure tardive et tout le monde regagna l'étude malgré une discussion encore agitée.

Les élections qui suivirent, le lendemain, donnèrent la présidence à M. Gérald Gauthier: félicitations à notre nouveau président et qu'il soit assuré de notre entière collaboration.

Philippe GOSSELIN,
Arts II.

Chronique Sportive

"Enfin de la glace"! C'est le cri général de tous les collégiens qui, depuis les premiers froids ne cachaient pas leur hâte fébrile de patiner. Toutes les années, c'est la même chose: quelle joie de chausser les patins après les avoir remisés si longtemps. Maintenant ça y est! Il faut dire que les gars ont été courageux: ils ont mérité leur glace. Se lever la nuit pour aller arroser la patinoire, ce n'est pas si drôle que ça en a l'air. Mais que n'aurait-on pas fait pour patiner une journée plus tôt?

Maintenant, l'animation bat son plein. Durant les récréations, ce n'est qu'allées et venues entre les patinoires et le gymnase. Et les questions de pleuvoir: "Es-tu de taille pour les Juvéniles cette année, Poulin?" — "Non. Je suis deux jours trop vieux. Parle-moi d'une affaire! Mais je vais jouer pour les Alouettes!" Et ainsi de suite. On sent une atmosphère spéciale. Tous ont hâte de faire leurs preuves, gouret à la main.

Les Alouettes et les Juvéniles ont commencé leur entraînement et se préparent sérieusement, ainsi que notre équipe de ballon-panier, qui va être en grande forme lors du tournoi. Comme vous pouvez le voir, les sports sont en pleine activité au Collège. Toutes les récréations, les patinoires sont remplies de gars qui pratiquent leur lancer pour lui donner le maximum d'efficacité. Il ne nous reste qu'à souhaiter de n'avoir pas trop de dégels! Si j'en juge par l'enthousiasme de chacun, adversaires, tenez-vous bien! les collégiens sont prêts.

Claude MORIN,
Arts III.

St-Brieux

Distribution des prix

Le dimanche 15 novembre au théâtre Midway, avait lieu une soirée d'enregistrement des "Voix de Chez Nous" et des distributions des prix de français de l'ACFC et de catéchisme. Ce fut d'abord l'enregistrement des diverses chansons. M. Jean Hardenne du poste de radio CFNS de Saskatoon interviewa, avec adresse, les personnages à tour de rôle. Il remercia aussi M. Dominique Coquet d'avoir bien voulu organiser cette soirée.

MM. Paul Leray et Edouard Gaillard chantèrent "Sancta Lucia" et "Les Feuilles Mortes", accompagnés au piano par Mlle Irène Fagnou. Les élèves des grades 1, 2 et 3, sous la direction de Mlle Irène Fagnou, chantèrent deux chansons, accompagnés au piano par Mme Laurent Happ. Les élèves des grades 4, 5 et 6, sous la direction de M. Origène Leblanc récitèrent "La charité et le roi boiteux". "Jeune fille, prends garde", fut récité par Joan Rhéaume et Patricia Hamonic, élèves de M. Laurent Happ.

MM. Joseph Perault, Armand Levé et Edouard Daubenfeld, avec leur accordéon, banjo et guitar, jouèrent un morceau très entraînant. Edouard Daubenfeld, âgé de onze ans, chanta "Coeur de Maman". Le Laetitia Glee Club, sous la direction de la Rév. Sr Marie-de-St-Hilaire, et accompagné au piano par Vivianne Carfantan, chanta: "En cueillant la violette".

Edouard Daubenfeld fut l'heureux gagnant; il reçut $10.00 et représentera St-Brieux au festival qui aura lieu à Prince-Albert au mois d'avril. Sa deuxième chanson fut "C'est jour de fête pour toi, Maman".

M. Athanase Lavoie, président de l'ACFC pria le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., et M. Brieux Gallays de distribuer les prix de français. Le trophée pour les grades supérieurs fut reçu par Marie Coquet qui a obtenu une moyenne de 88%. Le trophée pour les grades élémentaires fut reçu par Mariette Ferré, avec une moyenne de 95%. Mariette était aussi lauréate au 5e grade et a obtenu les prix provinciaux de dictée et de composition. Le premier prix au 3e grade alla à Catherine Mahussier; 4e, Jean Perrot; 5e, Mariette Ferré; 6e, Bernard Buan; 7e Marie-Paule Creurer; 8e, Albert Lavoie; 9e, Annette Mevel; 10e, Thérèse Gaudet; 11e, Jeannine Ferré et 12e, Marie Coquet.

M. Brieux Gallays, au nom des Chevaliers de Colomb, procéda à la distribution des prix de catéchisme. Grade 1, Gérard Bourgault, Alain Ferré, Richard Coquet, Lionel Ferré et Léonard Ferré; grade 2, Paulette Thomas, Valérie Carfantan, Phyllis Phaneuf, Victor Perrot et Joseph Kernaleguen; grades 3 et 4, Catherine Mahussier, Cheryl Lefebvre, Lillian Gueguen, Jean Perrot et Brian Harmon; grades 5 et 6, Mariette Ferré, Julius Rheaume et Céline Sénécal; grades 6 et 7, Jocyline Gueguen, Shirley Allen et Marie-Paule Creurer; grade 8, Louise Mahussier, Darlene Massé et Joan Rheaume; grades 9 et 10, Viviane Suignard, Maurice Mahussier et Lorraine Gallays; grade 11, Jeannine Ferré et Edith Balog; grade 12, Jeannette Tétrault et Dorothée Boulanger.

M. Jean Hardenne, au nom de CFNS fit la distribution des prix de pancartes au sujet du congrès de l'ACFC tenu à Gravelbourg.

Le comité de l'ACFC pour 1959-60 fut élu. Il comprend: la Rév. Sr Marie-de-St-Hilaire, Mme Ferdinand Rouault, MM. Athanase Lavoie, Dominique Coquet, Théophane Ferré, Paul Leray, Origène Leblanc et Laurent Happ. La soirée se clôtura par deux films de courte durée offerts par CFNS.

Çà et là

A la messe dominicale du 15 novembre, neuf jeunes garçons furent reçus enfants de choeur. Ce sont: Wilfrid Martin, Paul Tétrault, Patrick Boulanger, Brian Bédard, Gérald Bédard, Albert Massé, André Assié, Alain Carfantan et Etienne Querry.

Le R. P. Rivard les encouragea à toujours être attentifs au sanctuaire: un jour peut-être ce seront eux qui offriront le saint sacrifice de la messe. M. Brieux Gallays, au nom des Chevaliers de Colomb, leur présenta la médaille des enfants de choeur.

M. Edouard Tétrault, de la Marine canadienne, était chez ses parents, M. et Mme Bernard Tétrault, pour deux semaines avant de se rendre à Victoria, C.-B., où il a été transféré.

M. et Mme Clément Gorin sont les heureux parents d'une fille, née le 2 novembre.

Butte St-Pierre

Décès de M. A. Janelle

Le jeudi 29 octobre, en l'église de Butte St-Pierre, eut lieu le service funèbre de M. Antonio Janelle, décédé le 26 octobre à l'âge de 90 ans. Le service fut chanté par M. l'abbé L.-P. Pelletier.

Les porteurs étaient MM. Albert Bilodeau, Edouard Gaboury, Pierre Marchadour, Charles Prince, Henri Bonnet et Emile Brassard.

M. Janelle était né à St-Cyrille de Wendoover, P.Q. Il vint s'établir à Butte St-Pierre en 1919. Son épouse l'a précédé dans la tombe en 1945.

Le défunt laisse dans le deuil six filles, Mme A. Duplessis, Mme Otto Morin, Marie-Rose, les Rév. Srs Marie-St-Louis-de-Gonzague, Antoine-Marie et Hélène-de-Jésus; trois fils, Antonio, Gérard et Rosaire.

Sincères condoléances à la famille.

Activités

Le dimanche 8 novembre avait lieu un souper suivi d'un bingo. Ce fut un vrai succès. Merci à tous.

Une partie de cartes aura lieu le vendredi 4 décembre au profit de l'église.

Baptême

Susan Fay, fille de M. et Mme Mike Harasym. Parrain et marraine, M. et Mme Henry Czerski.

Dumas

M. et Mme Théodore Martin, de Storthoaks, sont venus passer quelque temps chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme A. Boulet.

M. Francis Giraux, de Regina, était en visite chez M. et Mme A. Deschamps.

M. et Mme Georges Denève et leur frère et beau-frère, René de Regina, rendirent visite à leur grand-mère, Mme M.-L. Rollin.

Mlle Fernande Blaise accompagna M. Georges Filteau à Virden. Ce dernier était venu visiter ses parents, M. et Mme Jules Nevraumont. Il assista aux noces d'or de M. et Mme Louis Guerier.

Mme O. Legault est allée passer quelques jours avec sa fille, Annie Dumont, de Moose Jaw, et ses enfants, de Regina. Son fils, Aristide, la ramena chez elle.

M. et Mme Maurice Zébière allèrent visiter leurs fille et gendre, M. et Mme J. Eberdé, de Montmartre.

M. et Mme R. Jacques et leurs fille et gendre, M. et Mme André Baudu, rendirent visite à M. et Mme Emile Baudu, de Kipling.

Prompt rétablissement à Mme M.-L. Rollin à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina et à M. Jean Pothier, de Wawota.

Lisieux

Le 9 novembre, M. l'abbé F. Ducharme, aumônier diocésain de la Congrégation des Dames de Ste-Anne, donna une très intéressante causerie aux Dames de Ste-Anne de la paroisse. Sincère reconnaissance à cet aumônier dévoué.

Mme Léda Préfontaine, de St-Victor, était en visite chez ses enfants, MM. Emilien, Omer et Philippe Préfontaine et Gustave Tessier.

Mme Louise Ronceray fut hospitalisée à Assiniboia et M. Cléophas Bouvier à Rockglen.

Mme Amédée Faucher est patiente à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, la fillette de M. Laurent Lamontagne, à Assiniboia, le bébé de M. Adrien Lamontagne, à Rockglen.

Mme Léopold conduisait son petit garçon à Regina, pour soins médicaux.

M. et Mme Gustave Tessier recevaient à un souper, Mme Léda Préfontaine, MM. et Mmes J.-A. Lalonde et Léon Isabelle, de St-Victor, Emilien, Omer et Philippe Préfontaine.

Les religieuses du couvent Ste-Thérèse assistèrent à la 3e journée du triduum en l'honneur de Mère Marguerite d'Youville, à Gravelbourg.

M. et Mme Henri-Louis Audette, MM. A. Faucher et Philippe Préfontaine allèrent à Swift Current en voyage d'affaires.

M. l'abbé L. Poulin, MM. A. Faucher et Léo Préfontaine allèrent en voyage d'affaires à Regina.

977 étudiants catholiques à l'Université de Saskatoon

SASKATOON — Cette année, il y a 977 étudiants catholiques à l'Université de la Saskatchewan. Les Pères Basiliens s'occupent des besoins spirituels de ces étudiants en même temps que de leur vie académique. On y jouit de la messe quotidienne, de classes d'instruction religieuse, de retraite annuelle, de la constante possibilité de visiter le St-Sacrement et de se tenir en contact avec les Pères du collège.

Voici le relevé numérique des élèves catholiques de l'Université de Saskatchewan pour l'année 1959-60: Collège St. Thomas More (arts et sciences), 345; Collège d'Agriculture, 41; Collège de Commerce, 52; Collège d'Education, 109; Collège de Génie, 235; Collège des Gradués, 20; Collège de Sciences domestiques, 7; Collège de Droit, 30; Collège de Médecine, 23; Ecole d'Infirmières, 38; Infirmières du Programme C.T.P., 35; Collège de Pharmacie, 29 et Ecole d'Agriculture, 13. Total: 977.

Il y a 115 étudiants qui prennent un cours par correspondance en psychologie générale. Il y a de plus 140 étudiants catholiques inscrits au collège des Instituteurs de Saskatoon, qui viennent au collège St. Thomas More pour certaines cérémonies religieuses et fonctions sociales.

Degrés et diplômes

Le 20 novembre, le sénat de l'Université de Saskatchewan donna des degrés et des diplômes aux finissants du Collège St. Thomas More et à autres étudiants catholiques de l'Université:

Bacheliers ès arts

MM. Maurice-Donat Casavant, de Brock, Eugène-Hubert Frison, de Batoche, Lionel-André Painchaud, d'Edam, Charles-Edouard Rhéaume, de Flin Flon, Man.

Bachelier en Commerce

M. Maurice-Donat Casavant, de Brock.

Bachelier en pédagogie

M. Paul-Joseph-Roy Hamelin, de Windthorst.

Génie géologique

M. Paul-Martin Gagnon, de Calgary, Alta.

Maître ès science

R. P. John-Cyril Mulligan, O.M.I., B.Sc. (Alta) d'Edmonton, Alta.

Peterson

Décès de M. Louis Julé

M. Louis Julé, un des pionniers de la paroisse, est décédé le dimanche 15 novembre à sa demeure, muni des derniers sacrements. Il était âgé de 95 ans. Ses enfants l'entouraient et il est mort après la récitation du chapelet en famille.

M. Julé est né à Malquinac-Pierre-Fendue, France, le 14 octobre 1864. Il était du nombre des immigrants de 1905 venant de France. Après quelques mois au Manitoba, il est venu rester dans le district de Dana où il demeura jusqu'à sa mort. Quelques mois après son arrivée, sa femme et sa famille vinrent le rejoindre. Alors commença sa vie de pionnier. Bon travailleur, bon chrétien, M. Julé réussit à établir ses enfants dans les alentours où cinq des siens et leurs familles font maintenant partie de la paroisse Ste-Agnès de Peterson.

Dans les premiers temps, M. Julé recevait chez lui le prêtre qui offrait le saint sacrifice dans sa demeure. Cela se fit jusqu'en 1924 alors qu'une petite chapelle fut construite à Peterson pour la mission Ste-Agnès.

Aveugle pendant 12 ans, M. Julé passa ses dernières années, patiemment en prière entouré de ses cinq enfants et leurs familles, comprenant 23 petits-enfants et 19 arrière-petits-enfants.

Le défunt laisse dans le deuil trois filles, Emélie (Mme Jos. Wurm), chez qui il demeura jusqu'à la fin, Louise (Mme Julien Collin), de Humboldt, et Joséphine (Mme Gaétan Rault), et un fils, Pete, de Peterson. Il fut précédé dans la tombe par son épouse en 1934 et par deux fils, Louis, en 1926, et Yves, en 1957.

Le défunt fut porté en terre par six petits-enfants, Jean et Robert Collin, Gaétan Rault, fils, Laurier et René Julé et Edouard Barrand. Hubert Gruel portait la croix.

Remerciements

Les familles Julé, Rault, Collin et Wurm désirent remercier, par la voix du journal, tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de prières et de messes et assistance de toutes manières. Leurs remerciements s'adressent aussi aux chantres des paroisses voisines qui sont venus prêter leur concours à cette occasion. Merci spécial aux RR. PP. Philip et Colla, O.S.B., de l'abbaye St-Pierre de Muenster, qui se sont rendus au chevet du mourant et qui ont offert la messe pour le repos de son âme.

Cadillac

Mariage

Le samedi 7 novembre dernier eut lieu le mariage de M. William Keith Baxter avec Mlle Narah Rose-Marie Hermann, à l'église de Notre-Dame-de-la-Confiance, de Cadillac. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Georges Laprise, curé.

La mariée est la fille de M. et Mme Alphée Lacasse et le marié est le fils de M. et Mme William Baxter, tous de Cadillac.

La mariée entra à l'église au bras de son père. Elle était assistée de sa soeur, Mlle Lydia Hermann et de Mlle Marguerite Paradis. Les garçons d'honneur étaient MM. Fred Milliker et Edouard Elton. Les placiers étaient MM. Albert Paradis et Donald Kapperud.

La mariée, revêtue d'une robe de dentelle et de nylon avec voile court, portait un bouquet de roses rouges. Les filles d'honneur, en robes turquoise longueur cocktail, avaient des bouquets de roses roses.

La soliste était Mme R.-W. Boutin.

Il y eut ensuite réception dans le soubassement de l'église et danse à la salle publique.

Décès

Sincères condoléances à la famille Jos. Tinant à l'occasion de la mort de M. J.-B. Dumonceau, père de Mme Tinant, ainsi qu'à la famille de M. Paul Chénard, décédé récemment. Plusieurs paroissiens ont assisté à ces deux funérailles.



Noël dans quatre semaines

Hâtez-vous! Vous n'avez plus que deux semaines pour envoyer vos compositions au concours de Noël, car le 18 décembre, les noms des gagnants seront proclamés et leurs compositions paraitront dans l'édition spéciale de Noël.

Les sujets? Des contes (200 mots au plus), pour ceux qui ont assez d'imagination, ou quelques paragraphes bien rédigés sur un sujet touchant Noël et les Fêtes. Il y a aussi des sujets spéciaux:

Grades IV à IX: Ecrire une lettre à un jeune Esquimau, lui expliquant le sens de la fête de Noël. (Voir journal du 6 novembre.) Ecrivez dans des phrases simples, car les Esquimaux ne sont pas avancés comme vous en classe. Toutefois, soyez intéressants, car il faut absolument que ces jeunes viennent à connaitre Jésus.

Les grades 10, 11 et 12 écriront une sorte de débat sur "Le Père Noël et l'Enfant-Jésus". De nos jours, "Santa Claus" prend de plus en plus, dans l'esprit des enfants, la place de Jésus, comme distributeur des cadeaux.

Pour ma part, je trouve cela bien dommage. Jusqu'à l'âge de huit ans, j'ai cru ferme que l'Enfant-Jésus en personne, ou encore un ange venu de sa part, apportait les cadeaux. Aussi, comme mes Noëls d'enfant furent heureux et touchants! Lorsque j'ai appris, par mes parents, que cet ange, ce messager de Jésus était maman, ou papa, j'ai gardé le secret dans mon coeur, car les petits frères et soeurs ne devaient pas être au courant. Et j'ai continué longtemps à imaginer qu'un ange passait chez nous à minuit au moment où, à l'église, j'adorais Jésus naissant, car pour moi, c'était vraiment Jésus qui envoyait ces cadeaux par l'entremise de mes parents.

Aujourd'hui, je sais que les cadeaux les plus précieux qu'Il envoie, ce sont Ses grâces de Noël, Ses grâces qui remplissent l'âme d'une joie vraiment surnaturelle et qui nous font comprendre combien nous sommes privilégiés d'être catholiques, enfants de Dieu et de l'Eglise.

Voilà un beau sermon. Voyez-vous, si je vous ai parlé ainsi, c'est que de savoir Noël si près m'émeut beaucoup. Déjà l'Avent qui commence dimanche. J'espère que tous vous passerez saintement ce temps de préparation à la grande fête de la naissance de notre doux Sauveur, pour que le jour venu vous puissiez goûter pleinement les Joies de Noël.

Cousine JOSETTE.

TOUS MISSIONNAIRES

Quelques suggestions

Afin de mieux répondre dans chaque institution à "ce grave et pressant appel en faveur des missions" lancé par le Souverain Pontife, nous vous proposons les suggestions suivantes:

1. Réorganiser dès la rentrée scolaire le Service Missionnaire. L'idéal est d'avoir une **Equipe-Missionnaire** de 3 ou 4 élèves dans chaque classe; "le noyau apostolique" indispensable dont parlait Pie XI.

2. S'abonner dès octobre à **Connaitre** et à **Missi** (voir plus bas). L'idéal est un "Connaitre" pour 5 élèves et un "Missi" pour 10 élèves.

3. Utiliser de plus en plus la série de **Fiches** sur les activités missionnaires. L'idéal est d'avoir au moins une série de Fiches par Equipe.

4. Lire et étudier le manuel **Soyez tous missionnaires.** L'idéal est un manuel par élève.

5. Insister sur l'**Intention Pontificale Missionnaire.** L'idéal est d'avoir dans chaque école tous les mois une messe pour les missions centrée sur l'Intention Pontificale Missionnaire. "Multiplions les messes pour les missions" (Pie XII).

6. Se préoccuper sérieusement de l'oeuvre de **St-Pierre-Apôtre.** L'idéal est d'adopter au moins un séminariste indigène par Etablissement (Part de pension: $25.00 par an).

7. Faire régulièrement la collecte de la **Propagation de la Foi.** L'idéal est de donner 10 cents par mois pour les missions. "Avec l'argent qu'un chrétien dépense parfois pour des plaisirs fugitifs, que ne ferait pas tel missionnaire, paralysé dans son apostolat faute de ressources".

Qui ne désire répondre à l'appel angoissant du Pape Jean XXIII? Qui ne peut économiser 10 cents par mois pour les missions? Qui ne peut sacrifier cinq cigarettes, une tablette de chocolat?

Un membre de l'Equipe-Missionnaire (le trésorier) collecte chaque mois **"les 10 cents pour la Propagation de la Foi".** Les sommes recueillies dans chaque école seront versées directement deux fois par an (janvier et juin) au Directeur diocésain de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi.

"Mais quelle serait **la sincérité** d'une prière pour l'Eglise missionnaire, si elle ne s'accompagnait, à la mesure des possibilités de chacun, d'un geste de générosité?"

PIE XII, Fidei Donum.

Connaitre les missions

Pour les jeunes de 13-16 ans

Journal du Service Missionnaire des Jeunes. Format moyen. Quarante-deux pages présentées avec une imagination sans cesse renouvelée. Illustration à chaque page. 9 numéros par année. Conditions: un exemplaire, $0.15; un abonnement, $1.25; 15 abonnements groupés, $1.00 chacun.

Missi

Pour les étudiants (es) de 16 ans et plus

De réputation internationale. Dix numéros par année. Conditions: un exemplaire, $0.25; un abonnement, $2.50; 5 abonnements groupés, $2.10 chacun; 10 abonnements groupés, $2.00 chacun.

Pour acheter ces revues ou s'y abonner et pour obtenir de plus amples détails sur le Service Missionnaire des Jeunes, s'adresser au Service Missionnaire des Jeunes, 3, Place Jean-Talon, C.P. 1247, Québec, P.Q. Prière de payer en plaçant sa commande d'abonnement.

Est-il vrai que . . .

1—Presque tous les bébés naissent avec les yeux bleus?

2—Les hommes ont le coeur plus gros que les femmes?

3—Lorsqu'un amiral "avale l'ancre", il a le mal de mer?

4—La loupe est la femelle du loup?

5—"E pluribus unum" signifie "Nous avons confiance en Dieu"?

6—Les zèbres sont des animaux blancs avec des raies noires?

7—Le symbole de la Croix-Rouge est le drapeau suisse à l'inverse?

8—Il faut des tonnes de paille pour un gallon de vin de paille?

9—Avec un "strike out" vous pouvez devenir le héros d'une partie de balle?

10—Si les pieds vous font mal, vous pourriez visiter un pédiâtricien?

11—La flamme bleue est plus chaude que la rouge?

12—Le lac Erié est le plus petit des Grands Lacs?

13—Le cheval foule une fourchette à chaque fois qu'il marche?

14—Napoléon est mort sur l'île de Corse?

REPONSES

1) Vrai. 2) Vrai — le poids des coeurs masculins varie de 280 à 340 grammes tandis que les coeurs féminins pèsent de 230 à 280 grammes. 3) Faux — il est relevé de ses fonctions en mer. 4) Faux — c'est la louve. 5) Faux — cela signifie "un de plusieurs". 6) Vrai. 7) Vrai. 8) Faux — le vin de paille est fabriqué avec du raisin. 9) Vrai. 10) Faux — pédiâtricien est un spécialiste qui soigne les maladies d'enfants. 11) Vrai. 12) Faux — le lac Ontario. 13) Vrai — une partie du sabot s'appelle fourchette. 14) Faux — Napoléon est mort sur l'île Ste-Hélène. Il est né à Ajaccio, capitale de l'île de Corse.

C'est Pitou

En classe Pitou est le souffre-douleur, le bouc émissaire. Il est chargé de tous les défauts, et si Mademoiselle s'enquiert d'un méfait quelconque, commis par les turbulents écoliers, sans réfléchir, on répond:

— C'est Pitou!

L'autre jour, Mademoiselle fut mandée au parloir par une bonne dame qui venait lui causer de ses enfants.

Ce fut dans la salle de classe pendant l'absence de l'institutrice, un vrai charivari. Mademoiselle revint en classe et sévèrement rappelle à l'ordre son petit monde.

Puis elle continue la leçon d'histoire du Canada.

— Voyons, Charles, interroge-t-elle, un reste de sévérité dans la voix, dites-moi qui a fondé Montréal?

Charles interloqué et se méprenant sur le ton avec lequel la question est posée croit qu'il s'agit d'un mauvais coup.

Et de répondre:

— J'sais pas, Mademoiselle, mais ça doit être Pitou.

Pitou, indigné pour la première fois, proteste en pleurnichant.

— C'est pas vrai, Mademoiselle, c'est pas moi. Ils me mettent tout sur le dos, eux autres!

Les "cousins" écrivent . . .

Chère cousine Josette,

Je vous envoie une lettre pour vous dire que nous voulons tous appartenir au club des 500, le grade français des grades 5 et 6.

Patricia Taillefer, grade 6,
couvent St-Charles, Man.

• • •

Chère cousine Josette,

J'étais très content quand j'ai lu votre beau journal. La première chose que j'ai pensé était de vous écrire, car je voulais être dans le club de 500.

Je vous ai écrit le portrait de mon papa. Il s'appelle Léo-Joseph Bernardin. J'ai pris beaucoup d'attention avant d'écrire, car je voulais le faire de mon mieux, et je l'ai corrigé deux fois.

Il y a trois ans que je n'ai pas écrit à un programme français de l'oncle Léo sur la radio et j'ai gagné un beau livre d'histoire en français.

J'écoute beaucoup la radio française.

Grant Bernardin, grade 6,
couvent St-Charles, Man.

• • •

Chère cousine Josette,

Je suis dans le grade quatre. Je reste à la campagne, mais je vais à l'école Notre-Dame en ville.

J'ai trois frères et quatre soeurs.

L'hiver vient avec la belle neige blanche que j'aime. J'aime faire des bonshommes de neige. Noël, c'est la belle fête de notre bon Jésus.

Gisèle Hébert,
North Battleford, Sask.

• • •

Chère cousine Josette,

Je suis une petite fille de huit ans.

J'ai une petite soeur, Diane, qui a deux ans. Elle aime beaucoup à écrire avec un crayon. Elle nous fait rire souvent.

J'ai aussi un petit frère, Gérald, qui a commencé l'école, mais il aime encore jouer avec ses petites autos.

Sincèrement,

Janet Duhaime, grade 3,
North Battleford, Sask.

• • •

Chère cousine Josette,

Noël sera dans un mois. J'ai bien hâte. Aimez-vous ça à Noël? Nous avons nos jouets et allons à la messe recevoir le petit Jésus qui vient de venir au monde. J'espère vous voir. Bonjour.

Claudette Kergoat,
North Battleford, Sask.

• • •

Chère cousine Josette,

Nous sommes quatre enfants dans la famille, deux petits garçons et deux petites filles, puis papa et maman. Nous avons six pensionnaires. J'ai un beau petit oiseau vert, gris et jaune. Il chante; aussi il aime la musique. Mes frères ont des petits poissons.

Brigitte Fortier,
North Battleford, Sask.

• • •

Chère cousine Josette,

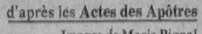
Je suis dans le grade trois. Je reste sur la ferme. Mais je vais à l'école séparée en ville. J'ai deux frères et cinq soeurs. Nous avons deux chevaux, beaucoup de vaches, des poules, des chats à la douzaine et un chien.

Daniel Hébert,
North Battleford, Sask.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

1 - Sous l'impulsion de l'esprit

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.



Images de Marie Pignal

Bande no 9



1. La Temple de Jérusalem était composé de vastes cours encadrées de portiques précédant l'autel des Sacrifices, le Saint et le Saint des Saints. Sous les belles colonnes du Portique de Salomon, les Apôtres vont et viennent, parlant de Jésus et de sa doctrine. Marchands, paysans des environs de Jérusalem les entourent; dans l'auditoire on commence même à voir des personnages importants et savants, comme ce vieillard songeur qui se dissimule derrière un pilier.

2. La réputation des Apôtres, qui guérissent les malades miraculeusement, s'est répandue au loin. Des villes voisines, on accourt vers Jérusalem, y amenant des malades et des gens possédés par des esprits impurs.

3. Tout ce monde pitoyable était réuni sur les places publiques, le long des rues où devaient passer les Apôtres. On épiait les allées et venues de ces derniers, on savait à quelle heure et par quel chemin ils avaient coutume de se rendre au Temple.



4. Pierre arrive du fond de la ruelle obscure, il regarde avec compassion ces pauvres malades, mais il ne peut les toucher tous pour les guérir, car il y en a trop; miracle! son ombre passe sur ces souffrants: tous sont guéris.

NOS AMIS, LES LIVRES

(A la bibliothèque de St-Boniface, section française)
(angle des rues Cathédrale et Langevin)

Voici une liste des livres qui furent exposés lors de la Semaine du Livre pour la jeunesse et qui font maintenant partie de la collection des livres d'enfants.

Pour les enfants de 6 à 9 ans, Les Albums du Gai Moulin nous offrent: Minoche et Minouche, Balour Balilou, Patton et Pattou, Kiki Courtequeue, Cancan Caneton, Pitt et Patt Pingouins, Zizi la Souris, etc., de Willy Shermelé.

Aventure à Joujouville, Les petits Trottemenu, Les Voyages de Gulliver, La punition de Finaud racontés par Tante Tsylla. Les Contes et les Contes Religieux de Tante Lucille.

Les Editions Piccoli ont aussi différentes séries, mais partout l'auteur favori est Jolanda Colombini Monti et la dessinatrice Maria-Pia: Les amis du petit chat, Dans la forêt, Le corbeau et les petits poussins, L'Ourson soilitaire, La chevrette rose, Les aventures de Mignonnet, Vacances aux Indes, Voyage en Italie, Les petits Espagnols.

Pour les enfants de 9 à 12 ans, voici quelques titres de livres et leurs auteurs: Le mystère des gants verts, d'Enid Blyton: Roman mystère où les enfants jouent aux policiers et suivent les traces d'une bande de gangsters: Les mains vertes . . .

Mouche s'en va-t-en guerre, d'Erica Certon: Mouche est une petite fille délurée et bien fine.

Doudou s'amuse, de Madeleine Charvet. Doudou est aussi une petite fille courageuse, mais craintive aussi.

Si j'avais un château, de Jeanne de Recqueville: Que feriez-vous, vous d'un château si vous n'aviez pas d'argent pour l'installer?

Fram l'ours polaire, de Cezar Petrescu: Fram est un ours de cirque qui désire retourner à sa banquise.

Le club de l'espace, de Michel Bourguignon: Bruno et ses amis veulent construire et lancer une fusée . . . qu'en dit le directeur de l'école?

Histoires de bêtes, de Camille Lacroix: Le dernier loup, Mouchi le jeune faon, un grillon . . .

Cendrillon n'ira pas au bal, de Lisa Tetzner: peut-être irat-elle tout de même?

Et pour les grands de 12 à 14 ans: Contre récompense, de Fabio d'Agostini: les aventures dramatiques d'un tout petit garçon et de son énorme chien.

Le petit écolier, d'Anne Beauchamp: c'est Sylvain qui va tenter d'aider la petite Laurette qui a été frappée par la poliomyélite.

La Princesse sans nom, de Paul-Jacques Bonzon: Dolaine est-elle une princesse? avec elle nous visitons l'Italie de la Renaissance.

Catherine et les chiens perdus, de Denis-François: voici la suite des aventures de la petite fille qui nous a tant plu dans "Courageuse Catherine" et "Catherine au châlet des neiges".

Les enfants de Bambi, de Félix Salten et illustré par Walt Disney.

La calèche du bonheur, de Michèle Arnéguy: Ici c'est l'Espagne, dans un quartier pauvre de Séville, près de Lolita et ses amis: une bande de petits mendiants.

Baldy sur la piste blanche, de E. Birdsall Darling: Baldy est un chien de l'Alaska et son jeune maître Allen va le dresser et en faire un chien célèbre.

La fusée mystérieuse, d'André Massepain: Un groupe de collégiens découvre une fusée à ailettes dans un terrain vague. Ils veulent la démonter, savoir d'où elle vient . . .

Puck continue . . ., de Lisbeth Werner: Après "Puck écolière" et "Puck détective", voici de nouveau notre petite amie.

Anne Frank, la petite fille de la maison du fond, de Geneviève Duhamelet: Voici pour les enfants, l'histoire symbolique de la plus célèbre petite fille du siècle.

Fangio, pilote de course, d'Olivier Merlin: Fangio, le coureur automobile qui remporta le plus de victoires dans toute l'histoire de l'automobile, mais sut se garder la vie.

Clément Ader ou l'homme qui voulait se faire oiseau, de Louis Castex. Louis Castex, tel Ader fut un des premiers aviateurs.

Silver Star le Magnifique, de Joseph Chipperfield: L'histoire d'un cheval.

Silky, roi de la jungle, de Denis Clark: L'histoire d'une panthère.

Scouts du monde entier, de Jean-Louis Foncine: Le scoutisme à travers le monde.

Quand les animaux se promènent dans les avions

Le moteur de l'avion qui s'en allait à Chicago ronflait sur la route de l'est, à 20,000 pieds d'altitude. Soudain le préposé à la cargaison se précipita dans la cabine du pilote.

"Ce singe s'est échappé, gronda-t-il. Il saute et bondit en criant à travers tout le compartiment à cargaison."

Le pilote en avait déjà vu de semblables. Il envoya son assistant au secours du préposé à la cargaison, en lui disant: "Prenez une banane et essayez de le persuader de rentrer dans sa cage".

Les deux hommes entendaient bien le singe jacasser et crier, mais ils ne parvenaient pas à l'apercevoir.

Il y a bien des endroits où un petit singe peut se cacher, à bord d'un gros avion quadrimoteur. Il pouvait s'être dissimulé entre les cages d'oiseaux, les caisses de poussins, ou derrière les boites de fleurs qui s'en allaient vers l'est.

Maintenant, on aurait dit d'après les cris de l'animal que l'insouciant passager s'était faufilé, par le petit trou qui y donnait accès, dans le dédale des câbles et de fils hydrauliques qui se trouvait sous le plancher de l'avion.

Deux heures plus tard, les deux hommes rattrapèrent l'évadé. Ils l'enfermèrent solidement à double tour dans sa cage.

"Hé bien, soupira le préposé au cargo, servir de bonne d'enfant aux éléphants, chevaux, chiens, chats, kangourous, serpents, oiseaux et singes voyageurs fait partie du métier."

Il a raison. Transporter par voie aérienne des animaux vers les jardins zoologiques, vers leurs maitres ou vers de nouveaux propriétaires constitue une source de revenus importante pour les compagnies d'aviation commerciale. Chaque année, des milliers d'animaux voyagent par les voix aériennes du monde. Quelques escapades du genre de celle de notre singe sont donc inévitables.

Les petits animaux qu'on transporte par avion (les oiseaux, les poissons et les serpents, par exemple) sont souvent transportés dans le compartiment aux bagages des avions à passagers. Les passagers d'espèce animale sont séparés des voyageurs humains par une robuste cloison.

Il n'en est pas ainsi des gros animaux. Les lions, les ours et les éléphants voyagent dans des avions de fret spéciaux. Leurs compagnons de voyage peuvent être des moutons d'exposition, des bestiaux et un ou deux chevaux de course.

Les singes remportent sans effort la palme en qualité de meilleurs virtuoses des tentatives d'évasion durant les voyages aériens. Récemment un singe se servit de ses dents pour se frayer un passage et s'échapper de sa cage, à bord d'un avion des United Airlines; il passa la plus grande partie des cinq heures que dura l'envolée à se promener avec le plus grand intérêt parmi la masse de fils et de boutons de contrôles qui se trouvaient dans un coin de l'avion inaccessible à ses poursuivants.

Au milieu d'une envolée entre Honolulu et San Francisco, il se produisit une chose mystérieuse. La cage d'un perroquet fut ouverte. Le perroquet voleta durant des heures à travers le compartiment aux bagages. Enfin, il fut rattrapé juste au moment où l'avion arrivait au-dessus de San Francisco. Plus tard, un singe fut trouvé en liberté à bord du même avion.

Il y a quelques années, comme un avion à passagers faisait route vers l'est au-dessus de l'Atlantique, un membre de l'équipage dont la figure était pâle comme la mort ferma avec soin à clef le compartiment aux bagages de l'avion géant. Il traversa la section où se tenaient les 39 passagers et courut jusqu'à la cabine du pilote.

"Capitaine Walker, haleta-t-il, l'un des serpents à sonnettes s'est échappé!"

Le capitaine Walker se disait que la caisse qui contenait 26 serpents venimeux — "serpents corail", serpents à sonnettes, serpents à tête cuivrée — en route pour un jardin zoologique d'Allemagne s'était brisée, et que l'un des serpents à sonnettes avait pu ainsi s'échapper de cette caisse endommagée.

Il saisit donc la hache de l'un des nécessaires d'urgence et les dents serrées, commença ses recherches. Il aperçut brièvement quelque chose qui bougeait parmi les bagages.

Avant que le serpent n'ait pu mordre, Walter frappa. Un coup de hache suffit à le tuer.

Pas vraie . . .

— Oui, mon cher, raconte le prodigieux Marseillais, quand j'habitais aux Martigues, j'avais un chien extraordinaire, un chien loup d'une intelligence remarquable et d'un coeur très tendre.

— Très tendre, Marius?

— J'avais l'habitude, chaque matin, de manger un petit pain au lait de cinq sous et c'était mon chien qui allait le chercher chez le boulanger voisin; je lui mettais la pièce de nickel dans un petit panier qu'il tenait entre ses dents. Il se rendait chez le boulanger, qui prenait la pièce et lui donnait le pain au lait en échange, que l'animal me rapportait fidèlement.

Mais un jour le mitron voulut s'amuser et dans le panier, au lieu du pain au lait, il mit une brioche de deux sous.

— Alors?

— Alors, le chien file comme une flèche par la porte entr'ouverte et tourne le coin de la rue où il disparait. Cinq minutes plus tard il revenait à la boulangerie, accompagné de . . .

— Accompagné de? . . . questionne Olive haletant.

— Du garde champêtre!



L'Eglise s'intéresse non seulement aux dogmes et à la morale, mais aussi aux arts et à tout ce qui est beau ou exprime le beau. La photo ci-haut en est la preuve. On y voit Sa Sainteté Jean XXIII en compagnie du jeune Joey Alfidi, de New York, un prodige de dix ans, compositeur, qui a donné des concerts à New York, Bruxelles et Rome. A la demande du Saint-Père, il a joué pour lui. Le Pape aime donc la musique et encourage les musiciens à Rome. A St-Boniface, c'est Son Exc. Mgr Maurice Baudoux qui donne l'exemple aux jeunes en assistant assidûment aux concerts des Jeunesses Musicales Canadiennes. Invitation à encourager une organisation où le beau a la place d'honneur. (Photo NC)



par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Si j'avais été un des directeurs des Rough Riders d'Ottawa j'aurais, sans doute dans un moment de colère, congédié sur le champ l'instructeur Frank Clair pour n'avoir pas encore appris qu'au Canada le mot "football" est un mot composé, et que le mot "foot" vient en premier lieu. Si les Riders avaient tenté quelques placements, ils feraient face aux Blue Bombers de Winnipeg dans la finale pour la coupe Grey. L'équipe de la capitale canadienne a perdu sa chance au cours d'une joute monotone qui ne présage rien de bien bon pour l'Est du pays, à moins que les Tigres ne fassent montre de plus de détermination. Nous croyons donc que la coupe Grey restera dans l'Ouest cette saison, mais nous rappelons aux enragés des paris que le résultat d'une joute sportive n'est connu que lorsque résonne le dernier sifflet.

Nous choisissons donc les Bombers pour triompher des Tigres, pour la simple raison qu'en deux joutes des séries finales, les Tigres n'ont absolument rien fait de bien impressionnant. On dira que le fait d'être revenu de l'arrière contre Ottawa est significatif: nous répliquerons que la manière avec laquelle cette joute a été disputée était loin d'être impressionnante et que si l'Est ne peut faire mieux que ce que nous avons tous vu au cours des deux dernières joutes, les champions de l'Ouest devraient remporter la coupe Grey. On avait dit beaucoup de bien des Tigres. Dès les débuts de la saison on en avait fait virtuellement des champions du Canada. Pourtant, leur fin de saison n'a rien eu de bien impressionnant et si les Bombers sont en aussi bonne forme qu'ils l'ont semblé contre Edmonton, rien ne devrait les empêcher de gagner le titre. Quoiqu'il arrive nous serons devant notre appareil de télévision pour suivre avec intérêt ce spectacle que la Société Radio-Canada et ses commanditaires nous apporte, "dans le confort de notre maison". Que demander de plus?

Encore Plante!

Nous ne nous excusons pas de parler encore de Jacques Plante. Et nous en parlerons certainement encore d'ici la fin de la saison. L'énergique gardien de buts des Canadiens a d'abord créé un style "Jacques Plante" que la ligue a tenté de briser, mais qui est de plus en plus copié par ses camarades de jeu et par les gardiens de buts de toutes les ligues. On pourrait dire du style de Plante que c'est le style "syncope" tant il cause de battements cardiaques à ses admirateurs. Mais il est efficace, surtout si on songe qu'au cours des 15 dernières joutes Plante a conservé une moyenne d'un but et une fraction, pour prendre une très forte avance sur tous les autres gardiens de buts de la Ligue. Il est le grand responsable de la poussée des Canadiens et tant qu'il sera en forme le Tricolore pourra gagner.

Si le style de Plante s'est fait des adeptes, l'introduction du masque entre la rondelle et la figure du gardien de buts deviendra très populaire. Il s'est trouvé quelques idiots pour dire que Plante avait peur de se faire fracasser le visage par la rondelle. Ils ne chanteraient pas la même chanson si le médecin devait leur réparer le nez et les os du visage une ou deux fois par année. L'efficacité de Plante n'a été diminuée en rien par le port du masque, tout comme l'efficacité des joueurs de baseball n'a pas été diminuée par le port d'un masque protecteur quand ils viennent au marbre, ou par le port d'un masque par le receveur. Plante prolongera peut-être la durée de son séjour dans la Nationale de quelques saisons grâce à ce masque, et il permettra peut-être à d'autres joueurs d'éviter des blessures qui peuvent les défigurer pour la vie. Qui sait si d'autres gardiens de buts ne joueront pas mieux, une fois qu'ils auront le masque Jacques Plante?

Le casque

Quelques "experts" ont profité du fait que Plante portait un masque pour rappeler que les Bruins de Boston, au lendemain de l'accident presque fatal survenu à Ace Bailey lors de sa collision avec Eddie Shore, avaient exigé de tous leurs joueurs qu'ils portent un casque protecteur. L'expérience n'a pas duré trop longtemps, bien que plusieurs joueurs des Bruins aient porté le casque pendant de nombreuses saisons. Mais parce que l'expérience n'a pas duré, il ne faut pas en conclure que l'idée n'était pas excellente. On attendra peut-être qu'un joueur se fasse fracasser le crâne pour y revenir, mais l'idée était bonne, surtout si on tient compte du fait que les joueurs de football portent un casque et qu'ils ne semblent pas s'en plaindre, ni jouer plus mal. On dit que plusieurs joueurs refusaient de porter le casque parce qu'ils le trouvaient trop chaud. D'autre affirment que le casque n'offrait pas une bonne protection aux joueurs, et quelques loustics disent que la vanité des joueurs "bien peignés" l'a finalement emporté. Quoiqu'il en soit, les joueurs ne portent plus de casque protecteur mais Plante affirme qu'il ne jouera plus désormais sans son masque. Il songe même à le perfectionner afin de le rendre moins chaud. Ce ne sera pas facile mais nous sommes assurés que si les experts s'en donnent la peine qu'ils parviendront à trouver le moyen de rendre le masque solide et confortable. "Même si le masque n'a qu'un effet psychologique, il servira à quelques chose" nous confiait Gerry McNeil, l'ancien gardien de buts des Canadiens, victime bien souvent de douloureuses blessures au visage et à la tête.

Arrivée et départ

Tandis que le golfeur canadien Stan Leonard remportait les honneurs individuels lors du tournoi pour la coupe Canada, l'ex-champion mondial des poids lourds, Max Bear, mourait subitement en Californie. La victoire de Leonard a été dramatique à souhait puisqu'il lui a fallu jouer des "trous" supplémentaires pour triompher de l'Australien Harold Palmer, et ajouter ainsi une autre belle couronne à son blason. Le Canada, grâce à Leonard, s'est classé en troisième place, un coup seulement derrière l'équipe des Etats-Unis. On peut donc dire que Leonard a remporté son deuxième grand tournoi d'importance internationale, et qu'il va continuer à faire parler de lui au cours des années à venir. Stan a aussi choisi un bon moment pour remporter sa victoire: celui au cours duquel les golfeurs canadiens serrent, avec nostalgie, leurs batons et leurs balles.

Le décès Max Bear aura surpris ceux qui se souviennent de ce magnifique athlète, ancien champion du monde, qui aurait probablement fait encore mieux s'il n'avait préféré s'entrainer dans les bars. Il faut croire cependant que Max Bear aura semé toute sa folie au cours de ses jeunes années. D'origine judéo-allemande, Max avait épousé une catholique. On ne donnait pas à ce mariage six mois pour être dissous. Mais Bear et son épouse sont demeurés unis, envers et contre tout, et même si Max n'avait pas perdu son goût pour la farce et l'éclat de rire à tout prix, il était devenu, avec ce mariage, un bon père de famille et un époux respecté. Bear était un athlète de première force qui a eu la sagesse de se mettre de l'argent de côté, de sorte qu'on n'a jamais été dans l'obligation d'organiser une soirée de charité pour lui, comme on l'a fait pour tant d'autres. Sous un extérieur frivole, Maxie cachait certainement un grand fond de sérieux.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

RIEN QUE SON COEUR

par LÉO DARTEY

NUMERO 8

Trop grisé lui-même par le charme de l'heure présente, il était incapable de s'étonner de la souplesse qui faisait retrouver à Jacquemine le rythme de pas trop bien sus pour avoir toujours été inconnus. Maintenant, l'hésitation des premières mesures, la raideur involontaire du joli corps souple fondaient entre ses bras et il la sentait, ployante et onduleuse, parfaitement accouplée à son élan, suivre parfaitement le rythme qui les soulevait comme d'une aile carressante. Et il ne put s'empêcher de s'étonner.

— Mais . . . mais pourquoi disiez-vous que vous ne savez pas danser? Pourquoi ne pas avouer, plutôt, que vous ne vouliez pas . . . avec d'autres?

Il s'était penché un peu plus au-dessus d'elle pour prononcer ces quelques mots, et il les murmura d'une voix si câline et tendre qu'elle semblait poser une caresse sur les cheveux d'or que frôlaient presque ses lèvres. En même temps, son bras avait resserré un peu son étreinte.

Et cette voix, ce geste, suffirent à rompre le charme qui, un moment, avait vaincu la défense de Jacquemine.

Brusquement, elle s'arrêta et, s'écartant de lui, s'arrachant à son étreinte:

— Non, non, dit-elle, d'un air presque égaré, ce n'est pas cela: mais je n'aime pas danser, je ne peux pas danser! Cela me fait mal! . . . Laissez-moi, je vous en supplie . . .

Tout d'abord, stupéfait de cette brusque retraite, il avait voulu la retenir par la main qu'il tenait encore prisonnière comme un pauvre petit oiseau palpitant dans l'étreinte du chasseur.

Mais elle supplia, si douloureusement éperdue:

— Laissez-moi . . . par pitié!

Trop heureux de l'aveu tacite qu'était une telle panique après l'abandon fugitif de l'instant passé, il consentit, rendit la liberté à la petite main tremblante.

Ne savait-il pas, maintenant, ce qu'il voulait? Ce que lui avait répété toute la soirée l'obstiné regard des grands yeux d'azur, ce qu'avait avoué plus intimement l'abandon fugitif du corps souple tout à l'heure, ce que criait plus haut que tout, maintenant, le trouble passionné, la sainte terreur de cette exquise enfant, au premier mot qui l'avait frôlée comme une promesse d'amour . . .

— Allez donc, puisque vous le voulez, dit-il doucement. Je suis bien trop heureux de la grâce que vous m'avez faite en m'accordant plus qu'à nul autre pour vous importuner en vous demandant davantage ce soir . . .

Et, rayonnant d'un espoir qui maintenant ne lui semblait plus aussi fou, il la regarda s'éloigner, disparaître entre les couples, rapide et souple comme une biche qui fuit.

Lorsque, un moment plus tard, il la chercha, il ne put la retrouver dans les salons. Jacquemine était rentrée chez elle, fuyant la fête et ses tentations. Mais Michel ne le regretta qu'avec une résignation heuheuse.

Peut-être cela valait-il mieux ainsi. Ce soir, aurait-il eu le courage de se contenir? Et il lui semblait que ce qu'il avait à dire à Jacquemine n'était pas fait pour être murmuré dans la griserie complice d'une nuit parfumée que berce une musique enjôleuse; mais pour prononcé, fermement, gravement, dans l'éclat d'une lumière absolue et d'une confiance sereine.

CHAPITRE VII

— Mademoiselle Bernier, voulez-vous monter? Monsieur vous demande.

Rapidement, Jacquemine se redressa; elle tenait encore dans ses bras, la botte de glaïeuls que son sécateur avait moissonnée dans les plates-bandes, et, dominant les fleurs, son joli visage semblait aussi frais, aussi jeune, que les corolles écloses le matin même, malgré la fatigue de la nuit de fête qui avait ombré ses paupières d'un léger cerne bleuté.

Comme elle faisait le geste de tendre à la femme de chambre les fleurs qui l'encombraient, une voix cria, amicalement, d'une fenêtre du premier étage:

— Mais non, mais non: comme cela, avec vos fleurs. Justement, mon cabinet en est dépourvu.

Dans l'accent de la voix chaude de Michel Vincent perçait une ardeur inusitée, une admiration presque caressante qui fit monter le rouge aux joues de Jacquemine. Il y avait, lui semblait-il, une incorrection toute nouvelle en cet appel familier et aussi dans le fait de monter, ainsi chez son patron, les bras chargés de fleurs . . .

— Allons, venez, insista Michel du même ton, et tout en redressant sa haute silhouette, ce qui le fit paraître plus mince encore. Jacquemine hésita à peine: pouvait-on discuter un appel, un ordre de Michel Vincent? Elle n'y eût même pas songé, comme elle n'avait jamais songé à s'étonner qu'il ne fût plus question du départ de tante Vincent pour le bord de la mer, ni que Vincent continuât à travailler pendant ce mois de vacances, bien qu'il eût affirmé, à l'avance, le contraire.

Incapable de deviner la raison profonde de ces contradictions, elle acceptait, subissait les décisions du maître avec une soumission heureuse.

Peu à peu, celui-ci avait pris sur elle un ascendant fait à la fois de respect, d'admiration, et aussi d'un sentiment plus tendre peut-être, mais aussi soumis.

Et, quoique la chose lui semblât insolite, elle pénétra dans le cabinet de travail, non pas nette et un peu austère dans sa robe noire, comme toujours, et le crayon aux lèvres, mais un peu décoiffée et tout entière éclairée par sa moisson de fleurs retenue dans son tablier.

Toujours sur le balcon, Michel s'était retourné et la regardait avec une douceur toute nouvelle qui la troublait.

— Voilà, fit-elle, gentiment souriante, le regardant. Et elle laissa tomber les fleurs devant lui.

— Mademoiselle Bernier, vous êtes délicieuse, dit-il, en posant un regard admiratif sur la moisson parfumée déposée ainsi à ses pieds. Vous venez là de retrouver absolument le geste des vierges des Panathénées! Mais alors, celles-ci fleurissaient la divine Athènes, tandis qu'un telle offrande semble trop belle à celui que vous fleurissez.

Ses yeux tombèrent, du regard gêné de Jacquemine, aux fleurs magnifiques répandues à ses pieds, et il dit presque brusquement, la voix un peu rauque:

— Oui! trop belles, ma foi! J'ai envie presque de vous dire: reprenez ces fleurs; gardez-les; emportez-les! Elles vous conviennent mieux qu'à moi!

— Oh! monsieur, fit Jacquemine, scandalisée.

Et, sans discuter davantage, elle prit les longues tiges une à une pour en garnir les vases de la pièce meublée avec une richesse un peu austère et grave.

Longuement, Michel Vincent la regarda évoluer. Il avait quitté la fenêtre, et, installé derrière son large bureau, semblait compulser des papiers. Mais son grave et mâle visage s'éclairait d'une lueur attendrie derrière la main posée en visière, et son regard, abandonnant les lignes, suivait discrètement les gestes de la petite secrétaire.

Petite, elle l'était à l'extrême, et mince, frêle, jusqu'à la fragilité du bibelot d'étagère. Elle avait des mains minuscules et voltigeantes qui semblaient, dans l'étreinte chaude d'une grande main d'homme, de tièdes petits oiseaux des îles, palpitants, pleins de confiance . . . et qu'hier soir encore . . .

Michel se le rappelait, et aussi qu'un jour il avait respiré, sans le vouloir, le parfum de ces splendides cheveux ambrés de coulées plus sombres, qui, sous le soleil, comme tout à l'heure dans les plates-bandes, formaient comme une auréole . . .

Et tandis que des pensées, aussi étrangères à ses graves préoccupations habituelles, s'agitaient derrière la longue main fine de son maître, Jacquemine, bien innocemment, toute préoccupée de sa besogne actuelle, qu'elle aimait entre toutes, fleurissait les vases et les corbeilles.

Lorsqu'elle eut fini, un dernier coup d'oeil satisfait jeté à l'ensemble, elle essuya sagement ses petites mains au tablier de mousseline blanche qui égayait son éternelle robe noire, et elle commença à en dénouer les rubans pour venir reprendre sa place habituelle, derrière le petit bureau placé au bout de celui de Vincent.

Mais, il l'arrêta.

— Oh! dit-il pourquoi l'ôter? Cela met une note gaie dans votre toilette et aussi dans cette pièce. Et puis, cela vous donne une allure plus familière. Il semblait, tout à l'heure, à vous voir fureter dans cette pièce et vous occuper de ces détails, que vous fussiez chez vous la charmante maîtresse de maison en ce grand château triste.

De plus en plus gênée, elle tordit le coin de son petit tablier entre ses doigts minces et, toute rose:

— Justement . . . commença-t-elle.

Mais il ne lui laissa pas le temps d'achever sa protestation.

— Et cela me semblait très bien ainsi, dit-il, lentement.

Il la regardait toujours de la même façon, profonde, grave, mais non dénuée d'indulgente tendresse, et tandis que, de plus en plus troublée, elle arrachait le coin de son petit tablier, il acheva plus lentement encore:

— Oui, cela me semblerait très bien. Si bien que j'ai songé à vous demander s'il ne vous déplairait pas de tenir toujours ce rôle désormais?

Le coeur et l'esprit en déroute, ses grands yeux ouverts largement:

— Vous voulez que j'arrange vos fleurs tous les jours?

Mais il se leva et, s'approchant avec une respectueuse ferveur.

— Je voudrais, oh! je voudrais tant que vous acceptiez de devenir la maîtresse de cette maison, ma femme bien-aimée et . . .

Il n'eut pas le temps d'achever, en même temps qu'une pâleur effrayante descendait sur le visage de Jacquemine, un cri lui échappait, aigu, désespéré.

— Votre femme?

— Oui! reprit-il plus doucement, ma femme: ne l'aviez-vous pas deviné, petite fille si chère?

Mais elle arrachait ses mains à son étreinte, et, tout le visage, tout l'être convulsé, par une sorte d'horreur désespérée:

— Ah! s'écria-t-elle, depuis ce matin j'avais peur de comprendre. Mais j'espérais que je me trompais!

— Ah! Que . . . vous vous trompiez! fit-il, très pâle à son tour. Mais pourquoi?

— Ah! lança-t-elle, avec une sorte de désespoir étouffé, parce que je ne peux pas!

— Vous ne pouvez pas? Vous ne voulez pas devenir ma femme? fit-il, saisi, mais très calme, très maître de lui.

(à suivre)

N'offrez pas nécessairement aux autres ce que vous aimeriez que l'on vous offre

Quatre éléments président au choix d'un cadeau: l'âge, le physique, le goût et le degré d'intimité. N'offrez pas fatalement à autrui ce que vous aimeriez que l'on vous offre.

L'art de choisir

Pour un cadeau dit de "politesse", choisissez de préférence un objet moins important, mais sortant d'une maison dont l'étiquette, à elle seule, lui confère toute sa valeur. Pour les cadeaux "affectueux", donnez-vous la peine de rechercher la maison de gros, le petit artisan, l'antiquaire caché, qui vous permettra de donner un objet plus important à prix moindre. Il vaut mieux ne pas donner d'étrennes utiles à des gens dont la situation est nettement inférieure à la vôtre. Offrez-leur, au contraire, l'objet ravissant et inutile qu'ils ne pourront s'acheter eux-mêmes.

Mais quel que soit le cadeau que vous comptez faire, sachez tenir votre langue et ménager l'effet de surprise. L'emballage sera toujours soigné: un carton de bonnes dimensions entouré d'un papier glacé aux couleurs vives et un large ruban en guise de ficelle. Ingéniez-vous à trouver des emballages inédits, des présentations originales.

Le coeur et l'esprit comptent autant que l'argent dans un présent. Joignez toujours à ceux que vous faites un petit mot. Il sera tendre, affectueux ou spirituellement ironique, mais il illustrera le vieil adage: la façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.

Pour lui ou elle

On peut offrir à un homme un nécessaire de fumeur, ou une simple machine à rouler les cigarettes, alors que des boucles d'oreilles ou une broche feront toujours plaisir à une femme. Celle qui sait coudre appréciera un étui contenant deux ou trois paires de ciseaux.

L'agenda à couverture de cuir fera espérer que tous les jours de l'année seront des jours heureux: l'étui porte-clefs, également en cuir, vous évitera d'avoir les vôtres éparpillées dans votre sac, ou celles de votre mari, marquer ses poches. De jolis peignes de poche; des étuis à lunettes, une trousse de voyage.

Les gants, fourrés ou non, pour hommes et pour dames, donnent au cadeau une note élégante. La ceinture de fantaisie ou le colifichet à la mode ajouteront aussi un petit air d'apparat à la robe la plus simple.

Les parfums vous incitent à l'achat, tant leur flaconnage fait honneur aux maître-verriers. Quant aux poudriers, ils prennent tous les ans un peu plus d'importance; ils sont luxueux et plusieurs comportent le tube de rouge à lèvres et, parfois un étui à cigarettes.

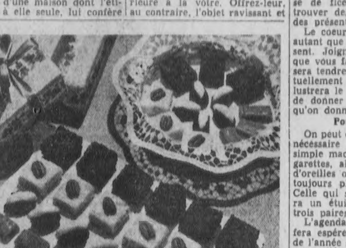
Les enfants

Et si nous parlions un peu des cadeaux des enfants? Vous aurez le choix entre la panoplie qui fera de vos enfants des maréchaux en herbe et l'auto, le tracteur ou la jeep, copies idéales de ceux des grands! Que dire aussi du train électrique avec tous ses accessoires, des jeux de construction, de la paire de patins ou de skis . . .

On tente les petites filles par de magnifiques poupées, des garde-robes complètes taillées pour ces poupées, des poêles électriques, des maisons miniatures toutes meublées, des lessiveuses, des carrosses de tous les modèles, et que d'autres jouets encore. Les livres sont toujours là, qui plaisent également aux petits et aux adolescents, aux garçons et aux filles.

Cadeaux utiles?

Certains enfants reçoivent tous les ans une pièce d'argenterie. "Plus tard, leur dit-on, il ne te resterait rien de tes jouets, et tu seras bien heureux, au moment de te mettre en ménage, d'être aussi bien monté". L'enfant est, à la fois, flatté et dépité. Puis, les goûts changent, des perfectionnements surviennent: il est furieux qu'on ait choisi pour lui un modèle aussi "rococo" et regrette amèrement tout ce qu'on aurait pu lui offrir d'autre avec la même somme. Par contre, une jeune fille, et même un jeune homme, apprécient toujours les jolis objets qui iront orner leur chambre.



Petit cadeau pour palais fins

Au temps des Fêtes, on a souvent des amies, parentes ou voisines à qui l'on veut offrir un petit cadeau. Pourquoi ne pas résoudre le problème en offrant quelque douceur que l'on confectionne soi-même? Bonbons, biscuits, confitures sont souvent plus appréciés que l'article acheté au magasin.

Mais au lieu d'empaqueter ces spécialités culinaires dans des boîtes ordinaires, on fait doublement plaisir en les disposant dans un contenant de polythène, petit bol à mélanger ou boîte de plastique coloré qui continueront de servir longtemps après que les confiseries auront été dégustées. Enrobé de pellicule transparente et noué d'un ruban, le cadeau sera attrayant et pratique.

Voici deux recettes de bonbon qui peuvent servir pour ce genre de présent:

Fudge au chocolat

- 1 paquet de 8 onces de fromage à la crème
- 2½ tasses de sucre en poudre tamisé
- 2 carrés de 1 once de chocolat amer, fondu
- ¼ c. à thé de vanille
- Pincée de sel

Travailler le fromage pour le rendre mou et malléable. Y incorporer peu à peu le sucre en poudre. Ajouter le chocolat fondu et mêler à fond. Ajouter vanille et sel et bien mêler de nouveau. Presser dans un moule peu profond et bien beurré, pour que le fudge ait environ un demi-pouce d'épaisseur. Mettre au réfrigérateur pour faire durcir, (environ 15 minutes).

Quelques gouttes de colorant rouge et un quart de cuiller à thé d'essence de menthe peuvent remplacer le chocolat pour donner un fudge à la menthe.

Caramel au beurre
(40 à 50 morceaux)

- 1¾ tasse de sucre granulé
- ⅛ c. à thé de crème de tarte
- 1 tasse de crème
- ½ tasse de beurre
- 1 c. à thé de vanille

Mélanger le sucre et la crème de tarte dans une marmite profonde. Ajouter le lait graduellement, placer sur un feu modéré, brasser et faire bouillir pendant 2 minutes. Ajouter le beurre. En brassant constamment, faire bouillir le sirop jusqu'à très épais et de la couleur de caramel (au stage de la boule dure ou 290 degrés sur le thermomètre à bonbons) Retirer du feu, ajouter la vanille et verser dans un plat beurré de 8" x 8". Laisser refroidir partiellement et couper en carrés ou rectangles. Décorer avec une moitié de noix de pacane.

Les femmes et la politique

Les femmes suisses, on le sait, sont les seules Européennes privées du droit de vote. Plusieurs le réclament, elles le réclament avec tant de force qu'elles finiront peut-être par l'obtenir. Mais toutes les femmes suisses n'y tiennent pas à ce droit. Un organisme national vient justement de prendre naissance pour combattre "la menace grandissante" du vote féminin. La présidente, Mme Gertrude Haldimann, déclare ceci:

"Je suis tellement prise par cette activité politique que mon cas est le symbole vivant de ce qui se produit quand on permet aux femmes de s'occuper de politique. Je n'ai presque plus de temps à consacrer à mon mari et mes enfants . . .

"Regardez ce que le vote féminin a fait dans les autres pays. Partout la supposée égalité de la femme a privé celle-ci de privilèges naturels; en voulant concurrencer l'homme dans des domaines qui étaient autrefois réservés à lui, la femme a subi bien des maux. Sa place est au foyer, non dans l'arène politique. Pour prendre des décisions politiques (voter en est une), il faut au moins lire les journaux. Or, une femme qui tient bien sa maison et qui s'occupe de ses enfants, n'a pas le temps de lire les journaux."

Nous n'irions pas jusqu'à dire que les femmes, au Canada par exemple, devraient être bannies de la politique et privées du droit de vote. Définitivement non! Une femme qui a peu ou pas de responsabilités familiales, qui a le talent et les dispositions nécessaires, peut fort bien, par la politique, rendre à la société de grands services. De même, sans briguer les suffrages, une femme peut très bien, de nos jours, grâce à la presse, à la radio et à la télévision, se renseigner suffisamment à l'approche d'une élection, sans nécessairement négliger sa famille.

Mais il y a quand même, dans les paroles de Mme Haldimann, beaucoup de vérité. Nul doute que certaines femmes devraient s'intéresser davantage à leur foyer et moins à la politique. Nul doute que bien des femmes (bien des hommes aussi) vont voter sans être suffisamment renseignées. Comme dirait un voisin: "Pourquoi donnerais-je mon siège à une femme dans l'autobus, quand celle-ci porte le pantalon, lorsqu'elle travaille et reçoit "salaire égal, pour travail égal", lorsqu'elle fume la cigarette, lorsqu'elle réclame en tout l'égalité?"

Ce voisin n'est peut-être pas le plus galant des hommes, mais son point de vue porte à réfléchir.

Jean TAILLEFER.
(Le Droit)



Ce cintre gonflé est idéal pour faire égoutter les vêtements au sortir de la cuve. Il ne tache pas les tissus mouillés et sa forme arrondie permet à l'air de circuler entre le vêtement. En "Fabrilite" léger, il s'aplatit complètement pour glisser dans la malle de voyage et se gonfle de nouveau facilement. Une fabrication For-Ever Products, le cintre coûte environ $1.00.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

N'est-ce pas que le coffret de Rosette est bien commode? En plus d'offrir de précieux conseils, etc., il se met à notre disposition pour rappeler aux dames de ne pas manquer de participer au concours de Noël actuellement en marche. Vous pouvez gagner un prix très alléchant . . . c'est bien sûr! mais ce qui est plus intéressant, vous viendrez probablement en aide à l'une ou l'autre ménagère indécise qui se fera un plaisir d'éprouver votre recette pour le réveillon familial.

✦ ✲ ✦

Les gens réclament notre honneur. La conscience réclame nos vertus!

✦ ✲ ✦

Est-il vrai qu'un saint a porté le nom singulier de Saint Fructueux? Mais assurément, Saint Fructueux fut évêque de Tarragone, emprisonné, puis brûlé vif en l'an 259.

✦ ✲ ✦

Lorsqu'une jeune fille accompagne un monsieur qui doit s'arrêter quelques instants pour s'entretenir avec une personne qu'elle ne connait pas, elle ne doit jamais se mêler à la conversation, mais plutôt sourire gentiment tout en inclinant la tête. Ceci s'applique aussi au jeune homme si sa compagne rencontre une connaissance.

✦ ✲ ✦

Femme: "La voisine raconte des mensonges sur notre compte."

Mari: "Sois-lui reconnaissante? Espérons qu'elle n'aura pas l'idée de raconter la vérité."

✦ ✲ ✦

Est-ce qu'il vous reste quelques biscuits de votre dernier dîner? Si oui, coupez-les en morceaux pour ensuite les arroser de mélasse, sirop d'érable ou encore de miel. C'est un mets dont on se régalera au déjeuner.

Une poignée d'amidon ajouté à l'eau du lavage rendra votre plancher presque aussi reluisant que si vous aviez utilisé de la cire à plancher.

✦ ✲ ✦

L'état de Maryland, aux Etats-Unis, a inauguré une nouvelle méthode pédagogique pour enseigner les langues. Les élèves y apprennent le français ou l'espagnol en chantant. D'après des professeurs, les enfants apprennent beaucoup mieux en chantant des airs à la mode et ils cherchent à en saisir les mots. Ils enrichissent ainsi leur vocabulaire.

✦ ✲ ✦

La grosse dame s'empiffrait. Le visiteur, décontenancé, s'enquiert: "Mais, chère amie, n'êtes-vous pas à la diète?" Imperturbablement vient la réponse: "Tantôt, j'ai pris ma "Diète", maintenant, c'est mon dîner . . ."

✦ ✲ ✦

Si vous achetez un tapis, demandez s'il est fait de laine, rayonne, acétate, nylon, coton ou d'un mélange de plusieurs de ces fibres. Tous ces produits donnent des tapis et carpettes de qualité satisfaisante.

✦ ✲ ✦

L'intention grandit les plus petites choses et ennoblit les plus communes.

✦ ✲ ✦

Pour prévenir toute infection, l'écorchure la plus anodine mérite d'être lavée avec un savon antiseptique.

✦ ✲ ✦

Le professeur d'enseignement ménager expliquait comment faire un rôti. "Puis, disait-elle, quand vous avez mis le rôti dans le poêlon, vous ajoutez trois cuillerées à thé d'eau, est-ce bien compris?" Timidement, Mme Jeunemariée demande: "Des cuillerées à thé rases ou combles?"

Courrier de Louise

Q. — Pourriez-vous me dire pourquoi, dans une grande ville comme Winnipeg, il n'y a pas de centre récréatif catholique? Les Juifs ont leur Y.M.H.A., les protestants, leurs Y.M.C.A. et Y.W.C.A. et les gens riches, leur "Winnipeg Winter Club", mais pour les catholiques, rien, absolument rien. Vous allez peut-être me citer le Club Social Lydia, ou encore le C.Y.O. de Ste-Marie, mais je puis vous assurer que comme centres sociaux, ils n'offrent pas grand-chose.

Il me semble que les catholiques sont trop intéressés à bâtir des écoles et encore des écoles. Regardons un peu ce qui arrive aux enfants qui sortent de ces mêmes écoles à l'âge de dix-huit ans. Que font-ils durant leurs loisirs? Les gens qu'ils rencontrent sont, pour la plupart, protestants et anglais. Et on se plaint à cause des mariages mixtes? Ne croyez-vous pas que les catholiques de plus de 22 ans devraient avoir un club ou un centre pour se rencontrer et se recréer? Ils travaillent depuis quelques années et lorsqu'ils sont un peu plus vieux, ils ont besoins de délassement et de sports au moins autant que de sermons, discussions, etc. C'est là, je trouve, le tort des activités paroissiales: on arrive, on s'asseoit, on écoute et on retourne chez soi pas plus avancé au point de vue social. On n'a fait aucune nouvelle connaissance. Personne ne songe à présenter les gens les uns aux autres.

Je trouve étrange que nos évêques de Winnipeg et de St-Boniface ne soient pas au courant de ce problème. Le sont-ils, et veulent-ils tout simplement l'ignorer? Et pendant ce temps, les jeunes catholiques qui voudraient se marier rencontrent des protestants et d'autres dans les salles publiques de la ville. Pourtant, ces mêmes jeunes donnent généreusement à l'Eglise. N'ont-ils pas droit de voir une partie de cet argent dépensé pour leur bien? Nous fréquentons le cinéma français qui brille surtout par son absence et nous assistons régulièrement aux pièces du Cercle Molière. Ce n'est tout de même pas dans ces circonstances que nous rencontrons de nouveaux camarades. A St-Boniface, il n'y a que les Gais Manitobains qui offrent de la distraction aux jeunes, mais ce genre de délassement ne plait pas à tous. Admettons-le, la vie sociale pour les jeunes gens catholiques de Winnipeg et de St-Boniface est presque nulle. J'éprouve beaucoup d'admiration pour les Juifs. Eux aussi sont une minorité, mais ils ont su comprendre que l'espoir d'un bel avenir pour tous, réside dans la jeunesse d'aujourd'hui qui fondra les foyers de demain. Je m'excuse d'avoir écrit si longuement, mais je voudrais avoir votre opinion sur ce problème. — ENNUYEE.

R. — N'allons pas nous emballer, ma jeune amie. Soyez assurée qu'il y a bien peu de problèmes qui concernent les catholiques de leurs diocèses qui échappent à l'attention de nos archevêques, de nos évêques, de nos prêtres et même de nos laïques éclairés. Ils en cherchent sans arrêt la solution. Le problème qui vous inquiète, vous et vos amis, quoique très important, n'a pas cependant la préséance sur tous les autres. Il relève plus particulièrement des parents et des jeunes eux-mêmes.

Dans la courte énumération des organisations pour les jeunes que vous avez faite, vous en avez oublié au moins une qui est encore, si je ne me trompe pas, très florissante: le Club du Sacré-Coeur. Ce sont les garçons de la paroisse, sous la direction d'un vicaire dévoué, qui ont fait les travaux manuels préliminaires pour la construction du premier local sous la salle Guertin. Ils ont travaillé comme des nègres à cette belle oeuvre et les demoiselles ont su leur prêter main-forte. Les parents ont aussi contribué de leur temps et de leur argent, de sorte que le Club du Sacré-Coeur fut réellement une oeuvre paroissiale et familiale. Ce travail fut entrepris pendant la "dépression".

Que ne pourrait-on accomplir aujourd'hui, dans les paroisses individuelles, ou même si l'on savait éveillé l'esprit de coopération d'alors, sur un plan plus vaste: un centre catholique pour toutes les paroisses de la ville. Quelque chose de bien, avec bibliothèque, gymnase, piscine, etc. Je suis persuadée que si les parents et les jeunes adultes qui travaillent se donnaient la main, ils pourraient réaliser ce rêve d'une entreprise bien nécessaire pour eux tous de nos jours et que toutes les autorités feraient l'impossible pour les aider. Certains parents ne croient pas que les organisations pour les loisirs sont nécessaires. Ils prétendent que "dans leur jeune temps" il n'y en avait pas et qu'ils n'en sont pas morts. Ces mêmes gens allaient à pied autrefois et aujourd'hui ils roulent confortablement dans de belles voitures. Ils ont vécu sans la télévision. Pourtant elle a sa place d'honneur dans leur salon. Autre temps, autres moeurs.

Les parents ont donc maintenant le devoir d'aider à fonder des centres sociaux, MAIS . . . les jeunes aussi ont des devoirs. Etre membre d'une société quelconque ne donne pas que des droits et, pour en retirer quelque chose, il faut d'abord contribuer quelque chose. Quand vous fréquentez un club, vous devez donner de vous-même et non pas vous attendre à ce que tout vous y soit donné. C'est de cette manière que vous l'apprécierez.

Si on a dû discontinuer la présentation de films français, c'est tout simplement parce que les gens, jeunes et moins jeunes n'y assistaient pas. J'imagine aussi que si on pouvait garantir au Cercle Molière un encouragement soutenu, ses directeurs et ses membres s'efforceraient d'offrir des représentations plus souvent. Je ne parle pas seulement d'aide financière, mais d'encouragement sous forme de nouveaux membres, soit acteurs ou techniciens.

Quant à vos remarques au sujet de la construction d'écoles, franchement vous m'avez désappointée, car le ton du reste de votre lettre dénote une personne qui a plus de maturité que celle qui les a écrites. Vous n'êtes pas sans savoir que le Grand-Winnipeg a énormément grandi depuis une quinzaine d'années. Puisque la population augmente, la gent écolière est de plus en plus nombreuse et il faut absolument lui donner une éducation catholique. Comme nous n'avons pas encore dans Winnipeg d'octrois du gouvernement, nous devons, à notre tour, faire ce que nos parents et même nos grands-parents ont fait depuis de longues années; donner pour soutenir nos églises et nos écoles. Si nous sommes bons chrétiens et encore Canadiens français, c'est grâce à notre clergé et à nos parents qui nous les ont données et conservées.

Pour ce qui est des cercles d'étude d'Action catholique dans les paroisses, ils sont nécessaires pour tous, mais surtout pour ceux qui n'ont pas eu comme vous l'avantage de fréquenter les écoles catholiques et qui n'ont souvent que de vagues notions de ce qu'est vraiment leur religion. Si vous les fréquentez et si vous participez aux discussions, au lieu de faire acte de présence seulement, vous verrez que vous en tirerez profit et même que vous ferez des connaissances intéressantes. Si on ne vous présente pas aux autres, faites-le vous-même discrètement. Après tout, la paroisse est une extension de la famille et on ne doit pas trop se formaliser. C'est en vous montrant aimable et intéressée aux autres que vous trouverez celui que vous cherchez.

LOUISE.

Méfiez-vous de l'usure des mots. Si, quand vous sermonnez vos enfants, les mêmes phrases reviennent toujours, elles perdent tout pouvoir et bientôt toute signification, car les petits ne les écoutent même plus et, tandis que vous parlez, ils pensent à leur ballon ou au train électrique.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 46—No 34

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

DAME RESPONSABLE garderait petite fille de 3 à 5 ans pendant que maman travaille. Signalez: CEdar 3-4546. 34-417-36C.

ON DEMANDE A REGINA gardienne pour 4 enfants, 1 d'âge scolaire. Bon salaire. Chambres privées pour dame ou couple. Ecrire à Boîte 414, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 34-414-34P.

ON DEMANDE
Compositeur bilingue pour prendre charge de travaux de ville et journal hebdomadaire. Position stable garantie de 40 à 44 heures par semaine. Salaire d'union avec bénéfices d'hospitalisation et de médecin. Emploi immédiat. S'adresser en donnant références, si possible, et expérience au Gérant, Imprimerie La Survivance, 10,010, 109e Rue, Edmonton, Alta, ou téléphoner à nos frais: GA 2-4702 (M. J. Baril). 34-411-TF

ON DEMANDE: Ménagère pour petit presbytère neuf en ville. Facilités modernes, congé hebdomadaire, vacances annuelles. Veuillez mentionner âge, expérience et inclure témoignage de votre curé. Connaissance de l'anglais nécessaire. Ecrire à C.P. 685, Red Lake, Ont. 33-402-36C.

ATTENTION! Chance de faire de l'argent pour les FETES en vendant à chaque famille de votre voisinage un nécessaire de toilette pratique et attrayant. Aussi plus de 250 produits d'usage courant garantis qui assurent un commerce répété à l'année longue. Demandez catalogue et détails sur commission, avantages, etc. Familex Dépt., R. 8, 1600 Delorimier, Montréal.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jameson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

La
"Norwood Jewellers"
105, avenue Marion
St-Boniface, Man.
Téléphone CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

Mesdames!
Faites-vous donner, votre permanente de 1959
chez
Golden Beauty Salon
où vous pouvez vous faire faire la plus nouvelle permanente — à la dernière mode de Paris, New-York ou Hollywood au prix de
$5.95 et plus
Une bouteille d'exquis parfum français GRATIS avec chaque permanente
Pas de rendez-vous nécessaire.
Emmenez vos amis et votre famille
Golden Beauty Salon
St. Mary's et Hargrave, Winnipeg
Une rue au sud de la gare d'autobus en face de la cathédrale Ste-Marie
Profitez-en pour dîner chez Golden Drugs. Repas complet 69c

CHERCHE A LOUER A L'ANNEE grand garage complètement privé. Dans les environs de l'école Provencher, rue Hamel, si possible. Signalez: CEdar 3-1520 ou CEdar 3-3887. 33-399-34C.

A LOUER — St-Boniface, 343, rue Provencher. Chambre meublée. Pour homme. Près autobus. Signalez: CEdar 3-8168. 33-403-TF

A LOUER — St-Boniface, 193, Notre-Dame. Chambre avec facilités de cuisine. Signalez: CEdar 3-2894. 33-407-34C.

A LOUER — St-Boniface, rue Aulneau. Logis moderne: 3 pièces. Par semaine ou par mois. Pour dame à sa retraite. Signalez: EDison 4-7398. 34-416-35C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Jeune fille de préférence. Signalez: CHapel 7-7020. 34-415-34C.

A LOUER — St-Boniface, rue Provencher. Grande chambre meublée. Pour homme. Signalez: CEdar 3-5268. 34-413-36C.

A LOUER — St-Boniface, 463, rue Des Meurons. Duplex: 4 pièces en haut, 4 en bas. 34-412-35C.

A LOUER — Norwood, centre. Belle grande chambre meublée. Tout confort. Pension si désiré. Signalez: GLobe 2-4825. 34-419-35C.

SPIRELLA
RIEN N'EST COMPARABLE aux gaines et aux soutiens-gorge Spirella. Dessinés pour vous, POUR VOUS SEULE. Une démonstration préliminaire vous permet de voir et de sentir ce que Spirella peut faire pour vous. Appelez Mme Dubord, GRover 5-7592. 33-401-34C.

A VENDRE OU A LOUER — St-Boniface. Bel édifice. Age: 10 ans. 2 étages. Logis: 5 pièces. Garage. Epicerie et bar-restaurant combinés. Signalez: CHapel 7-7388. 23-253-38C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 pièces. Signalez: CEdar 3-1583. 33-398-35C.

A VENDRE — Manteau d'hiver, jupe de laine presque neuve. Grandeur: 14-16. Signalez: CEdar 3-6502. 34-410-34C.

A VENDRE — 11 milles de Gravelbourg. Belle terre: ¾ de section. Petite maison. $22,000. S'adresser à Paul L. Bonneau, Gravelbourg, Sask. 32-311-35C.

A VENDRE — Près école et église Précieux-Sang. Maison: 7 pièces. Taxes peu élevées. Comptant requis: $2,500. Balance à termes faciles. S'adresser à Boîte 418, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 34-418-34C.

A VENDRE — St-Boniface. Magasin d'épiceries et de viandes. Bon chiffre d'affaires. $4,500, plus stock. S'adresser à Boîte 375, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 31-375-T.F.

A VENDRE — Sur lot 99' x 110'. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage à l'huile neuf. Bonne localité pour maison appartement. Près hôtel Lord Selkirk, magasin et restaurant. Pour plus d'informations, s'adresser à 304, rue Supérieure, West Selkirk, ou téléphonez: 3156. 33-396-36P.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi A VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, commerces, assurance. S'adresser à Fernando Champagne, 63, rue St-Pierre, St-Norbert. Téléphone: GLobe 2-0611. (Représentant pour Fort Garry Realty). 28-334-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETE de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphone: CEdar 3-5845. 22-385-T.F.

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à CHapel 7-9295

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Propriétés immobilières
de tout genre — maisons, blocs-appartements, ouvertures d'entreprises, terrains, terres agricoles.
Voyez votre nouveau représentant français
FOUR PROVINCES INVESTMENT CO.
Fred Hamelin, 332, rue Main
Téléphone: WHitehall 2-7256
Résidence: ALpine 3-4192
26 St. Michaels Road, St-Vital

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

On demande vieille monnaie et vieux timbres
Pour recevoir port payé, très gros catalogue des prix que nous payons pour vieille monnaie et vieux timbres, faites parvenir 25 sous en monnaie à
ALBERT STERN & CO.
616, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.



Le R. P. Paul Schulte, O.M.I., surnommé il y a quelques années "le prêtre volant du Grand Nord", était reçu récemment à son arrivée à Bonn, Allemagne de l'Ouest, par deux missionnaires français qui ont tenu à lui manifester une nouvelle fois leur reconnaissance. Sur la photo l'on voit à gauche le R. P. Julien Cochard, O.M.I., que le Père Schulte (au centre) a secouru par la voie des airs en 1938 alors que le missionnaire souffrait d'une sérieuse inflammation des reins, dans la région la plus isolée de l'Arctique; à droite l'on voit le R. P. Pierre Henry, O.M.I., qui fut aussi secouru par "le prêtre volant" après avoir vécu trois ans dans le pays des glaces sans autre nourriture que du poisson gelé. Les trois confrères Oblats étaient en parfaite santé au moment de cette réunion à Bonn. (Photo NC)

Un Code de la Presse catholique au Canada

OTTAWA (CCC) — La Conférence catholique canadienne qui réunit tous les évêques du pays, a donné récemment son approbation au "Code de la Presse catholique au Canada", annoncent conjointement le Service d'Information CCC et la Fédération canadienne des Editeurs de journaux et périodiques catholiques.

La Fédération a pris l'initiative de la rédaction de ce code de la presse catholique, le premier qui soit ainsi rédigé par l'une ou l'autre des fédérations ou associations affiliées à l'Union internationale de la presse catholique. Le "Code de la presse catholique au Canada" a été préparé par M. Marc-Henri Côté, secrétaire de la Fédération canadienne des Editeurs de journaux et périodiques catholiques, journaliste au "Devoir" et ci-devant rédacteur en chef au Service d'Information CCC, avec le concours des membres du bureau de direction de la Fédératon, dont M. Aurèle Gratton, administrateur général du "Droit", est le président.

Ce code dont les articles ont été puisés aux meilleures sources d'inspiration de l'idéal de la presse catholique servira de normes de formation des cadres de la FCEJPC, fondée il y a quelque trois ans.

Les organes de presse et publications diverses, dirigés tant par des laïcs que des ecclésiastiques pourront y adhérer et devenir ainsi membres de la Fédération.

Voici le texte des huit articles du "Code de la Presse catholique au Canada":

1. La presse catholique, fidèle aux enseignements des Souverains Pontifes sur les devoirs de la presse, se fait l'écho des directives papales et épiscopales et en tient compte en toutes circonstances.

2. La presse catholique doit rechercher tous les éléments d'information; ses prises de position toujours revisables ne sont pas érigées en absolu; elle affirme les principes catholiques tout en donnant une exposition suffisante des faits.

3. La presse catholique doit refléter au fil de l'actualité la pensée de l'Eglise et le point de vue catholique sur les problèmes politiques, économiques et sociaux.

4. La presse catholique doit s'efforcer de présenter à l'opinion l'Eglise "telle qu'elle est", évitant de considérer l'information religieuse comme une rubrique parmi les autres et l'Eglise comme une société ordinaire.

5. Tous les journalistes ont avantage à utiliser au mieux les informations qui leur parviennent des agences catholiques autorisées, surtout dans le but de préciser, de clarifier et de rectifier au besoin l'information des grandes agences internationales.

6. La presse catholique témoignera un vif intérêt à tous les mouvements catholiques nationaux et internationaux. Elle assurera la liaison et l'information concrète, dira ce qui peut être dit, éclairera, précisera, situera les faits à l'intention des média de diffusion et du grand public.

7. La presse catholique donnera particulièrement l'exemple en ce qui a trait aux normes de publicité convenable à tous égards, orientant ainsi les autres média d'information. Elle tiendra parfaitement compte des cotes morales du cinéma et des spectacles.

8. La presse catholique affichera les marques caractéristiques d'une foi vive, inspiratrice de convictions religieuses solides; une conscience droite et honnête, garante d'un service fidèle de la vérité exposée et défendue avec une vigueur jointe de modération et animée de la charité qui combat les erreurs, sans offenser les égarés, selon sa devise: "Vérité dans la charité".

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
455, Louis-Riel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
10-972-T.F.

Davidson Monumental Co.
MONUMENTS — BORDURES
DESSUS DE FOSSE EN BETON
(réduction sur commandes d'hiver)
605, ave Harbison, Winnipeg
Téléphone.: LEnox 3-8418

Papineau Hardware
1095, chemin Pembina, Fort Garry
Téléphone: GLobe 2-6536
Peinture, quincaillerie et accessoires électriques
Robert W. & René Papineau, propriétaires

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO
Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558



Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Assemblées de décembre

Sans crainte de nous tromper nous pouvons annoncer que la première assemblée régulière du Conseil en décembre aura lieu le 10, soit le deuxième jeudi du mois, comme d'habitude. Quant à la deuxième assemblée, nous n'oserions vous compromettre. Elle tomberait normalement au 24, veille de Noël. Nous écrivons ces lignes à la veille du 26 novembre, date de la deuxième assemblée régulière de novembre, où, sans aucun doute, une décision sera prise à ce sujet. Nous en reparlerons plus tard. Bien mieux encore, venez vous renseigner sur les lieux, vous-mêmes, le 10 décembre.

Anomalies

Depuis de nombreuses années, et encore tout récemment, les catholiques laïques de l'Ouest canadien se sont fait dire avec insistence le besoin urgent de nouvelles vocations religieuses afin de combler les vides en ce même Ouest canadien. Or nous lisions avec ébahissement en première page de **La Liberté et le Patriote** du 13 novembre que Son Exc. Mgr Paul Bernier, archevêque de Gaspé, promettait d'envoyer 2,000 prêtres en Amérique latine lors d'une réunion des évêques des Amériques.

Et encore dimanche dernier, une déclaration de l'un des nombreux cardinaux américains demandant aux évêques réunis de spécialiser surtout aux oeuvres de la prédication et du salut des âmes plutôt qu'à certains désirs de bâtir plus beau et plus luxueusement dans leurs diocèses. (Radio CJOB)

En vue des événements récents de semblables déclarations, venant de sommités ecclésiastiques, laisse le pauvre laïque en un certain désarroi de pensée.

Enfin, tout cela est du pain sur la planche pour notre bon chapelain qui saura nous expliquer l'énigme. Nous vous passerons l'explication.

BISTOURI.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JOSEPH SAULNIER, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Labourer, deceased:

ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 23rd day of December, A. D. 1959.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 23rd day of November, A. D. 1959.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
solicitors for: Philomene Saulnier, Executrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of GEORGES BIBEAU, late of the City of East Kildonan, in Manitoba, Garageman, deceased:

ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 23rd day of December, A. D. 1959.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 23rd day of November, A.D. 1959.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
solicitors for: Berthe Bibeau, Executrix.

4 députés du Québec sont nommés secrétaires parlementaires à Ottawa

OTTAWA — Des 16 secrétaires parlementaires prévus aux termes de la loi votée à la session de 1959, il n'en reste plus qu'un à nommer, et la rumeur veut qu'il soit choisi au Sénat pour prêter main-forte au sénateur Aseltine, leader du gouvernement à la Chambre Haute.

A la fin d'août, le premier ministre avait nommé un premier secrétaire parlementaire (aux Affaires extérieures) dans la personne de M. Wallace Nesbitt. M. Diefenbaker en a maintenant nommé 14 autres dont quatre de la province de Québec: MM. Paul Martineau, de Pontiac; Egan Chambers, de St-Laurent-St-Georges; Roland English, de Gaspé, et Yvon Tassé, de Québec-Est.

Sur la colline parlementaire, on s'attendait de voir les noms de MM. Jacques Flynn et Noël Dorion sur la liste et de nouvelles rumeurs courent maintenant à leur sujet. Le premier serait nommé vice-président ou orateur suppléant de la Chambre des Communes. Quant à Me Noël Dorion, la rumeur veut depuis longtemps qu'il soit appelé au cabinet à la faveur d'un remaniement.

Sans mentionner qui que ce soit, le premier ministre a ajouté à la liste des secrétaires parlementaires les lignes que voici: "J'annoncerai sous peu le nom de la personne que je proposerai à la Chambre des Communes comme Orateur suppléant. Je ne puis révéler son nom avant d'avoir eu l'occasion de discuter son choix avec le chef de l'opposition. Conformément à la coutume, lorsque l'Orateur est de langue anglaise, l'Orateur suppléant est Canadien français".

Les nominations

Par ministère, voici la liste des élus: secrétaire parlementaire du premier ministre: M. Paul Martineau, de Pontiac; Finances: M. Richard Bell, de Carleton; Affaires des anciens combattants: M. Walter Dinsdale, de Brandon-Souris; Transports: M. Clayton Hodgson, de Victoria (Ont.); Défense nationale: M. Egan Chambers, de St-Laurent-St-Georges; Commerce: M. John Pallett, de Peel; Justice: M. Thomas Bell, de St. John-Albert; Revenu national: M. Marcel Lambert, d'Edmonton-Ouest; Agriculture: M. L. E. Cardiff, de Huron; Citoyenneté et Immigration: M. John Charlton, de Brant-Haldimand; Pêcheries: M. Roland English, de Gaspé; Travail: M. Richard Thrasher, d'Essex-Sud; Postes: M. Edmund Morris, de Halifax; Travaux publics: M. Yvon Tassé, de Québec-Est.

Québec et Ontario

Au relevé de la liste, on constatera que quatre des 14 nouveaux secrétaires sont québecois et six ontariens. Déjà, le premier nommé, M. Nesbitt, secrétaire parlementaire aux Affaires extérieures, avait été choisi dans une circonscription ontarienne, celle d'Oxford.

Quinze secrétaires parlementaires maintenant nommés, il reste un poste à combler. Selon la coutume parlementaire, le premier ministre demeure très discret à cet égard.

Une rumeur veut toutefois qu'il soit choisi au Sénat où il seconderait le leader du gouvernement, le sénateur Aseltine. De son côté, comme plusieurs de ses prédécesseurs, ce dernier deviendrait membre du cabinet fédéral à titre de ministre sans portefeuille.

Chose assurée, dit-on, il sera nommé avant le début de la session qui s'ouvrira le 14 janvier.

Chacun des nouveaux secrétaires parlementaires devra quitter tout poste de direction qu'il peut occuper dans une société commerciale. Ce règlement s'applique également aux ministres, évidemment.

En plus de leur indemnité parlementaire de $8,000 par an et de leur allocation de frais de $2,000, les secrétaires parlementaires toucheront $4,000 par an, soit $14,000 au total, au regard de $25,000 dans le cas des ministres.

Au Sacré-Coeur

Club du Sacré-Coeur

Notre équipe de hockey rencontra les Collégiens de St-Boniface dimanche dernier. Malheureusement, les deux équipes eurent contre eux la température et aussi une bien mauvaise glace. Tout de même, de part et d'autre, on a joué avec entrain et un peu durement même à certains moments.

Les Collégiens avaient espéré une victoire complète, mais nos jeunes du Sacré-Coeur, même s'ils ne sont pas sortis triomphants, ont réussi à compter le point chanceux qui a empêché une défaite totale. Arthur Lacoste assisté de Gilbert Dumontier a compté ce point pour le Club du Sacré-Coeur.

Dimanche prochain, nos jeunes joueront à Otterburne.

Ecole

La distribution des prix aux élèves du Sacré-Coeur aura lieu dimanche prochain le 29 novembre, à 3 h. à la Salle Guertin. Parents et amis sont invités à venir apprécier les résultats des élèves et les encourager par leur présence à tendre vers de meilleurs résultats.

Je doute qu'un pays puisse jamais supporter à la fois une complète indépendance religieuse et une entière liberté politique. Et je suis porté à penser que s'il n'a pas la foi il faut qu'il serve; et s'il est libre, qu'il croie.

Tocqueville,

Ne jetez pas au rebut
vos vieilles chaises chromées.
Faites les recouvrir et elles retrouveront leur apparence neuve.
Estimations gratuites.
Service d'une journée.
Téléphonez n'importe quand à EDison 4-5000

A VENDRE
St-Boniface — Près Basilique. Maison: 4 pièces. Garage. $7,900.
St-Boniface — Semi-duplex: 7 pièces. Près hôpital. Prix: $9,500.
St-Boniface — Près écoles. Maison moderne: 5 pièces. Chauffage à air forcé à l'huile. Prix réduit à $12,500.
St-Boniface — Cottage moderne: 4 pièces. Chauffage: huile. Près écoles, autobus, etc. $12,600.
St-Vital — Maison moderne: 4 pièces. Grand lot. $7,400. Termes faciles.
St-Boniface — Chemin Elisabeth. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $11,600.
Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques rapport d'impôt.
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
31-379-34C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
St-Boniface — 226, rue Berry. Maison: 5 pièces. Grande cuisine moderne. 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Chauffage automatique. Comptant requis: $2,000. Exclusif.
St-Boniface — Près école Provencher. Cottage moderne: 4 pièces. $10,500.
St-Boniface — Près école et autobus. Bungalow: 4 pièces. Très bon état. Chauffage: huile. Titre clair. Prix: $12,500.
Norwood — Près Lyndale Drive. Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher, plus une au soubassement, 2 chambres à coucher, plus une au soubassement. Salle à manger. Salle de récréation. Chauffage: huile. Hypothèque: 5¾%. A termes.
N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. G. DeSteur, 56, rue Lawndale GLobe 2-2285
31-378-34C.

HÔTEL À VENDRE
Storthoaks, Saskatchewan
Hôtel de 9 chambres. Eau courante. Bon chauffage à l'eau chaude. Demande $15,000.
Ecrire à
C.P. 313, Storthoaks, Saskatchewan.



Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

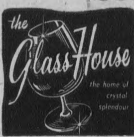
Secrétaire-trésorier
Des demandes seront reçues par le soussigné jusqu'au 7 décembre 1959, pour le poste de secrétaire-trésorier à plein temps. Les candidats devront avoir vécu sur la ferme et préférablement posséder quelque expérience laitière et devront avoir entre 30 et 50 ans.
WINNIPEG DISTRICT MILK PRODUCERS' ASSOCIATION,
211, édifice Phoenix, 388, rue Donald, Winnipeg 2.

ALEX TURK
SPORT PROMOTIONS
281, rue Donald Tél.: WHitehall 3-7307
WINNIPEG 1, MAN.
présenteront leur prochain programme de lutte à 8 h. 30 le vendredi 4 décembre 1959 à l'Auditorium de Winnipeg
A L'AFFICHE WHIPPER WATSON
(Le nom de son adversaire sera annoncé la semaine prochaine)
COMBAT SEMI-FINAL (combat-équipes) • Roy McClarty • Frank Towsend VS Tiny Mills Stan Kowalski
COMBAT SPECIAL: Aldo Bogni vs Marquis de Pare
COMBAT D'OUVERTURE: Stan Kowalski vs Lou Whitson

SIMPSONS-SEARS
Au Parc Polo
OFFRE SPÉCIALE!
SÉCHEUSE AUTOMATIQUE KENMORE "Infinite Heat"
Maintenant **$209.95** Seulement
Convient à tous les tissus
Venez voir, ou appelez
M. C. BOHÉMIER
SPruce 5-7011

A vendre
Des pommes de terres "Pontiac" qui se conserveront bien cet hiver
3 cents la livre
Récoltées avant les pluies d'automne
LIVRAISON PROMPTE
Signalez: CAstle 2-6377

Solde!



Vases, Lampes, Verrerie, Porcelaine etc., de première qualité

Dû aux progrès de son commerce, "The Glass House" doit déménager dans un local plus vaste. Afin d'éviter le risque de faire briser des objets de grande valeur au cours du déménagement, on vend de nombreux articles de qualité à des prix extrêmement bas; dans certains cas, jusqu'à $53% de rabais. La liste ci-dessous comporte quelques-uns seulement des objets offerts à prix réduits.

Porcelaine

Rég. 225.00 Heinrich Bavaria "White and Gold" Service à dîner complet 56 morceaux. 1 seulement	139.00
Rég. 117.60 Heinrich Bavaria "Du Barry" Couverts 56 morceaux. Seulement	89.50
Rég. 276.00 Artzberg "Lotus" Couverts 56 morceaux. Seulement	217.50
Rég. 87.60 Artzberg "Angel Leaf" Couverts 40 morceaux. Seulement	66.95

Cristal de Tchécoslovaquie à base de plomb

Rég. 15.95 Vases sur pieds de très belle coupe	9.95
Rég. 16.95 Plateaux à 3 pieds, pour gâteaux et tartes	12.95
Rég. 7.95 Oiseaux en verre vénitien	4.95

Envoi considérable de pièces d'étain de France contenant des cendriers et des verres à dégustation

The Glass House
261, rue Kennedy Téléphone: WHitehall 3-9942
A quelques portes au sud de l'avenue Portage



Notre renommée est pour vous l'assurance de dignité et d'excellence



Salon Mortuaire
DESJARDINS
138, boulevard Dollard
St-Boniface, Manitoba
Téléphone: CEdar 3-4949